35¢

Semaine du 29 septembre au 5 octobre 1974 —
6e année — No 32

QUÉBEC-PRESSE

LA SERIE CANADA-RUSSIE

- **les statistiques des 4 premiers matchs**

Ce n'est qu'un début, le combat continue...

GAUCHE
L'extrême
au Québec

DOSSIER

Pauline Julien

Priscilla

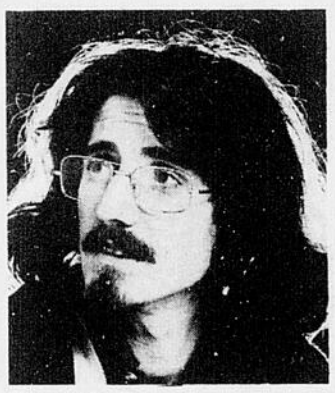

François Guy

Jacques Michel

Raymond Lévesque

Raoul Duguay

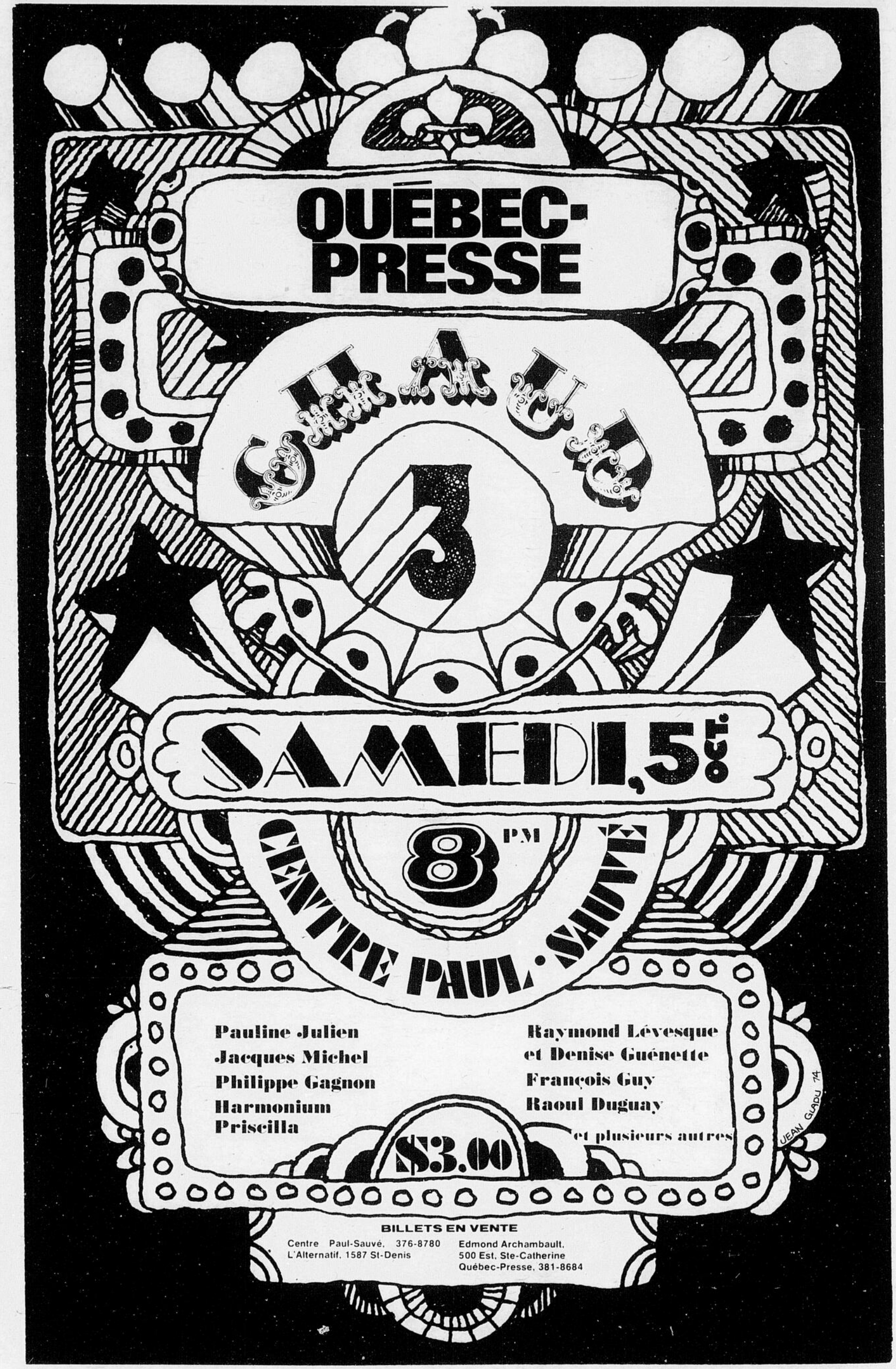

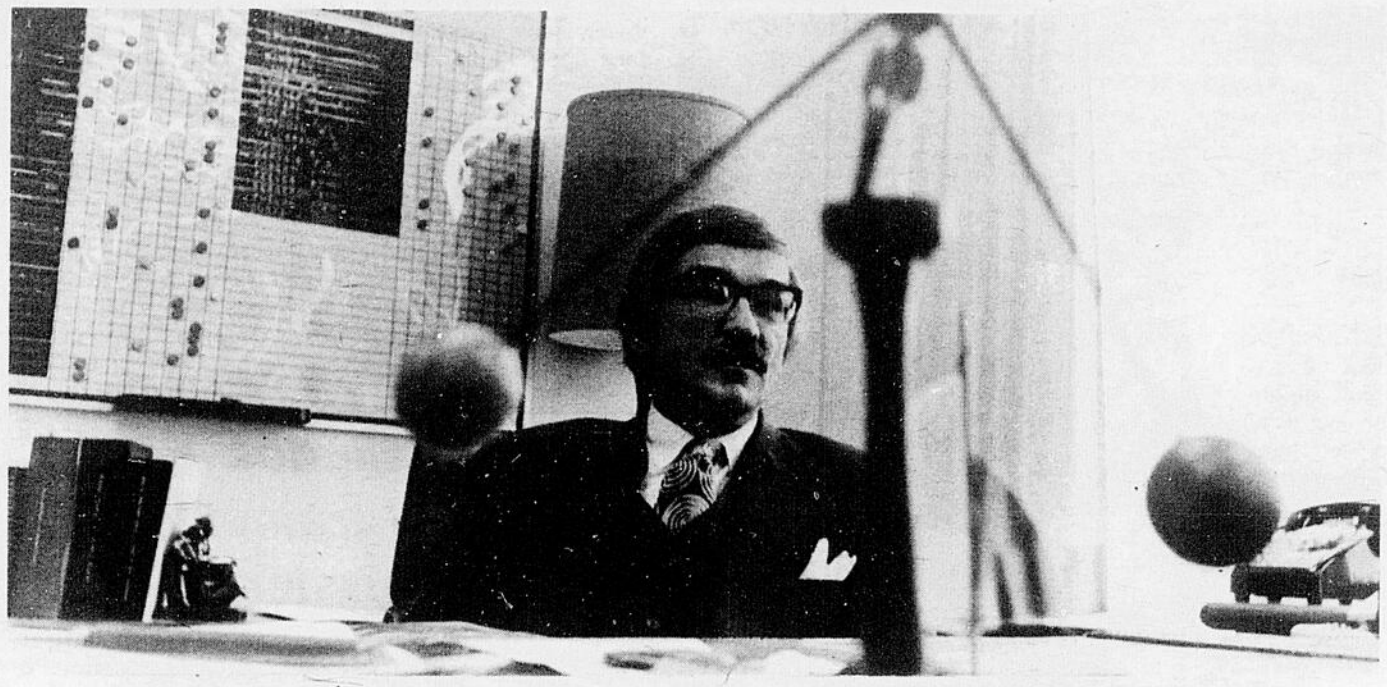

LE JUGE JULES DESCHENES
l'homme du troisième pouvoir

Texte: Gérald Godin
Photos: Michel Elliott

Dans la même semaine, il a été dénoncé par le très conservateur Globe and Mail de Toronto et par ce que le Québec compte de plus radicaux comme avocats: Georges Lebel, Pierre MacKay et René Laperrière, ainsi que le professeur Robert Bureau, un des instigateurs du projet de faculté de droit révolutionnaire de l'Université du Québec.

De qui s'agit-il? Du juge Jules Deschênes, juge-en-chef de la Cour supérieure du Québec. A quelle occasion? A l'occasion de son jugement sur les accusations d'outrage au tribunal formulées contre plusieurs dirigeants du syndicat du Métro, alors en grève illégale. Remené à l'essentiel, le jugement Deschênes disait que les demandes de la CTCUM contre ses syndiqués étaient "socialement, politiquement et judiciairement inopportunes dans leur conception et dangereuses dans leurs conséquences".

Mais qui est donc ce juge? QUEBEC-PRESSE a obtenu de lui, sans peine aucune, une longue entrevue sur sa conception de la justice. Assez tôt dans l'entrevue, trois choses sont apparues: il ne parlerait pas de son jugement: "Je ne veux pas me lancer dans une polémique avec qui que ce soit. Mon jugement parle par lui-même". Secundo, il estime que le judiciaire est aussi important que le politique. Donc, on peut présumer que, contrairement à d'autres juges qui, comme lui, n'hésitaient pas à rencontrer les journalistes et à secouer le cocotier, il n'a pas de visées politiques. Tertio: la grande affaire de sa vie, c'est de moderniser la Cour supérieure, dont il parle en disant: "chez nous". Pour y arriver, il a adopté une série de mesures dont il nous a parlé d'abondance. Il a tracé aussi le plan des prochains changements, dans lesquels l'informatique va jouer un grand rôle. Et enfin, nous avons abordé certains problèmes actuels de la justice au Québec.

Le juge Jules Deschênes fut un des cinq juges de la Cour d'appel qui ont condamné les trois présidents des centrales syndicales à la prison pour outrage au tribunal. Il est aussi le juge qui a accordé une injonction contre le livre du premier ministre Robert Bourassa sur la Baie James.

N'essayez pas de le faire parler de sujets dont il ne veut pas parler. Il vous ramènera toujours dans son chemin à lui. Exemple: du mode de nomination des juges, opération souvent purement politique, il ne dira pas un mot. Sa hache à lui, c'est "sa" Cour, la Cour supérieure du Québec, et plus précisément le district judiciaire de Montréal, le plus important du Canada.

Les lenteurs de la justice:

"J'attaque la situation sur plusieurs fronts"

Depuis toujours, les lenteurs de la Justice québécoise sont connues. Les citoyens le savent et ne s'en étonnent plus. C'est même devenu un sujet de blague et de caricature.

Mais c'est aussi devenu l'obsession du juge Jules Deschênes: "J'attaque la situation sur plusieurs fronts à la fois", dira-t-il.

En résumé:

- à la Chambre criminelle: aucun retard;
- à la Chambre de faillites: aucun retard;
- à la Chambre de pratique: aucun retard;
- à la Chambre de la famille: ça s'améliore;
- à la Chambre civile: ça s'améliore.

En un mot, le juge-en-chef "rapporte progrès", comme il dit en soulignant l'anglicisme.

Quelles mesures ont été prises pour améliorer la situation qui allait se dégradant? "D'abord, je ne veux pas essayer de donner des coups sur les doigts, ou partager les blâmes, ou déterrer les morts, pour essayer de voir pourquoi la situation n'était pas ce qu'elle aurait dû être. Il y avait une situation donnée, j'ai estimé plus important de chercher des remèdes, plutôt que de trouver des coupables".

"Pour la première fois, de mémoire d'homme..."

Mais commençons par le commencement. "En mars dernier, pour la première fois de mémoire d'homme, l'assemblée générale des juges de la Cour supérieure a revu et refondu les règles de pratique de la Cour. On a dépoussiéré, on a modifié, on a rajeuni, on a simplifié. Le résultat: un petit fascicule où l'on retrouve les règles de pratique. Ca n'avait jamais existé.

– La plomberie, en un mot...

"C'est l'aspect mécanique du fonctionnement de la Cour.

Au criminel

"Du côté de la Chambre criminelle, on a augmenté le nombre de juges. Il y en a toujours huit qui siègent en permanence de façon qu'il y a toujours six ou sept divisions qui siègent en même temps et donc que six ou sept procès procèdent en permanence. Le huitième siège en pratique.

"Il y a toujours six ou sept procès qui se déroulent en même temps"

"Cette demi-douzaine de procès qui se déroulent, ça représente une activité considérable; on ne se rend peut-être pas suffisamment compte, dans le public, de ce que ça représente: pour chaque procès, il y a une liste d'une centaine de jurés qui sont appelés et qui →

QUEBEC-PRESSE

est publié par l'Association coopérative des publications populaires, 9670, rue Péloquin, Montréal 358, Québec.

Directeur général: Normand Caron.
Directeur de l'information: Louis Fournier.
Chef de pupitre: Michel Hotte.
Comité de rédaction: Normand Caron, Michel Elliott, Louis Fournier, Gérald Godin, Michel Hotte, Pierre Julien, Jacques Keabie, Micheline Lachance, Christian Lambert, Robert Lévesque, Jean-Claude Pelletier, Paul Terrien, Yvon Tremblay.

Rédaction: 381-8684.
Bureau de Québec: (418) 643-1357.
Sports: Pierre Terroux, directeur.
Christian Lambert, adjoint.
Publicité: Yvon Tremblay, 381-1385.

Distribution et abonnements: Jean-Claude Pelletier, 381-9936.
Administration: Monique Vanden, 381-9936.

Courrier de deuxième classe sous le numéro d'enregistrement 2314. Port de retour garanti à Montréal, 9670, rue Péloquin, Montréal 358, Québec.

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Maquette et lighographie par Journal Offset Inc., 254 boul. Benjamin-Hudon, Ville Saint-Laurent, Québec.

doivent être disponibles en permanence. Pour sept divisions, ça fait donc 700 personnes. Comme il y a cinq sessions de deux mois chaque année, ça signifie la préparation de listes de plus de 3,500 noms. Ca demande une organisation considrable. En tout cas, la Chambre criminelle est "à date".

– Ca signifie quoi, être "à date"?

"Tout simplement que le procès d'un accusé a lieu pendant la session où son procès est fixé. Si un accusé est appelé pour la session de septembre-octobre, par exemple, son procès aura lieu pendant cette période. Sauf de rares exceptions, bien entendu."

Les faillites

"En Cour de faillites, les causes sont entendues la semaine suivante".

La Chambre civile

"C'est là que se manifestaient surtout et que se manifestent encore malheureusement les retards. J'ai commencé par extraire de la Chambre civile toutes les affaires qui touchent la famille: les divorces, les séparations, etc., pour les confier à la Chambre de la famille dont je parlerai tout à l'heure.

"Pour accélérer les choses, en plus de décharger les rôles des causes qui concernent la famille, j'ai adopté une série de mesures dont la plus importante peut-être est celle qu'on appelle en jargon juridique "le certificat d'état de la cause". C'est une procédure en vertu de laquelle on dit aux avocats: messieurs, si vous voulez que votre cause vienne un jour au rôle, vous allez déposer ensemble suivant une formule standard une déclaration par laquelle pour certifiez que le dossier est complet, que les interrogatoires du témoin "x" ont eu lieu à telle date, que les examens médicaux, s'il y a lieu, ont été faits ainsi que les expertises et par qui et quand. De plus, les avocats doivent dire: ce dont il s'agit dans cette cause, c'est telle chose; la question à résoudre, c'est telle chose. Enfin, dans la même formule, chaque partie déclare qu'elle veut faire entendre tant de témoins experts, tant de témoins ordinaires et que le tout prendra tant de jours.

"Cette mesure-là a été mise en vigueur le 1er janvier 1974; les effets ne s'en font pas sentir le lendemain, évidemment. Les premiers certificats sont entrés deux mois plus tard, ce qui nous menait au rôle du mois de juin. Le résultat concret, on a déjà commencé à le mesurer et il est double. Primo, les avocats se parlent. Auparavant, il arrivait souvent que les avocats ne se parlent que le jour du procès pour découvrir alors qu'ils pouvaient s'entendre hors de cour. Et entretemps, ils avaient encombré les rôles.

"Une augmentation de 120% dans les règlements hors de cour"

"Aujourd'hui, c'est institutionnalisé. De mars à juillet 1973, donc avant l'application de cette procédure, il y a eu environ 330 avis de règlements hors de cours. Dans la même période pour 1974, donc après l'application de la procédure, il y a eu 750 règlements hors de cours: une augmentation de 120 pour 100. Nous voilà donc avec 750 causes de moins au rôle. Ca fait de la place pour les autres.

"Pour ajouter à mon arsenal de moyens, les nouvelles règles de pratique me permettent d'appeler les avocats des causes où il ne se fait rien et de leur dire: "Elles ne m'apparaissent pas être prêtes. Que se passe-t-il? Voyez à pousser pour que ça bouge".

"Tous les efforts...

pour éviter...

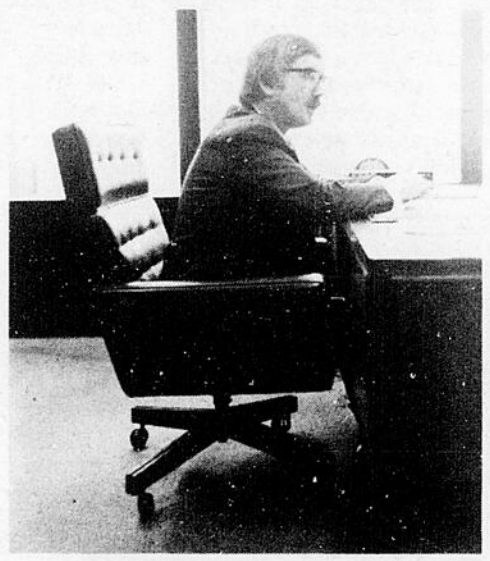

que la machine...

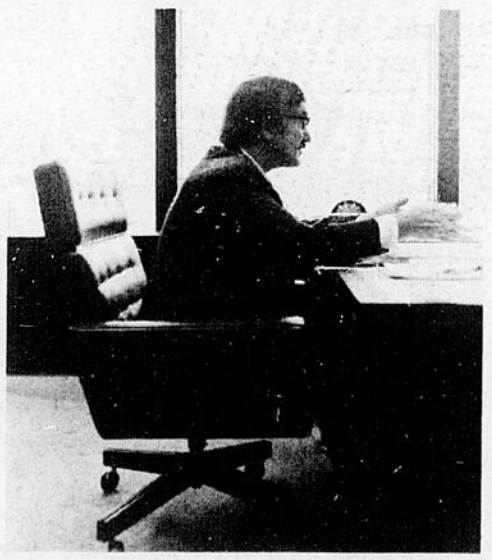

ne se détraque..."

"Le scandale des causes qui traînent dans la poussière"

"Je procède par blocs. Ca ne sert à rien de vouloir tout changer en même temps. Il se trouve qu'il y a des causes qui datent de beaucoup trop longtemps et ça, c'est scandaleux. En novembre, par exemple, notre rôle comprend toutes les causes prises avant janvier 1970, et qui n'ont pas encore été entendues. Pour la circonstance, on va ramener à Montréal tous nos juges qui siègent à la périphérie, c'est-à-dire à Saint-Jérôme, à Saint-Jean, etc... Il faut crever cet abcès-là. Je veux forcer la fermeture des dossiers. Il ne faut plus que des dossiers restent sur les tablettes et s'empoussièrent. C'est injuste pour tout le monde. Petit à petit, tout le monde se rend compte que "the court means business' comme on dit. La Cour, ça ne doit pas marcher comme une charette à foin, mais sur une base d'affaires.

"Un autre effort qu'on a fait, c'est d'avoir créé un rôle additionnel, en plus du rôle régulier, qui fonctionne à l'année longue. Sur ce rôle-là, j'ai groupé 2,040 causes qui dureront une journée ou moins. Grâce au travail additionnel que les juges ont accepté de faire, on va essayer d'en disposer simultanément aux autres causes du rôle régulier".

"J'espère qu'on va nommer bientôt, les 5 juges promis"

– Combien de juges êtes-vous, à la Cour supérieure?

"Pour le district de Montréal, qui est le plus gros district judiciaire du Canada, nous sommes théoriquement 58 juges. Pour tout le Québec, en Cour supérieure, nous sommes 97, grâce à une addition de cinq juges en juillet dernier. Mais c'est théorique, puisqu'ils ne sont pas encore désignés. J'espère d'ailleurs que les autorités compétentes trouveront le moyen de faire ces nominations le plus vite possible, on les attend."

– D'où nous vient cette volonté d'accélérer la justice? Avez-vous souffert de ses lenteurs quand vous étiez avocat?

"Comme tout le monde, oui, et d'ailleurs le public sait mieux que personne que les tribunaux étaient lents. Je me suis assis dans mon fauteuil, j'ai fait le point et j'essaie, avec mes collègues, d'améliorer la situation".

"Il y a entre 1,100 et 1,200 divorces par mois"

La Chambre de la famille

"On traite entre 1,100 et 1,200 requêtes de divorce par mois, à la Chambre de la famille, qui entend toutes les causes de divorce, de séparation, tout ce qui concerne les enfants; la tutelle, la curatelle, les chicanes autour des contrats de mariage, les annulations, etc. Le gros du travail, c'est évidemment les divorces.

– Il y a donc eu une explosion de divorces...

"Il y a une courbe ascendante qui se maintient. Dans la plupart des cas, ça comprend des mesures accessoires: pension alimentaires, garde des enfants, etc., et dans beaucoup de cas, il y a des rebondisssements ultérieurs dans neuf cas sur dix. Car rien ne dit que dans six mois ou dans un an, si le mari a obtenu une promotion, par exemple, l'épouse ne présentera pas une requête d'augmentation de pension alimentaire.

"Un divorce, ça ne finit jamais"

"Effectivement, c'est un argument qu'on nous présente maintenant. Un divoce, en un mot, ça ne finit jamais. Donc, en plus des 1,100 cas par mois, il y en a autant qui sont des rebondissements et malgré cette hausse, à la fin de l'année 1974, nous aurons réussi à ramener le délai entre la présentation de la requête et la décision du juge à quatre mois, ce qui me paraît normal dans les circonstances et que je ne chercherai pas à réduire.

– Dans le passé, c'était combien de temps?

"De dix mois à un an environ. Tout ça ne peut se faire que grâce à un travail considérable des juges. De plus, nous sommes en train de mettre en place les services auxiliaires. Grâce à la coopération du ministère de la Justice, du ministère des Affaires sociales, la Cour supérieure disposera bientôt de travailleurs sociaux professionnels, de conseillers en relations matrimoniales et de psychologues attachés à la Cour. Ils seront à la disposition des juges et des parties. Et, par exemple, quand un juge trouvera qu'il a besoin de renseignements additionnels pour décider de la garde des enfants, il pourra avoir recours à eux. Je m'attends à ce que le premier directeur de ce nouveau service soit nommé à la fin du mois et que le service pourra fonctionner le 1er décembre courant.

La Chambre de pratique

"La Chambre de pratique, elle, entend toutes les causes incidentes aux causes qui sont devant les autres Chambres. Si, par exemple, dans une cause d'accidents de voitures, qui constituent toujours la catégorie la plus importante de nos activités, une partie demande des détails supplémentaires, ça passe devant la Chambre de pratique et là, on est à jour, aussi".

Un nouveau venu au Palais de Justice: l'ordinateur

Vous ne le rencontrerez pas dans les couloirs du Palais de Justice, mais il est là pour y rester: c'est l'ordinateur. Déjà, l'ordinateur a commencé à jouer un rôle grandissant dans la justice du pays.

Le juge en chef Jules Deschênes fait le point.

"La Cour n'a jamais eu les moyens de savoir ce qu'il advient d'un dossier entre le moment où il est ouvert et le moment où une cause est inscrite au rôle. Grâce à l'informatique dont on va commencer à se servir cette année en ce domaine précis, le juge-en-chef pourra obtenir les statistiques de chaque dossier pris individuellement. A intervalles réguliers, je pourrai vérifier tous les dossiers, voir ce qui bloque le progrès d'un dossier et essayer, s'il y a moyen, de collaborer à le faire avancer. Tout ça en vue d'assurer le progrès régulier des causes ou des affaires. J'ai dit au Barreau que ça entraînerait, entre les avocats et la Cour, une collaboration inconnue jusqu'à ce jour."

"De plus, à l'Université de Montréal, un des Instituts de la faculté de Droit a commencé la collecte de tous les jugements rendus dans la province de Québec. Ils seront centralisés, examinés, décortiqués et mis sur ordinateur pour avoir un meilleur éventail de tout ce qui se décide d'intéressant dans la province. Le résultat, c'est qu'on pourra obtenir le texte de n'importe quel jugement rendu au Québec. De plus, ils ont mis sur ordinateur un système de jurisprudence qui remonte jusqu'à 30 ou 40 ans en arrière, sans compter les rapports de la Cour supérieure, de la Cour suprême, etc. Par exemple, sur une chute sur un trottoir, qu'est-ce qui a été dit".

"D'autre part, à l'université Laval, il y a le projet Modul qui a mis sur ordinateur toutes les lois de la province de Québec, ainsi que tous les règlements édictés par tous les ministères, toutes les régies, tous les organismes qui ont un pouvoir de réglementation. Tout ça va faciliter de beaucoup l'obtention des renseignements dont on a besoin".

"Le système judiciaire, c'est le dernier protecteur contre l'anarchie"

Le juge-en-chef Jules Deschênes, de la Cour supérieure, ne se servira probablement pas de son poste actuel comme d'une antichambre à la vie politique, contrairement à d'autres, qu'on ne nommera pas. Pourquoi? Parce que pour lui, le judiciaire est aussi important que le politique, tout simplement.

"Je ne voudrais pas avoir l'air d'attacher trop d'importance au poste que j'occupe ou à la carrière que j'ai entreprise, mais ça fait longtemps, depuis Montesquieu, qu'on dit qu'il y a trois pouvoirs: le législatif, l'exécutif et le judiciaire. Ce sont les trois supports sur lesquels la société repose, et il faut que les trois fonctionnent bien, qu'ils soient forts, connus et respectés, si on veut que la société soit en bonne santé.

"Le jour où le citoyen cesse d'avoir confiance dans la justice, on entre dans une société qui est sérieusement malade; car alors, il va prendre la justice entre ses propres mains. Il est donc extrêmement important qu'il y ait, à côté d'un parlement qui légifère, d'un exécutif qui exécute, un pouvoir judiciaire sain, fort et qui exécute son travail de façon satisfaisante, et qui voit à la juste application des lois en plus de servir de rempart contre l'invasion des droits des citoyens par le gouvernement, si jamais la chose devait se présenter. Ce dont les citoyens ne se rendent pas compte, c'est qu'à côté de la vie politique à laquelle on accorde une si grande importance, légitime d'ailleurs, il y a une activité quotidienne, qui est l'activité judiciaire et qui, jour après jour, règle les conflits, résoud des litiges, permet à chacun d'obtenir son dû en vertu de la loi. Cette activité est le dernier protecteur contre l'anarchie."

"Tous les efforts que nous faisons, c'est pour éviter que la machine se détraque et pour assurer au contraire qu'elle fonctionne de la façon la plus harmonieuse possible pour que les citoyens se rendent compte que, s'il y a le règne de la loi au pays, il n'existe que grâce à la protection que les tribunaux donnent aux citoyens qui se présentent devant eux".

Pour lui, le judiciaire est aussi important que la politique.

LECTEURS

Attention à qui vous donnez un visage de femme

Bien contente de vous retrouver en grande forme.

Je vous demande cependant de veiller à ne rien laisser passer de blessant pour vos soeurs les femmes. Ainsi, ce n'est pas parce que le mot "compagnie" est féminin qu'on doive lui donner le visage d'une femme. Faudrait aussi se demander qui a donné à la "belle" le billet de banque que l'on entrevoit.

Je crois que les hommes doivent s'abstenir d'employer les mots "putain", "prostitution", "coucher avec...", etc. Ce sont des grenades qui peuvent leur sauter au visage... moralement, bien entendu! Les hommes n'ont qu'un droit: celui de voir à ce que les femmes aient d'autres moyens de gagner leur vie que de danser "topless" ou de "coucher" pour de l'argent...

Marie-Thérèse Lefrançois

•••

L'été a été long sans vous...

A l'équipe,

Ceci est un petit mot personnel de deux abonnés.

Bien contents de vous relire! L'été a été long sans vous. Espérons qu'il aura permis de renflouer des finances qui souffraient beaucoup de la canicule.

Nous avons reçu un appel téléphonique de Dimanche-Matin qui voulait nous vendre un abonnement. C'est nous qui leur avons appris votre retour! La vendeuse nous a dit: "Mais QUEBEC-PRESSE, c'est fermé ça"...

Pour ce qui est du nouveau format, la différence est minime mais le contenu, lui, s'est amélioré. L'interview de la semaine est très intéressante. Celle avec Péladeau était très révélatrice.

Il serait peut-être "bien de service" que d'avoir la liste des films à Montréal dans la section "Arts et lettres", pour les gens qui n'achètent que QUEBEC-PRESSE.

En conclusion, le contenu du journal – tant en diversité qu'en qualité – s'avère à la hauteur du rôle que doit jouer QUEBEC-PRESSE.

Bonne rentrée!

Madeleine Maheu et Jean-Pierre Labbé, Comité de liaison des garderies populaires

•••

Les honneurs dûs à Renaude Lapointe

Plusieurs rendent hommage à Mme Renaude Lapointe pour son accession à la présidence du Sénat canadien. N'a-t-elle pas aussi fait partie de la délégation du pays aux Nations Unies pendant trois années? Deux postes très honorifiques!

Comme j'ai souvenance amère d'une Renaude Lapointe éditorialiste à "La Presse", alors que ses écrits étaient en faveur de l'odieux bill 63! Elle s'acharnait farouchement à défendre l'anglais, défavorisant toujours la cause du français. Aujourd'hui, cette loi néfaste continue avec sa jumelle, "la 22", à nous assimiler lamentablement.

Moi, cette femme m'a beaucoup déçue par le passé. Je m'efforce de voir dans ses hautes fonctions un triomphe pour la gent féminine, mais je ne peux m'empêcher de songer tristement que c'est en écrasant les Canadiens français qu'elle a mérité de bien belles récompenses.

Alice Derome, i.l., Montréal

•••

Quelques précisions sur la vente de L'Echo abitibien

Monsieur Pierre Julien, Québec-Presse.

Votre article sur la presse du Nord-Ouest contient un paragraphe qui me concerne spécialement et qui peut être interprété comme originant de moi comme source d'information; je tiens à apporter les précisions suivantes:

1- Je n'ai jamais été propriétaire de l'Imprimerie Lebonfon; ma participation dans cette entreprise était minoritaire et je n'ai donc pu distribuer 60% des actions à des collaborateurs et des amis.

2- L'histoire du Trust: il est vrai que le National Trust a contacté un de mes collaborateurs et moi, pour se porter acquéreur et du journal (L'Echo abitibien) et de l'imprimerie, deux entreprises distinctes et dans lesquelles j'avais une participation; tous les deux, nous avons accepté de donner les bilans des entreprises en cause pour que le représentant du Trust soit en mesure de nous faire une offre; dès la première rencontre, j'ai clairement spécifié que je ne céderais par le journal à quelqu'un qui ne pourrait s'identifier. Nous avons reçu une offre d'achat pour les deux entreprises et elle a été refusée. Le représentant du Trust, devant ma détermination à ne pas céder le journal à quelqu'un d'anonyme, nous a fait part que son client était intéressé à se porter acquéreur de l'imprimerie seulement; c'est de là que vient toute votre confusion; j'ai dit à quelques collaborateurs que celui qui prendrait le contrôle de l'imprimerie pourrait mettre le journal en difficulté, en refusant de l'imprimer ou par un ensemble de mesures dilatoires, ce qui voudrait dire à ce moment que nous n'aurions pas le choix.

3- Le Trust est revenu à la charge, au début du mois de décembre et mon principal collaborateur à l'imprimerie a convenu avec moi que nous ne ferions aucun mouvement avant un certain temps.

4- La venue de Québecor: J'étais en communication avec M. Péladeau depuis déjà quelques années et à l'occasion il me demandait si les entreprises où j'avais des intérêts étaient à vendre. Je l'ai reçu avec deux de ses collaborateurs, à Val-d'Or, à l'occasion d'une rencontre d'information avec les dirigeants de groupes socio-culturels et économiques. Le lendemain, nous avons eu des pourparlers et nous avons accepté de présenter nos bilans. Une offre que j'ai considérée comme avantageuse a été faite, et mes collaborateurs et moi l'avons acceptée. Rien de plus, rien de moins. Quant à mon départ du journal, c'est une décision personnelle qui a été prise dans les premiers jours de juin, et cela ne concerne pas le public. Le reste de votre article ne me concerne pas.

Lucien Fontaine

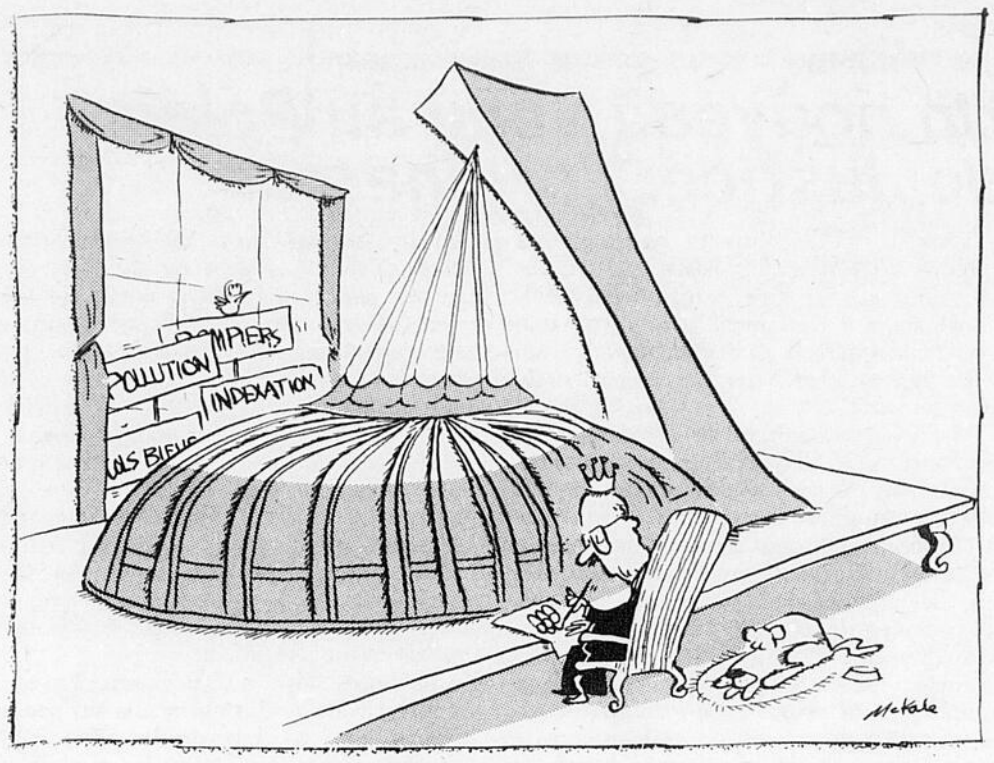

De la révolution tranquille à Robert Bourassa

En 1960, un gouvernement libéral sous la direction de Jean Lesage était porté au pouvoir avec son équipe du tonnerre préconisant "La révolution tranquille".

De fait, ce fut une révolution tranquille, tellement que nous aurions pu entendre voler une mouche. Quant à l'équipe du tonnerre, elle n'a jamais causé de perturbation atmosphérique. L'électorat québécois s'attendait à des améliorations majeures opérées avec fermeté et dans la légalité, ce fut malheureusement une grande déception que l'on pourrait qualifier de fiasco.

En 1962, nouvel appel au peuple dans le but de faire entériner l'étatisation des pouvoirs électriques: René Lévesque en était le principal artisan à titre de ministre des Richesses naturelles. C'était là un nouvel espoir pour ceux qui avaient l'ambition de revaloriser la situation au Québec; c'était une victoire assurée à l'avance.

Au lendemain de cette élection, un groupe assez imposant de ministériels a fait des pressions indues auprès du ministre responsable afin de remettre à plus tard l'exécution de ce projet. Nous avons vu un René Lévesque contourner les pièges qu'on lui tendait et réussir comme par magie un projet en faveur duquel la population s'était prononcée.

Nous avons appris plus tard que les "trusts" de l'électricité étant de bons pourvoyeurs à la caisse électorale libérale, avaient convaincu certains ministériels influents de remettre aux calendes grecques l'exécution de ce projet. Le tour de force réussi par René Lévesque à cette occasion fut le commencement de ses déboires; il fallait à tout prix se débarrasser de ce "casseux de veillées" qui savait se tenir debout face aux puissances occultes.

En 1966, Jean Lesage, le plus bel homme du Canada, se croyait capable à ce titre de remporter une victoire personnelle; il a donc mis de côté les principaux responsables de la victoire précédente, René Lévesque en tête, et s'est placé seul en évidence. Résultat: l'Union nationale reprend le pouvoir à la surprise générale. La grenouille qui se voulait aussi grosse que le boeuf venait de péter!

Un changement de direction s'imposait donc au parti Libéral. Dans les témoignages sur le crime organisé, nous avons vu que la pègre avait des intérêts à protéger dans l'élection du successeur de Jean Lesage et que Robert Bourassa était leur homme de choix. En effet, celui-ci s'est hissé sans trop de difficulté à la tête du parti.

En 1970, Robert Bourassa redonnait le pouvoir à son parti en utilisant des slogans qui se sont avérés fallacieux par la suite; on a eu recours au coup à jamais célèbre de la Brinks. Plusieurs électeurs se sont vus alors frustrés de n'avoir pas réussi à faire élire un gouvernement foncièrement honnête; on venait pour la "N"ième fois depuis des décennies de se faire fourrer. C'est ce que l'on peut appeler de la violence morale. A noter que parfois, la violence morale engendre la violence physique. Le comportement des individus face à une telle situation est différent selon le caractère de chacun. Ma façon, à moi, de désapprouver une iniquité est de procéder comme je le fais en ce moment, de la dénoncer publiquement par la voix des média d'information, tout particulièrement dans les journaux. D'autres ne peuvent utiliser le même procédé pour des raisons diverses; cette catégorie d'individus se contente de ravaler et de refouler son dépit jusqu'à ce que ça déborde – ce que nous avons vécu en octobre 1970.

C'est là que la violence morale engendre la violence physique. Nous voyons alors nos têtes d'affiche se terrer comme des rats et utiliser les services de gorilles et de matraqueurs pour protéger leur peau ainsi que celle de leur famille et cela aux dépens des contribuables, c'est-à-dire à même nos impôts. Ces mêmes personnes accusent différents organismes et individus d'être la cause de tous ces maux; ils blâment tout le monde sauf les principaux responsables: EUX-MEMES.

Personnellement, je suis contre la violence sous toutes ses formes, mais peut-on blâmer un honnête citoyen de se défendre contre l'agression d'un bandit?

Au scrutin d'octobre 1973, on a raffiné les méthodes déjà existantes et utilisées dans le passé; on a mis l'accent sur la souveraineté culturelle dénoncée plus tard par le ministre fédéral Gérard Pelletier, le fédéralisme rentable qui s'est révélé par la suite des plus mensongers; on a truqué la liste électorale pour permettre l'élection ou la ré-élection de certains candidats qui se sentaient perdus à l'avance; on a simulé un enlèvement pour faciliter l'élection du plus grossier personnage au salon de la race, etc., etc.

Une fois en place, ce gouvernement usurpateur a ressuscité le népotisme qu'il avait lui-même tellement dénoncé sous le régime duplessiste, il nous a imposé le bill 22 malgré la réprobation d'une grande majorité de la population et l'on a vu à cette occasion des ministres et des députés ministériels piétiner sur leur conscience et ignorer la volonté et le désir de leurs électeurs en appuyant ce projet néfaste par solidarité ministérielle.

Abusant de sa majorité en Chambre, nous voyons un Robert Bourassa se moquer des délégations qui viennent protester contre les abus dont il se rend coupable.

A l'occasion de la Superfrancofête, nous avons vu nos deux premiers ministres de Québec et d'Ottawa se donner la main pour tenter de ridiculiser davantage les Québécois. On a utilisé des citoyens bien intentionnés comme cobayes. Des athlètes de l'Ontario, du Manitoba et du Nouveau-Brunswick ont été envoyés à la boucherie, ignorant tout du rôle qu'on voulait leur faire jouer; toute cette mise en scène dans le but de leurrer les journalistes étrangers présents au festival. On voulait présenter une image du Canada à l'égard du Québec.

J'ose espérer que les victimes de cette turpitude ont maintenant réalisé que les quolibets et les remarques désagréables qu'ils ont entendus ne s'adressaient pas à leur personnalité mais plutôt à ce qu'ils représentaient. Je suis persuadé que tout francophone de quelque province ou quelque pays qu'il origine est et sera toujours le bienvenu au Québec. La stupidité et la bêtise de nos dirigeants sont seules la cause de ce malentendu qui se résorbera sans doute.

En terminant, si notre gouvernement autocrate actuel continue à se moquer du tiers de la population du Québec représenté par un cinquième des députés, il n'aura peut-être pas la chance de ridiculiser une proportion beaucoup plus considérable de l'électorat au prochain scrutin provincial.

Ronald Roy, Charlesbourg

QUOI DE NEUF par l'équipe

Un "automne show" à Longueuil...

Il y aura un "automne show" cette année dans la ville de Longueuil... Il s'agit d'une manifestation monstre en vue d'aider les grévistes de la **United Aircraft** et qui se déroulera, durant 24 heures, les samedi et dimanche 19 et 20 octobre. Il y en aura pour tous les goûts: quatre grands spectacles avec des artistes de réputation; les "talents de chez nous" (pour les amateurs); du théâtre, des films et vidéos; un piano-bar; des kiosques d'information et même une parade de mode! L'organisateur de cet "automne show", Guy Bisaillon, prévoit aussi des "puits d'abondance" où l'on pourra déposer sa contribution au fonds de secours des grévistes. Ces puits seront sans doute des "bols" de toilette tant il est vrai que l'argent n'a pas d'odeur...

•••

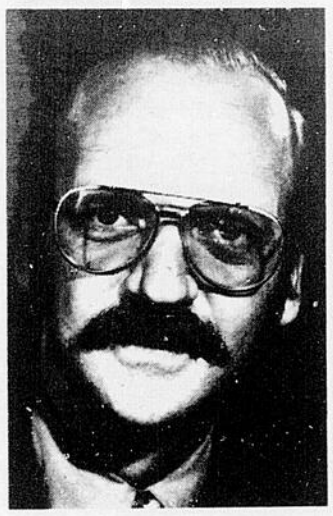

Robert Burns

L'aile gauche du PQ en congrès

"Pour nous, la qualité du contenu de l'indépendance du Québec importe autant que l'indépendance elle-même". C'est ce qu'affirme la direction de l'association régionale de Montréal-centre du parti Québécois, dans son rapport en prévision du congrès qui aura lieu les 27, 28 et 29 septembre. Ce congrès, qui réunira les délégués de dix-sept comtés de l'est, du centre et du sud-ouest de la métropole, aura lieu à la polyvalente Pierre-Dupuy, 2000 rue Parthenais. La direction de Montréal-centre (l'aile gauche du PQ) rappelle l'intérêt qu'il faut porter aux syndicats, aux groupes populaires et à des initiatives comme QUEBEC-PRESSE. Et l'appui qu'il faut donner aux grévistes. Le député de Maisonneuve, Robert Burns, prononcera le discours de clôture du congrès.

•••

Des conseils de quartier pour Montréal?

Faudrait-il à Montréal des "conseils de quartier", comme le préconise le **Rassemblement des citoyens** qui fait la lutte au parti civique du maire Drapeau? La question sera étudiée les 4 et 5 octobre lors d'un colloque organisé par le **Centre de recherches et d'innovation urbaines** de l'Université de Montréal. On y fera un bilan d'expériences semblables dans des villes comme Winnipeg, Santiago du Chili, Grenoble et Bologne en Italie. Le vendredi soir 4 octobre, on pourra voir deux films de l'ONF sur les expériences de Grenoble et de Bologne. Le colloque se tient à la faculté des sciences sociales, 3150 rue Jean-Brillant. Pour renseignements: 343-7165.

Charlebois, Trudeau et Bourassa...

Parmi les nombreux journaux francophones du monde entier qui ont consacré des articles au festival de la jeunesse francophone de Québec, le journal français Ouest-France a donné comme exemple de "l'ironie parfois grinçante et très irrespectueuse" des Québécois l'échange entre les premiers ministres Trudeau et Bourassa et le chanteur Robert Charlebois.

Après son spectacle, Charlebois reçoit les félicitations du premier ministre Trudeau, qui lui dit qu'il est "un chanteur pas ordinaire".

On sait que Charlebois a répondu à Trudeau: "Vous, vous êtes un premier ministre pas ordinaire", et qu'il a ajouté, en pointant Bourassa du doigt: "Lui, voilà un premier ministre ben ordinaire".

•••

Plus de 1600 écrivains au Québec

La bibliothèque nationale du Québec vient de faire l'acquisition de 1,600 photos d'écrivains québécois. Ces photos, qui ont été publiées depuis 1965 dans la revue professionnelle "Vient de paraître", étaient la propriété de Edi-Québec, appartenant à l'Association des éditeurs canadiens et à la Société des éditeurs de manuels scolaires du Québec. Il s'agit là de la contribution de la revue "Vient de paraître", qui souligne ainsi son dixième anniversaire.

•••

Rencontrez les artistes

La Relève, une toute nouvelle galerie d'art située rue Saint-Denis, à Montréal, invite les étudiants des écoles secondaires, des cégeps et des universités à venir rencontrer les artistes qui exposent en ce moment, à discuter d'art et aussi à consulter l'étonnante documentation qui concerne l'art québécois, à la galerie. Les peintres et graveurs iront même dans les écoles s'ils y sont invités. La Relève expérimente en effet une nouvelle formule visant à faire connaître et apprécier l'art québécois partout dans le Québec. Les responsables de la galerie veulent faire dans le domaine de l'art ce que le Patriote a fait pour la chanson et les chansonniers.

•••

Radio-Québec: "fade out" temporaire

Radio-Québec va se retirer des ondes en douce (on se demande comment elle pourrait le faire autrement, d'ailleurs!) pendant une période d'un mois environ, soit de la mi-décembre à la mi-janvier.

Il s'agit de ceci: Radio-Québec diffuse actuellement par le câble tranquillement. A compter de janvier, à la suite d'une décision prise par le Conseil de la radio-télévision du Canada (CRTC), Radio-Québec pourra diffuser par UHF. Du coup, Radio-Québec va voir son auditoire partir de quasi rien pour atteindre à une écoute relativement importante.

Pour ça, il faut être prêt: avoir des émissions enregistrées d'avance, avoir des plans d'émission précis et prêts à être réalisés, du personnel en quantité suffisante, etc... Bref: devenir une maison de diffusion capable d'alimenter les antennes.

Or, Radio-Québec a eu, fin 1973 et début 1974, une longue grève. Grève dont elle s'est difficilement remise. Au point ou, malgré les préparatifs sur papier, Radio-Québec n'est pas capable d'affronter ses échéances. Seule solution: fermer boutique pendant au moins un mois, au niveau de la diffusion, question d'accumuler du matériel et de se mettre en place pour une production quotidienne valable.

Bon! Aussi bien se préparer qu'improviser. Mais depuis le temps que Radio-Québec se prépare, l'auditoire va être difficile. Difficile mais tellement pas gâté par les concurrents de Radio-Québec qu'il ne serait pas étonnant que ça marche assez bien merci, côté Radio-Québec. En tout cas, on le souhaite!

Le Vidéographe attend des projets

Le Vidéographe, ayant obtenu un budget du Conseil des arts du Canada pour financer une trentaine de productions en 74-75, fait appel à tous ceux, groupes ou individus, Qui seraient désireux de réaliser un vidéogramme "dont le sujet a une portée collective". On peut soumettre ces projets en se rendant au Vidéographe de la rue Saint-Denis. Un comité du programme se réunit une fois par mois.

AVIS

L'ASSOCIATION COOPERATIVE DES PUBLICATIONS POPULAIRES

QUEBEC-PRESSE

CONVOQUE TOUS SES MEMBRES

À UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

DATE: Lundi le 30 septembre 1974
HEURE: 19 heures 30 - 7 heures 30 p.m.
ENDROIT:
Ecole Cardinal NEWMAN,
4835 Christophe-Colomb,
Montréal

ORDRE DU JOUR:

1. **Ouverture par le président**
2. **Appel des administrateurs**
3. **Lecture de l'avis de convocation**
4. **Adoption de l'ordre du jour**
5. **Situation financière de Québec-Presse**
6. **Ajournement**

le Conseil d'Administration
Pierre Maheu, secrétaire

Les Affaires sociales

Le ministère de la social-technocratie ...que dirige un ministre technocrate

par Paul Terrien

QUEBEC - Le plus gros ministère québécois n'a que quatre ans.

Fondé en 1970 par la fusion des anciens ministères de la Santé et de la Famille et du Bien-Etre social, il affecte d'une manière ou d'une autre la vie quotidienne de tous les Québécois.

Il applique la politique sociale du gouvernement, divisée en trois secteurs: la santé, les services sociaux et la sécurité du revenu. Parce qu'il est l'instrument gouvernemental qui a les liens les plus directs avec la population, le ministères des Affaires sociales est aussi sur la première ligne des luttes d'influence entre le fédéral et le provincial.

La définition par Québec d'une politique sociale globale, suggérée par la commission Castonguay-Nepveu, a souvent heurté de front les programmes fédéraux. Aussi le premier ministre des Affaires sociales, Claude Castonguay, a-t-il fait figure, durant les quatre ans qu'il a dirigé ce ministère, du porte-parole de l'autonomie québécoise.

En janvier 1971, à sa première rencontre "fédérale-provinciale", avec les ministres du Bien-être des autres provinces, Castonguay avait exposé la nécessité pour le Québec de disposer de la "primauté législative" pour mettre en oeuvre sa nouvelle politique sociale. Répétée en février de la même année à une rencontre des premiers ministres, cette position devait notamment conduire à l'affrontement spectaculaire de Victoria en juin 1971.

L'échec de la conférence de Victoria a mis fin aux négociations constitutionnelles sur la "primauté législative" demandée par le gouvernement québécois, mais l'établissement d'un nouveau régime d'allocations familiales a redonné brièvement la vedette au ministre Castonguay et à son homologue fédéral John Munro. Après le remplacement de Munro par Marc Lalonde, le Québec a pu négocier un compromis sur les allocations familiales.

Depuis ce temps, le ministère des Affaires sociales, sous la gouverne de Claude Forget, est devenu plus sage et se contente d'administrer son budget de près de $2 milliards.

La politique sociale québécoise vise essentiellement, par son objectif de la sécurité du revenu, à lutter d'une façon globale contre la pauvreté. L'aide aux défavorisés et aux chômeurs est cependant conditionnée par le niveau du salaire minimum, l'Etat ne voulant pas rendre plus attrayante la position du chômeur que celle du petit salarié.

Pour respecter l'égalité des malchances, sans doute.

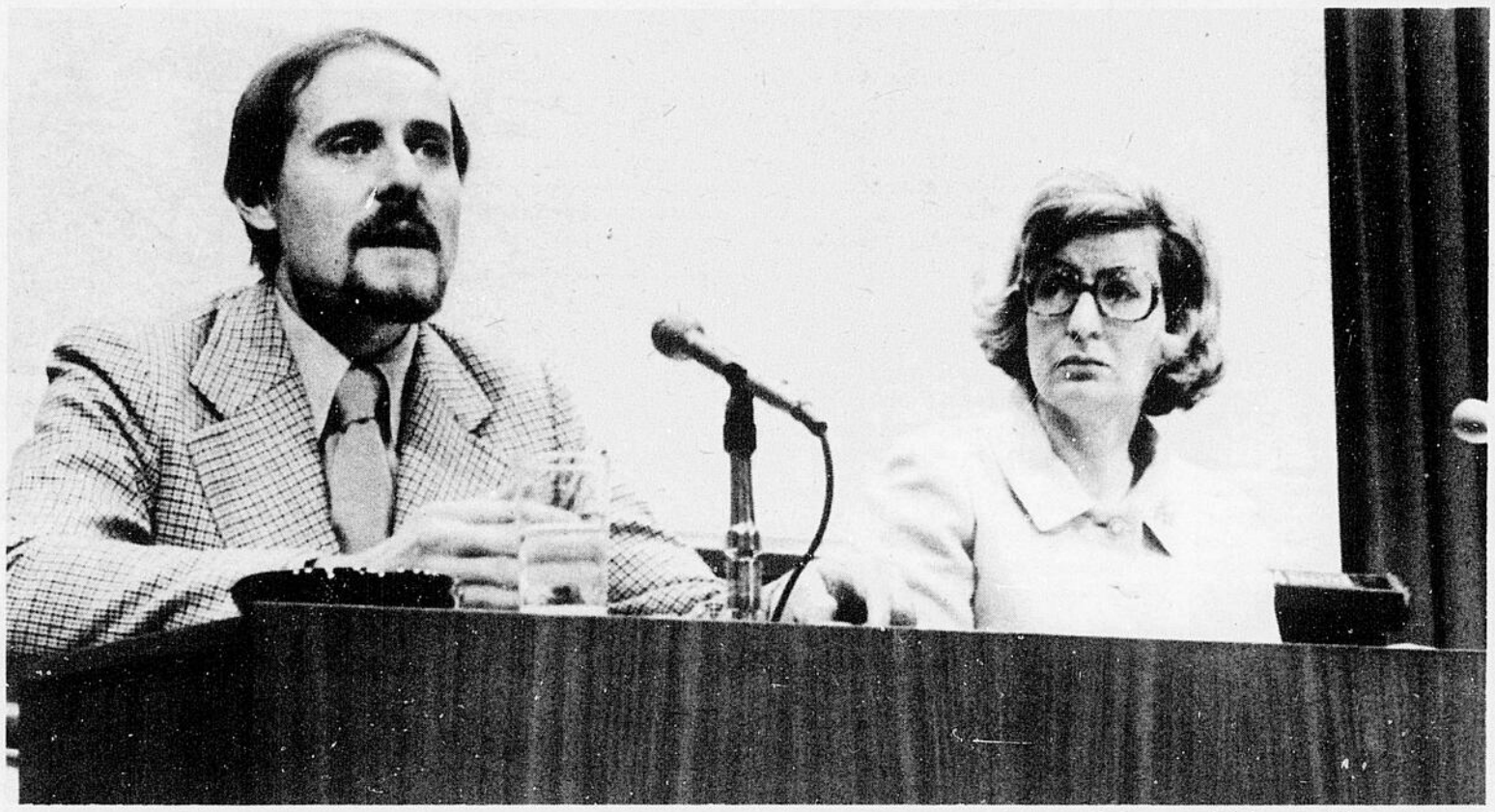

LE MINISTRE Claude Forget lors d'une récente conférence de presse. A ses côtés, Lise Bacon, ministre d'Etat aux Affaires sociales, responsable de la nébuleuse politique des garderies. (photo Vital Barbeau)

QUEBEC - En dépit de son évidente compétence comme administrateur, le ministre des Affaires sociales Claude Forget a été souvent critiqué depuis qu'il a remplacé Claude Castonguay.

Ces critiques, qui ne se sont pas seulement fait entendre dans l'Opposition, mais aussi dans la population et même au gouvernement, sont à l'origine de la rumeur persistante selon laquelle, au premier remaniement, Forget échangerait son portefeuille contre celui de Raymond Garneau, ministre des Finances.

Car, à bien des égards, le ministère des Affaires sociales est beaucoup plus difficile à diriger que le ministère des Finances, ou que tout autre ministère en vérité.

Ce ministère est celui qui a le plus de contacts directs avec la population, et surtout, avec la population défavorisée de notre société, dont le niveau de vie lui-même est fixé par les politiques du ministère des Affaires sociales.

Le mandat du ministère des Affaires sociales n'est en effet rien de moins que de "créer des conditions de vie permettant à la personne humaine de s'épanouir en lui assurant une qualité et un niveau de vie convenables".

Or, les meilleurs diplômes d'économie ne font pas nécessairement un bon porte-parole des pauvres.

Déjà, du temps de Claude Castonguay, l'expansion considérable du ministère des Affaires sociales en avait fait une structure compliquée dans laquelle le citoyen ne semblait exister que par son numéro d'assurance-sociale.

Les retards des chèques d'aide sociale sont maintenant imputés à de lointains ordinateurs et les taux de prestations obéissent à des capricieux barèmes.

Le sentiment de frustration ressenti par les citoyens démunis qui doivent s'adresser au ministère des Affaires sociales a amené les dirigeants de celui-ci à parler depuis plusieurs mois "d'humaniser" le ministère.

Et, comme l'a déjà dit le député péquiste Claude Charron, "si on veut humaniser ce ministère, il faudrait peut-être humaniser le ministre pour commencer".

Universitaire et technocrate

A 38 ans, Claude Forget n'est sorti de l'université que depuis huit ans. Bachelier ès arts de l'Université de Montréal en 1955, il termine ses études de droit au même endroit en 1959. A Londres, il obtient en 1962 un baccalauréat en sciences économiques, puis en 1963 une maîtrise en sciences économiques et en finances publiques. Il poursuit à l'université américaine John Hopkins des études en économie et en recherche opérationnelle et obtient son doctorat en 1966.

Professeur à l'Université de Montréal jusque'en 1969, il travaille ensuite comme économiste pour le Private Planning Association of Canada, qui deviendra par la suite le C.D. Howe Institute. Il a aussi participé à la commission royale d'enquête sur la fiscalité, la Ligue des droits de l'homme (dont il sera quelque temps président) et la commission Castonguay-Nepveu.

Il a écrit une douzaine de livres, la majorité en anglais, sur des sujets aussi variés que la fiscalité, le commerce chinois et la pollution dans l'arctique.

Il entre au ministère des Affaires sociales en 1971 comme sous-ministre adjoint, chargé du financement. A la démission du ministre Castonguay, il se fait élire, en 1973, dans le comté montréalais de St-Laurent pour lui succéder à la tête du ministère.

Bien préparé à l'administration du plus gros budget du gouvernement du Québec (le ministère des Affaires sociales accapare près de 40 pour 100 du budget global du Québec), il a cependant gardé de sa carrière d'universitaire et de technocrate une allure sévère qui ne facilite pas ses rapports avec les groupes de citoyens qui font parfois appel à lui directement.

Le printemps dernier, il s'est plutôt mal tiré d'un affrontement avec une association de parents d'enfants handicapés, qui ont dû réclamer bruyamment du haut des tribunes de l'Assemblée nationale une rencontre avec le ministre. C'est finalement le sous-ministre Jacques Brunet qui a expliqué aux représentants des parents la nouvelle politique du ministère sur le placement des enfants en foyer nourricier.

Peu de temps après cet épisode, l'attaché de presse du ministre écrivait à tous les correspondants parlementaires pour leur offrir de rencontrer, deux ou trois à la fois, le ministre des Affaires sociales. Ces rencontres informelles, pour lesquelles on avait réservé les jeudis matin, de 10 heures à 11 heures, devaient, selon la lettre d'invitation, "faire connaître davantage le ministre en dehors du cadre rigide d'une conférence de presse".

Il ne restera plus, après cela, au ministre que d'inviter à son bureau les citoyens défavorisés... par petits groupes.

L'Etat impuissant devant le spectre de la dénatalité

Taux (1) de natalité, de mortalité et nuptialité, Québec, 1966 à 1971 et par région administrative, 1971.

Année	Taux de natalité	Taux de nuptialité	Taux de mortalité
1966	19.0	7.7	6.7
1967	17.3	7.9	6.6
1968	16.3	7.8	6.7
1969	16.0	7.9	6.7
1970	15.3	8.3	6.7
1971	15.2	8.2	6.8
1972	14.0	8.9	7.0
Région administrative 1972			
Bas St-Laurent/Gaspésie	14.7	9.3	7.1
Saguenay/Lac St-Jean	15.3	11.0	5.4
Québec	14.9	9.7	7.1
Trois-Rivières	12.6	10.3	7.4
Cantons de l'Est	14.9	10.5	7.8
Montréal	13.2	8.3	7.1
Outaouais	17.1	8.6	6.7
Nord-Ouest	17.0	9.5	6.3
Côte Nord	19.9	8.0	4.0
Nouveau-Québec	29.6	5.2	5.8
TOTAL	14.0	8.9	7.0

QUEBEC – Le ministère des Affaires sociales n'a encore manifesté aucun intérêt spécial pour le phénomène de la décroissance démographique spectaculaire au Québec, qui risque de devenir d'ici à quelques années le plus épineux problème de l'Etat.

Le premier ministre Bourassa s'est ouvert à quelques reprises, dernièrement, de son inquiétude devant le fléchissement subit du taux des naissances au Québec. Lui qui promettait, il y a quelques années, de créer des emplois à la centaine de mille pour réduire le chômage, devra probablement envisager bientôt "l'importation" de main d'oeuvre étrangère.

Les récentes projections établies par Statistiques- Canada à partir des données du recensement de 1971 confirment que l'inquiétude du premier ministre est bien fondée. Selon l'hypothèse "moyenne" développée par le bureau fédéral de la statistique, la population du Québec, dans moins de 30 ans, ne représentera plus que 22.6 pour cent de la population canadienne totale, alors qu'elle en constitue aujourd'hui 28 pour cent.

Moins de députés francophones

C'est d'ailleurs en comparant ainsi le taux d'accroissement de la population québécoise à celui des autres provinces que la plupart de ceux qui ont analysé ces chiffres en sont arrivés à craindre surtout pour l'influence du Québec dans la Confédération. On a notamment fait valoir que le nombre de députés québécois à la Chambre des Communes en 2001 aura diminué de 74 à 60, soit le même nombre (à cette époque) que l'Alberta et la Colombie-Britannique, et deux fois moins que l'Ontario.

Cela aurait, a-t-on amplement souligné, pour effet de rendre singulièrement moins "rentable" le fédéralisme canadien. Les électeurs canadiens pourront alors sans difficulté élire un gouvernement majoritaire sans la participation du Québec, et ne se laisseront pas facilement émouvoir par des projets de bilinguisme ou de biculturalisme.

De semblables extrapolations politiques agitent probablement les milieux libéraux qui savent que l'idée de l'indépendance du Québec pourra se développer en relation avec la diminution du rôle québécois à Ottawa.

Pourtant rien n'indique encore qu'un gouvernement québécois indépendant serait davantage capable de freiner la décroissance démographique au Québec. Ce que le Québec indépendant pourrait gagner en suscitant une plus grande immigration, d'autre part pourrait s'annuler par de nouvelles "migrations" vers l'Ontario.

Et, au-delà des considérations politiques, que l'on résume habituellement par le contrôle de l'immigration ou des échanges Québec-Ontario, le taux de natalité lui-même obéit à des lois que l'on ne connaît pas encore très bien.

Du taux le plus élevé au plus bas.

Du plus élevé, le taux de natalité au Québec est passé, en peu de temps, au plus bas rang des pays industrialisés. Ce vieillissement de la population comporte des effets économiques et sociaux importants.

On ne fait pourtant que commencer, au Québec, à s'interroger sur les causes de cette chute de la natalité et les façons d'y remédier. Le ministère des Affaires sociales, qui a été créé à partir d'une fusion avec un ministère de la Famille, s'est borné à constater que depuis l'application de la loi des allocations familiales, le nombre moyen d'enfants par famille est tombé de 2.46 en 1968 à 2.09 en 1973.

L'aide sociale: 60% des pauvres sont oubliés

QUEBEC - La loi de l'aide sociale du Québec, parce qu'elle ne s'adresse qu'aux ménages dont le chef ne travaille pas, trahit son premier objectif qui est de "garantir à chaque personne les ressources nécessaires à la satisfaction de ses besoins essentiels".

En n'assistant pas les petits salariés, le gouvernement ignore la misère de ceux dont les revenus sont insuffisants, pas moins de 60 pour 100 des pauvres au Canada étant des travailleurs.

Une étude de la politique d'aide sociale du gouvernement, rédigée par un ancien fonctionnaire du ministère des Affaires sociales. M. François Aubry, souligne à ce sujet le règlement no 1 de la loi de l'aide sociale limite l'assistance aux personnes seules aptes au travail et âgées de moins de 30 ans à $85 par mois, en contradiction avec le premier objectif de la même loi qui rejette toute catégorisation des bénéficiaires, dont celle basée sur l'aptitude ou l'anaptitude au travail.

La commission d'enquête sur la santé et le bien-être social (commission Castonguay-Nepveu), qui est à l'origine de la politique sociale du Québec avait pourtant établi elle-même que "l'insuffisance de revenus ne peut être la responsabilité personnelle des membres de la société", et que "la pénurie plus ou moins prononcée d'emplois caractérise l'économie canadienne et en particulier l'économie québécoise; il est inutile de souligner qu'un individu, en tant que tel, ne peut porter la responsabilité de cet état de choses".

De plus, une étude sur "l'employabilité" des bénéficiaires d'aide sociale, entreprise en février 1973 par le ministère démontre que 60 pour 100 des bénéficiaires ne pourront jamais trouver d'emploi.

Parmi les autres 40 pour cent, jugés aptes à travailler à différents degrés, 3.6 pour cent seulement sont employables dont 2.8 pour cent sont employables immédiatement.

La Direction générale de l'aide sociale a aussi effectué une étude des bénéficiaires qui retournent au travail, et qui indique que plus de 80 pour 100 des bénéficiaires qui obtiennent du travail occupent des emplois ne nécessitant que de très faibles qualifications.

La majorité des hommes est embauchée comme ouvriers non spécialisés (58 pour 100), et la majorité des femmes 56 pour cent, occupent divers emplois de service (aide-ménagères, serveuses, vendeuses, etc.).

Selon M. Aubry, ces chiffres, qui n'ont jamais été publiés par le ministère, démontrent que le marché concurrentiel du travail n'est pas adapté aux possibilités de la très grande majorité des bénéficiaires d'aide sociale compte tenu de leur formation scolaire et professionnelle, leur état de santé et leur âge.

Les bénéficiaires d'aide sociale qui retournent au travail ne possèdent en effet qu'une faible scolarité: 88 pour 100 d'entre eux ont moins de 12 ans de scolarité.

Ceux-là qui réussissent à s'intégrer au marché du travail, note M. Aubry, seront aussi, de façon générale, les premiers à être mis à pied lors de périodes de chômage.

Distribution procentuelle des bénéficiaires de l'aide sociale selon le degré d'employabilité, Montréal et province, avril 1973.

Région	EMPLOYABLES			RECLASSABLES			PROTEGEABLES				DEPENDANTS	TOTAL
	Degré I %	Degré II %	Total %	Degré I %	Degré II %	Total %	Degré I %	Degré II %	Degré III %	Total %	%	%
Région de Montréal	3.5	1.0	4.5	13.5	3.8	17.3	6.9	6.8	8.7	22.4	55.8	100.
Autres régions	2.2	0.5	2.7	13.2	3.7	16.9	7.0	4.3	5.1	16.4	64.0	100.
TOTAL	2.8	0.8	3.6	13.3	3.8	17.1	6.9	5.5	6.8	19.2	60.1	100.

Classement des assistés sociaux selon leur aptitude au travail; réalisé au moyen du croisement d'un certain nombre d'indicateurs d'employabilité (âge, scolarité, qualifications et état de santé). Dans ce tableau, les "employables" sont ceux qui peuvent intégrer le marché du travail immédiatement ou à très court terme; les "reclassables", ceux qui ont besoin de recyclage; les "protégeables," ceux qui ne peuvent travailler régulièrement ou normalement; les "dépendants", ceux qui ne pourront jamais travailler.

Le Québec décourage l'avortement, même thérapeutique

QUEBEC – Bien qu'il ait reçu, il y a un an, un dossier sur l'avortement au Québec qui décrivait éloquemment la mauvaise volonté des hôpitaux québécois, le ministère des Affaires sociales n'a jamais annoncé de politique précise sur cette question.

Le ministre Forget préfère ne pas parler de l'avortement. Jusqu'au dénouement récent de la cause célèbre du Dr Morgentaler, le ministre disait ne pas vouloir commenter un sujet qui faisait l'objet d'une étude par les tribunaux. Depuis, il n'a rien dit.

Le Conseil des affaires sociales et de la famille (CASF), organisme d'études et de recherche qui conseille le ministère des Affaires sociales, a constaté qu'à cause de la réticence des hôpitaux québécois francophones à établir les comités de l'avortement thérapeutique prévus par la loi canadienne, "la femme francophone doit souvent recourir soit à des hôpitaux québécois anglophones, soit à des avorteurs clandestins, soit encore s'adresser aux cliniques et hôpitaux de pays étrangers".

Un hôpital de Plattsburg reçoit à lui seul plus de Québécoises que les 200 hôpitaux québécois francophones réunis.

Pourtant, au Québec comme ailleurs, les demandes d'avortement ont augmenté considérablement: on a pratiqué 580 avortements thérapeutiques en 1970 et 2,919 en 1972.

Le résultat immédiat de l'attitude conservatrice des hôpitaux québécois se vérifie par le recours fréquent à l'avortement clandestin, qui occasionne, selon les statistiques canadiennes, des troubles postopératoires dans 15 ou 25 pour cent des cas.

Sur les 210 hôpitaux accrédités par le ministère, 23 seulement ont un comité pour l'avortement thérapeutique, dont seulement 12 sont des hôpitaux francophones. De ces 12 hôpitaux, sept n'ont pratiqué aucun avortement en 1972 (année dont datent les données recueillies par le CASF), tandis qu'un autre n'en a pratiqué qu'un seul. Un pour cent seulement des hôpitaux québécois ont donc formé un comité pour l'avortement thérapeutique.

Il a déjà été constaté que la plupart des hôpitaux catholiques au Québec invoquent le fait qu'ils ne possèdent pas de comité pour l'avortement pour repousser toute demande d'avortement. D'autres hôpitaux ont formé le comité permis par la loi, mais y ont nommé des médecins irréductiblement opposés à l'avortement.

La loi canadienne sur l'avortement, rédigée de façon vague, accorde beaucoup de latitude aux comités thérapeutiques (formés d'au moins trois membres qui soient des médecins).

Au Québec, a constaté le Conseil des affaires sociales d'ailleurs lui-même peu suspect d'un trop grand libéralisme, les autorités médicales n'acceptent de provoquer un avortement que lorsque la santé physique de la mère est en danger, ne tenant pas compte de la dimension psychosociale de la santé.

L'influence de l'Eglise catholique, dont les évêques québécois en mars 1973 ont réclamé "pour l'enfant à naître la protection de la loi", agit encore puissamment dans les hôpitaux québécois.

Les partisans de l'avortement sur demande ou même de l'application généralisée de la loi actuelle auront aussi fort à faire pour convaincre les membres de l'Assemblée nationale. Les trois députés libéraux, membres de la Commission parlementaire des Affaires sociales, qui sont médecins, Henri Lecours (Frontenac), Guy Fortier (Gaspé) et Fernand Dufour (Vanier), ne sont guère favorables à la libéralisation des lois sur l'avortement.

Portrait de la clientèle des centres d'avortements

QUEBEC - Le Conseil des affaires sociales et de la famille a dû avoir recours au Centre des femmes de Montréal pour obtenir un portrait de la clientèle des centres d'avortements.

Le Centre des femmes, fondé en 1970 par le Front de libération des femmes, pour aider les femmes aux prises avec une grossesse indésirée, a constaté une différence marquée entre les clientèles anglophone et francophone, qui se sont présentées rue de Mentana en nombre à peu près égal.

Les anglophones étaient à peu près toutes célibataires et âgées de moins de 25 ans, tandis que la très grande majorité des francophones étaient âgées de 30 ans ou plus, et avaient déjà des enfants; quand ces femmes n'étaient pas séparées ou divorcées, le mari était habituellement en chômage.

Les femmes jeunes, a-t-on remarqué par ailleurs, ont de plus en plus recours à l'avortement.

Le CASF note aussi que "en général, plus la femme est instruite, plus elle a recours à l'avortement si elle n'a pas utilisé de contraceptifs ou si elle a eu recours à des contraceptifs inefficaces". Les femmes de milieux urbains ont d'autre part davantage recours à l'avortement que les Québécoises des milieux ruraux.

Le salaire de la femme au foyer n'est pas pour demain

QUEBEC – Les mères de famille québécoises ne doivent pas s'attendre à recevoir bientôt le salaire ou la prime que certains pays envisagent de donner à la femme travaillant au foyer.

Au cours de la discussion en commission parlementaire, au mois de mai dernier, des crédits du ministère des Affaires sociales, le ministre Forget a avoué que cette question n'était pas à l'étude.

Les représentants de l'Opposition à cette commission, Claude Charron et Camille Samson, avaient souligné qu'une telle mesure de soutien du revenu constituerait une forme d'encouragement à la natalité.

Le ministre Forget, à cette occasion, a évité de répondre directement aux questions de l'Opposition avant d'avouer que son ministère n'étudiait même pas la possibilité de verser une telle allocation à la femme au foyer.

Le député libéral de Taschereau, Irénée Bonnier, avait de son côté manifesté sa sympathie pour cette idée, suggérant que le ministère des Affaires sociales en examine le mérite et fasse rapport aux députés.

M. Forget n'a cependant pas répliqué à cette suggestion de son collègue, pas plus qu'il n'a commenté l'appui, quelques instants plus tard, d'un autre député libéral, Guy Fortier, au salaire de la femme.

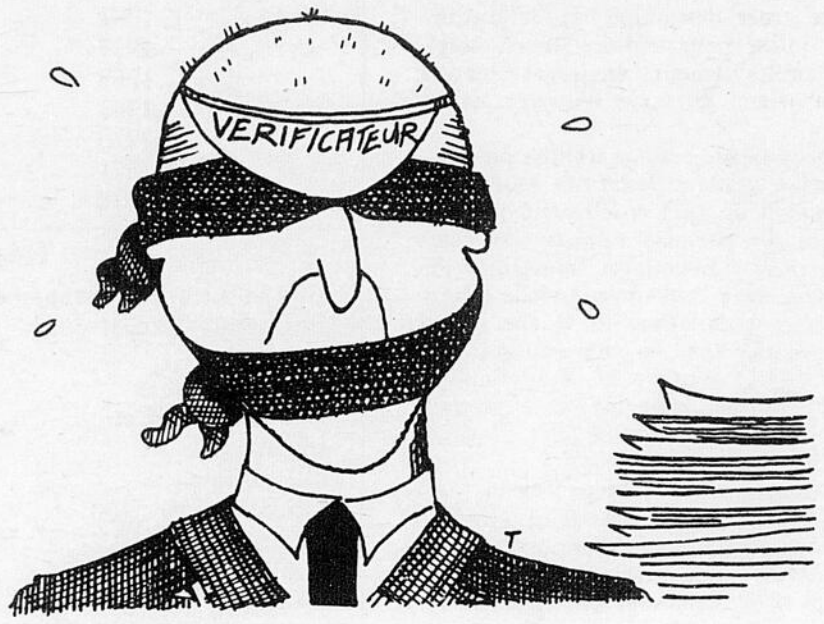

- Le budget de Montréal (510 millions pour 73-74) n'a pas l'objet d'une discussion au Conseil Municipal depuis 10 ans.

- Les taxes (taxe foncière et taxe d'eau) frappent le payeur de taxes en proportion directe de ce qu'il dépense pour se loger. Or, les citoyens à faible revenu dépensent proportionnellement plus que les riches pour se loger (par rapport à leur revenu).

- A l'Hôtel de Ville, il n'y a pas de vérification budgétaire effective qui établisse si les sommes prévues aux divers postes du budget sont véritablement affectées à ces postes.

Le Rassemblement des Citoyens de Montréal propose:

- présenter aux conseils de quartier un projet de budget;

- remplacer la taxe d'eau et la taxe foncière par un impôt municipal progressif sur le revenu des corporations et des particuliers;

- établir une vérification sérieuse de l'affectation des dépenses aux postes budgétaires pour lesquels elles ont été prévues.

Pour changer la stituation actuelle, le R.C.M. a besoin de votre appui.

Vous trouverez ci-joint un chèque au montant de . . . . . .

Je suis membre du R.C.M. . . . . Don . . . . . .

Je veux devenir membre du R.C.M. . . . . Cotisation

$2.00 Don . . . . . .

Nom . . . . . .

Adresse . . . . . Téléphone . . . . . .

PARIZEAU EN LIBERTÉ

Une pincée de millions pour le pétrole québécois

A Vienne, les pays exportateurs de pétrole ont décidé qu'à partir de juillet prochain le prix du baril serait indexé à la hausse générale des prix, c'est-à-dire au rythme d'inflation dans le monde. On pensait qu'après les formidables augmentations des deux dernières années, le cartel des pays producteurs laisserait les consommateurs respirer un peu. Pas du tout. Leur nouveau pouvoir d'achat, les pays Arabes entendent bien le conserver. Et, pour cela, ils font comme tout le monde: ils indexent.

On comprend mieux alors l'espèce de chantage à la crise mondiale, à l'apocalypse économique auquel se sont livrés ces jours-ci MM. Kissinger et Ford. Les Etats-Unis sont maintenant des importateurs massifs de pétrole. Le secrétaire d'Etat pensait bien, par la voie diplomatique, stabiliser le prix du pétrole. Il constate avec aigreur que la force et la puissance, sur le plan économique et financier, ne sont pas le seul apanage des Etats-Unis.

La petite Norvège

Plus le prix du pétrole monte, plus s'accentuent les tentatives d'échapper au cartel des pays arabes. En Europe, en particulier, des sommes gigantesques sont investies dans l'exploration des gisements de gaz et pétrole sous la mer du Nord. Les résultats déjà obtenus sont spectaculaires. La petite Norvège est d'ores et déjà le premier pays d'Europe occidentale à combler tous ses besoins et à exporter du pétrole. Tout en gardant un contrôle pointilleux sur le rythme et les conditions d'exploitation de sa nouvelle richesse.

La Grande-Bretagne, qui avait lancé sa première révolution industrielle à partir de son charbon, se trouve maintenant au centre d'une immense zone sous-marine dont les ressources de gaz et de pétrole sont démontrées et qui devraient largement couvrir les besoins britanniques d'ici à dix ans.

Dans une foule d'autres pays, l'exploration a pris depuis deux ans un solide coup d'accélération.

Un risque calculé

On comprend alors que les pays arabes prennent un risque calculé. Ils savent que tant d'efforts déployés pour échapper à leur emprise vont finir par porter fruit et que l'usage rapidement répandu de l'énergie nucléaire réduira tôt ou tard le rythme d'augmentation du marché du pétrole.

Il s'agit donc pour eux de profiter au maximum d'une situation qui peut être temporaire. S'ils peuvent maintenir entre eux la solidarité que les grandes compagnies pétrolières ont si longtemps manifestée, ils pourront aussi garder les prix élevés et continuer à les augmenter. Quitte, dans quelques années, à réévaluer les perspectives.

Tout cela s'inscrit dans une stratégie universelle qui bouleverse les coûts de production d'une foule d'industries, déséquilibre les balances de paiements, change les perspectives de développement des pays du Tiers-Monde, soit pour les améliorer (s'ils ont du pétrole), soit pour les détériorer (s'ils n'en ont pas). Indiscutablement, c'est le phénomène le plus important des années que nous vivons.

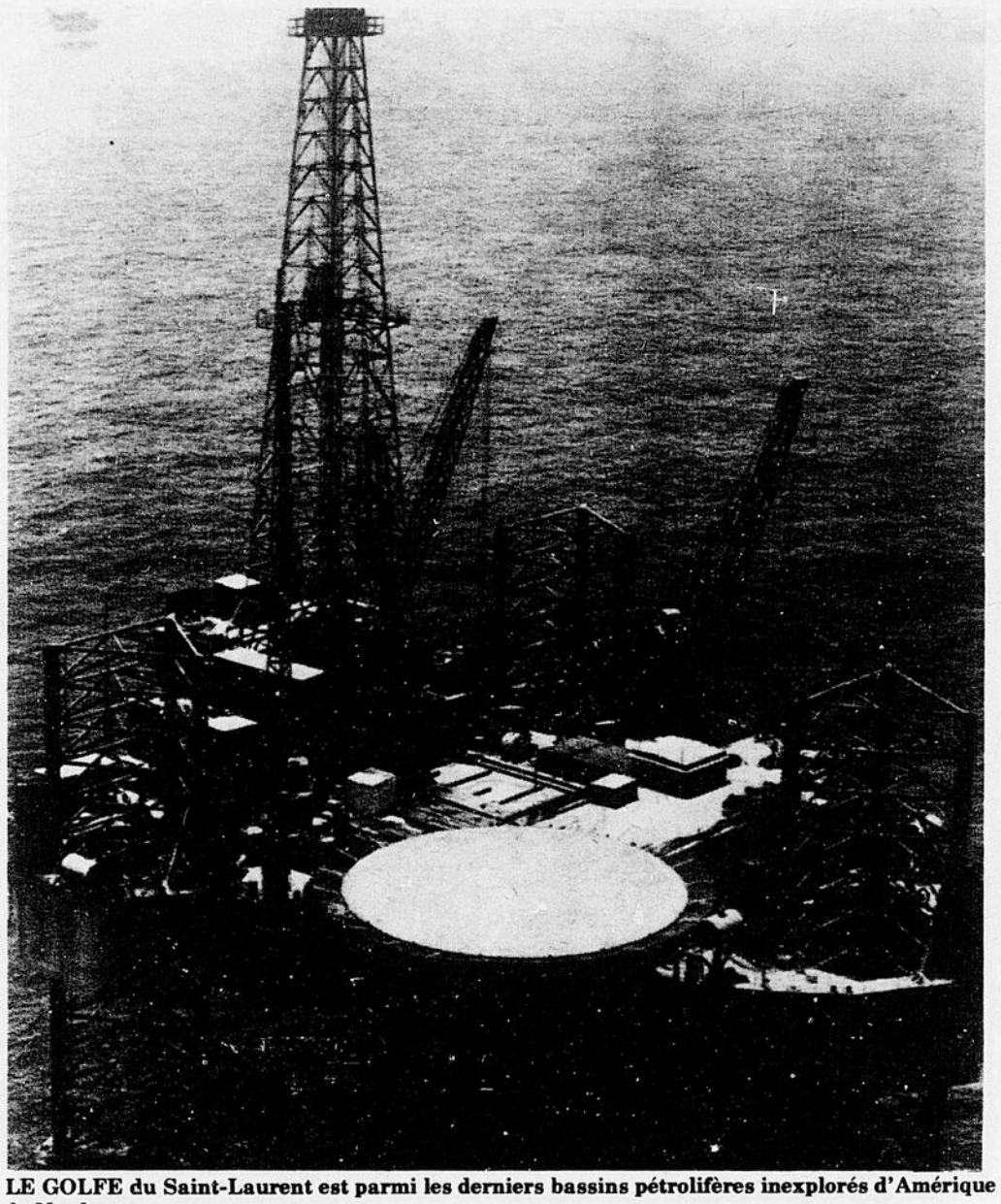

LE GOLFE du Saint-Laurent est parmi les derniers bassins pétrolifères inexplorés d'Amérique du Nord.

L'isolement canadien

Les Canadiens ne s'en rendent pas vraiment compte, sauf par le truchement des pages internationales de leurs journaux. En percevant une forte taxe sur le pétrole de l'Ouest exporté aux Etats-Unis et en payant une forte subvention sur le pétrole importé dans l'Est, le gouvernement fédéral a, en partie, isolé les Canadiens de l'impact direct de la crise pétrolière. Les prix ont monté, sans doute, mais bien moins que dans la plupart des autres pays.

Les premiers ministres Trudeau et Bourassa en ont tiré un argument politique: si les Québécois n'étaient plus Canadiens, ils paieraient leur essence bien plus cher. Evidemment. Et s'ils demandaient le rattachement du Québec à l'Arabie Saoudite, ils la paieraient encore moins cher! Quand, de nos jours, un pays a la chance d'avoir assez de pétrole pour ses besoins, il serait tout de même assez curieux qu'il n'en fasse pas profiter ses citoyens.

Derrière l'image politique, il y a cependant un élément valable. Un Québec indépendant n'aurait pas, dans les circonstances présentes, de source propre de pétrole. Et un Québec encore intégré au Canada finira par payer les prix arabes si, comme tant de signes le laissent prévoir à Ottawa, le gouvernement canadien réduit graduellement et la taxe à l'exportation et la subvention à l'importation.

Que l'on soit donc indépendantiste ou fédéraliste, le souci devrait être le même: s'il y a au Québec une quelconque possibilité de trouver du pétrole et de l'extraire à des conditions à peu près normales, on serait insensé, dans le monde d'aujourd'hui, de ne pas tout mettre en oeuvre pour l'exploiter.

Le golfe inexploré

On a pensé longtemps qu'il y en avait le long du Saint-Laurent et en Gaspésie. Certains le pensent encore et il se fait toujours un peu d'exploration dans ces régions. C'est cependant dans le golfe du Saint-Laurent que les perspectives sont le plus brillantes.

Voici ce qu'en disait, dans son rapport annuel de 1972-73, le président de la **Société québécoise d'initiatives pétrolières (SOQUIP),** M. Bernard Cloutier: "Le golfe du Saint-Laurent est parmi les derniers bassins pétrolifères inexplorés en Amérique du Nord. Cela résulte du fait que la région est sous l'eau, que la géologie est compliquée et que les cibles pétrolières sont profondes. Il est maintenant possible, grâce aux progrès récents dans les techniques d'exploration sismique et à de meilleurs équipements et installations de forage en mer, de surmonter les difficultés de l'exploration dans des conditions climatiques et géologiques difficiles. Ce progrès est illustré par les opérations courantes dans d'autres régions frontalières, telles l'offshore de l'Est canadien, la mer du Nord et le territoire arctique."

Travail peu avancé

En dépit de ces progrès techniques, le travail a peu avancé. Il y a eu d'abord les querelles fédérales-provinciales pour savoir à qui appartenaient les droits miniers sous-marins et qui avait le droit d'émettre des permis d'exploration. Puis les compagnies internationales, devant l'urgence de la situation, ont eu tendance à engouffrer leurs investissements dans ces bassins qui, telle la mer du Nord, semblaient les sources les plus susceptibles de produire le plus rapidement, après dix ou vingt ans de travaux préliminaires.

Le gouvernement du Québec a bien créé sa propre compagnie d'exploration, SOQUIP. Mais en lui donnant, pendant quelques années, la somme mirobolante de $1.5 millions par an, il la condamnait à l'insignifiance.

Dans son dernier budget, le gouvernement du Québec a augmenté ses versements à $7.5 millions par an. C'est déjà beaucoup mieux. Comme le souligne M. Cloutier dans son rapport, il faut faire mieux encore! "Comme le coût moyen d'un forage de recherche en mer est d'environ trois millions, le programme initial de forages représentera un investissement de dizaines de millions. En cas de découverte, ces puits devront être suivis de forages de développement et de travaux de mise en production qui coûteront des centaines de millions."

Une pincée de millions

Au moment où le ministre des Finances prépare son budget pour l'an prochain, on souhaite qu'il soit saisi d'un certain sentiment d'urgence. Si on s'est lancé sans assez réfléchir dans le projet de la baie James – dont on évaluait il y a 4 ans le coût à 2 milliards, il y a 2 ans à 6, maintenant à 12 et éventuellement à 18 milliards, s'il faut en croire les indiscrétions –, on ne va tout de même pas reculer devant une pincée de millions pour des travaux pétroliers qui peuvent changer l'avenir.

QUEBEC PARTOUT

par Pierre Julien

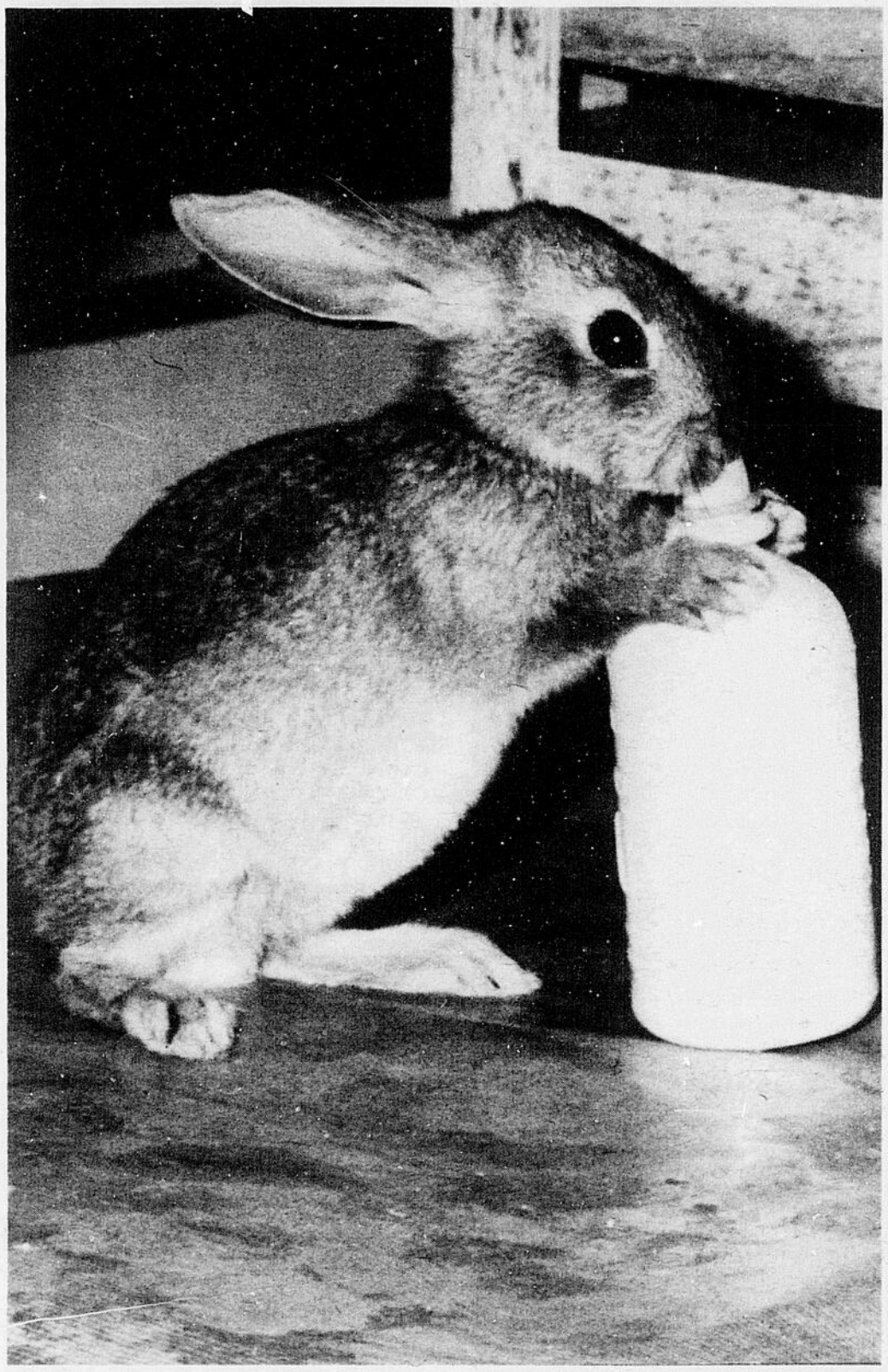

Oui, les lapins savent nager

"Les lapins savent-ils nager? J'ai entendu à la télévision que les feuilles de pacanier peuvent servir à teindre les cheveux gris en brun. Où puis-je trouver de ces feuilles? – J'aimerais savoir si les érables avaient toujours leurs feuilles le 23 octobre 1973?"

Sur les 130,000 demandes de renseignements que reçoit chaque année la section des relations extérieures du ministère de l'Agriculture du Canada, il s'en trouve des farfelues. Le directeur de ce service, M. Ludger Bellefleur, précise qu'il ne reçoit jamais moins de 500 lettres par jour et que, de ces temps-ci, on l'interroge surtout sur les maladies des arbres. "A l'époque de la conscription pour la guerre au Vietnam, nous recevions beaucoup de lettres de citoyens américains désirant s'établir sur des fermes au Canada, explique-t-il. Il y a, bien sûr, la masse des citadins nouvellement installée sur des terres, qui veulent en savoir plus long sur les politiques gouvernementales en matière d'agriculture."

Quant aux lapins, il savent nager...

Témiscamingue

On ferme une prison, mais pas la bonne

La section "détention" du ministère provincial de la Justice projette de fermer la prison de Ville-Marie dans le Témiscamingue peu avant les fêtes de Noël. Ce centre de détention, qui logeait une quarantaine de détenus dans le passé, n'en compte plus maintenant qu'une dizaine, les autres ayant été transférés à la prison de Rouyn. Quant aux gardiens, on les invite à aller travailler ailleurs en leur soulignant que le ministère s'engage à payer leurs frais de déménagement.

Les organismes officiels de la région trouvent cette décision tout à fait injustifiée. En effet le conseil municipal de Ville-Marie, les Chambres de Commerce locale et régionale, le conseil de comté font pression sur le ministère de la Justice pour qu'il modifie sa décision, estimant que la prison de Ville-Marie est plus adéquate que celle de Rouyn. Cette dernière, située dans un sous-sol, est petite, mal éclairée, mal aérée, et les détenus ne peuvent pratiquement pas mettre le nez dehors. Celle de Ville-Marie par contre compte trois étages, est équipée d'un vaste parloir et possède un terrain de 400 pieds sur 400, aménageable en cour extérieure.

On considère dans plusieurs milieux que cette décision est nettement politique et que, comme toutes les décisions de cette nature, on ne tient aucun compte de la réalité ou du simple bon sens. Par ailleurs, le Syndicat des agents de la paix (2,600 membres) négocie en ce moment un projet de convention collective à l'échelle provinciale et ne veut pas pour le moment intervenir dans cette affaire.

Gros-Cacouna

Le super-port n'est pas encore dans le sac

Le Comité de promotion du port de Gros-Cacouna (CPPC) demande que "le gouvernement provincial, par la bouche de son premier ministre, prenne position ouvertement vis-à-vis du gouvernement fédéral et qu'il exige la réalisation sans délai du projet protuaire de Gros-Cacouna."

Pourquoi une telle exigence? Parce que les gens de l'est du Québec sentent que le lobbying des provinces Maritimes auprès du gouvernement fédéral peut bientôt leur rapporter les fruits que bien des régions convoitent. Il est en effet question de décisions prochaines quant à des projets de concentrations portuaires-ferroviaires dans la Nouvelle-Ecosse et dans la baie de Cheesapeake. Ces projets visent à accaparer les opérations de liaison entre les supernavires de l'Atlantique et la région des Grands Lacs.

De plus, le projet d'implantation d'une aciérie de $500 millions dans cette région dépend de l'aménagement d'un super-port: la production de cette aciérie est destinée à l'exportation.

Là encore, estime le CPPC, "les retards d'Ottawa à rendre publiques ses décisions concernant Gros-Cacouna se révèlent extrêmement inquiétants, surtout quand on entend dire que les Maritimes sont actuellement en avance dans la course pour l'implantation de cette industrie" (l'aciérie).

Mégantic-Compton

Une belle route libérale

La semaine dernière, Québec-Presse relatait dans cette page que l'état des routes de rang du comté de Mégantic-Compton était déplorable alors que la route du rang qui mène chez le député Omer Dionne était impeccable. Cette information est incomplète. Nous venons d'apprendre qu'une autre route de rang est impeccable: celle qui conduit chez l'organisateur libéral du comté, M. Marcel Fortin. Les jaloux de Saint-Isidore surnomment cette route le "boulevard Fortin". Spécifions que ce "boulevard", qui a coûté $145,000 ne mesure qu'un mille et ne dessert qu'une seule personne. Si étonnant que cela paraisse, les gens de La Patrie et de Chartierville qui doivent allonger leur trajet de 13 à 18 milles pour aller à Sherbrooke, en raison du mauvais état des routes, considèrent que la réfection du "boulevard Fortin" est scandaleuse. Ils vont même jusqu'à dire que le député exagère. Une chance que le député Dionne compte un ardent défenseur dans la personne du maire de Nantes, M. Gaston Bouchard. Dans une lettre ouverte à La Tribune, ce maire souligne que le député Dionne "est un travailleur infatigable qui travaille pas moins de quinze heures par jour. Je l'encourage à continuer son bon travail, écrit-il, car les résultats ont déjà commencé à se faire sentir dans le comté. Et c'est en l'encourageant qu'il aura le courage de s'occuper des problèmes de tous, et non en le dénigrant". Le député aurait été sans doute gêné de lire cette lettre si son signataire n'avait pas précisé qu'il n'était pas "rouge". Non. "...comme maire, je suis neutre et juste pour tous", termine-t-il. Que les mécontents se le tiennent pour dit!

Cloridorme

Des villages à sec

Cloridorme, Saint-Yvon, Petite-Anse et Pointe-Frégate ne font pas partie officiellement du Tiers Monde, mais de la Gaspésie. Pourtant, ce groupe de municipalités n'ont pas de système d'acqueduc. Et la majorité des puits artésiens sont à sec. Plusieurs familles n'ont ni bain ni douche. Quant à l'eau potable qu'on réussit péniblement à trouver, sa qualité est plus que douteuse.

Pourtant, l'ingénieur municipal de Cloridorme a réglé la question des plans et devis mais il ne peut commencer les travaux: le ministère des Affaires municipales n'a pas encore donné son accord de principe. Le comité de citoyens de l'endroit, qui a l'appui du maire, M. Fiola, qualifie ce retard de criminel et en a assez de cette image, "certes, très romantique pour le touriste, qui photographie des indigènes charriant de l'eau à cheval lors de son tour de Gaspésie chaque été". Une population sans eau n'a aucune garantie d'hygiène, souligne enfin le comité.

Saint-Faustin

Le PQ et les cambrioleurs

Dans l'édition du 18 septembre de l'hebdomadaire "L'ECHO DU NORD", on en raconte une bien bonne sur les craintes qu'un vieil Anglais entretenait à l'égard du parti Québécois. Par un vendredi 13 septembre, quatre cambrioleurs se rendaient chez le vieux monsieur de 70 ans, qui habite à Saint-Faustin, en vue de lui dérober la somme de $55,000 qu'il gardait dans un coffre-fort. Fait banal, direz-vous. Ce qu'il faut savoir, c'est que le vieil Anglais, lors des dernières élections provinciales, craignait tellement une victoire du parti Québécois qu'il décida de retirer son argent de la banque, craignant de se faire "exproprier" par le parti... Il s'acheta alors un coffre-fort et y engouffra cette somme chez lui.

Le métro et les autobus

Une grève politique

par Louis Fournier

"Ce n'était pas une grève politique mais elle l'est devenue. On a voulu faire un exemple sur notre dos et casser le mouvement ouvrier. Nous, on s'est dit qu'on allait aussi faire un exemple et prouver que les travailleurs peuvent gagner la bataille de l'indexation des salaires, par tous les moyens."

C'est un premier bilan de la grève du métro et des autobus par ceux qui l'ont déclenchée, les 1,600 employés de garage et d'entretien de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal (CTCUM). **La grève a éclaté le 7 août et a duré quasiment 7 semaines dans l'illégalité.**

La gauche syndicale

Ceux qui font ce premier bilan, pour QUEBEC-PRESSE, n'ont été élus à la direction du Syndicat du transport de Montréal (CSN) **que le 26 juin dernier. Très combatifs, très politisés, ils font partie de ce qu'on peut appeler la gauche syndicale.**

Jacques Beaudoin, 35 ans, électricien à la signalisation du métro depuis 1966, est président du syndicat. Pierre Arnault, 31 ans, électricien "sur les voitures" depuis 1968, est agent syndical. Ils sont à l'image d'un syndicat militant, avec beaucoup de jeunes dans la trentaine, francophones à 95%.

Depuis 1970

Beaudoin et Arnault ont commencé à se regrouper, en 1970, avec des militants qui voulaient démocratiser le syndicat, le transformer en "un meilleur outil de lutte". Ils ont participé à la création d'un journal des travailleurs de la CTCUM, "L'Engrenage". **Lancé en novembre 1971, c'est "un journal de shop" qui a paru presque tous les mois depuis lors.**

Beaudoin, Arnault et leurs camarades ont aussi fait de l'action politique, au sein du Conseil ouvrier du transport **et du** Front d'action politique (FRAP). **Depuis la dissolution du FRAP, ils participent aux activités du** Regroupement des militants syndicaux.

Une victoire...

Boulevard Saint-Joseph, près de la station de métro Laurier, dans leur local encore jonché de pancartes de piquetage, ils ont parlé de leur bataille, dans le va-et-vient des syndiqués qui arrivaient de leur "chiffre" de travail, de bonne humeur après la victoire...

JACQUES BEAUDOIN, président du Syndicat des grévistes de la CTCUM: tant qu'on n'aura pas un parti ouvrier...

"Il faut remonter à 1967 pour savoir pourquoi on s'est tant battu cette année. L'année de l'Expo, on s'est fait casser notre grève par une loi spéciale, le bill 1. Le ministre du Travail en ce temps-là était un dénommé Maurice Bellemare, faudrait pas l'oublier!

"Depuis 1967, il y a eu beaucoup de débrayages spontanés chez nous, une dizaine au total. Quelques heures ou une journée. Par-dessus la tête de l'ancien exécutif du syndicat. En janvier dernier, près de 1,000 gars sont sortis pour protester contre la suspension d'un camarade qui avait refusé de travailler à Noël. C'est l'origine du conflit qu'on a vécu: l'article 35.02 de la convention collective laisse les syndiqués libres de travailler les jours fériés. On est rentré avec une injonction, la dernière qu'on ait respectée!

Cheveu sur la soupe

"La grève du mois d'août n'est donc pas arrivée comme un cheveu sur la soupe. Il y avait beaucoup de frustrations d'accumulées. Et on voulait l'indexation. On l'avait demandée le 25 mars.

- Il y avait aussi un nouvel exécutif.

- Il s'est fait un travail patient pour transformer le syndicat depuis 1970 et bâtir une solidarité par le comité du journal, l'élection de délégués de la base au conseil syndical. Nous avons été élus en juin sur un programme clair: défendre inconditionnellement toutes les revendications et les intérêts des travailleurs, être disponible pour lutter tant et aussi longtemps que la base en manifestera le désir. On a dit aux gars: "On va vous suivre".

Une provocation

"Et c'est ce qui est arrivé quand la CTCUM, le 3 juillet, en plein été, a décidé de suspendre 73 employés qui avaient refusé de travailler à la Saint-Jean et le 1er juillet. Une provocation, carrément. Les gars nous ont dit de ne pas laisser faire ça. Ils ont ouvert eux-mêmes la machine.

- Et ce fut la grève...

- On a monté un comité de grève de **57 militants** élus. On a tenu des assemblées générales en masse où il y avait près de 1,000 membres - malgré les vacances. On a publié un bulletin de grève quotidien, "Au boutte". On a découvert de nouveaux militants et personne n'a essayé de forcer les lignes de piquetage.

- Mais une grève dans les services publics, c'est difficile.

- On est conscient que ça dérange le monde mais on n'avait plus le choix. Quand le patron veut rien savoir sur rien, il est responsable de la situation. Hanigan était tellement arrogant que notre grève n'a pas été si impopulaire que ça.

Les leçons à tirer

- Et les leçons de tout ça?

- D'abord, la CTCUM qui ne voulait pas négocier une miette a été obligée de négocier avec des hors-la-loi comme nous autres! Ensuite, on est allé chercher une forme d'indexation. On ne dit pas qu'on a gagné beaucoup dans notre poche mais c'est une très grande victoire de principe. Le principe de l'indexation est acquis pour la prochaine négociation **(le contrat expire le 11 juillet et le projet syndical doit être remis en janvier 1975).**

"Enfin, ce qui compte surtout, c'est qu'on a fait un exemple. La bourgeoisie voulait stopper le mouvement de revendication des syndicats en nous isolant, en nous brisant. Elle n'a pas réussi. Au contraire, le mouvement devrait se renforcir. C'est un bout de chemin de fait.

La CSN s'est mouillée

- Et l'appui des syndicats?

- La CSN a fini par se mouiller et elle nous a bien aidés, surtout avec le piquetage des derniers jours. La centrale a compris que la bataille était importante pour tous ses autres syndicats. Ce qu'on doit regretter, c'est le manque d'unité et de solidarité entre les centrales. On n'a même pas pu organiser une manifestation vraiment conjointe."

Que pensent du jugement Deschênes le leaders des grévistes de la CTCUM?

"Faut pas s'illusionner sur l'ouverture d'esprit de Deschênes. Son jugement découle tout simplement d'un rapport de force qui était en notre faveur, en faveur du mouvement ouvrier. Deschênes craignait de mettre de l'huile sur le feu, d'entraîner un durcissement. Il a voulu sauver les meubles et refaire une nouvelle face à la Justice. Nous, on n'y croit pas. La Justice, comme l'Etat, sert une classe de monde, la bourgeoisie. On se laisse pas récupérer par des gars comme Deschênes. Il parle de la politisation des masses comme si c'était mauvais. Il n'a encore rien vu!

Un parti ouvrier

Et la politique là-dedans?

On a bien vu qu'aucun parti politique ne nous a appuyés, sauf le **Rassemblement des citoyens de Montréal.** Même pas le PQ. Les péquistes de Montréal-Centre nous ont envoyé un télégramme d'appui mais ils devraient se rendre compte qu'ils sont tout seuls, qu'ils n'ont plus rien à faire dans le PQ. On aimerait bien qu'ils nous rejoignent pour bâtir un parti des travailleurs au Québec. Tant que nous n'aurons pas un parti ouvrier, on ne pourra compter que sur nos syndicats et sur nous-mêmes.

·No·16· 5·9·74·

AU BOUTTE

BULLETIN QUOTIDIEN D'INFORMATION DU SYNDICAT DU TRANSPORT DE MONTREAL (CSN)

776 BOUL. ST-JOSEPH EST, 842-5181 ou 286 — 842-6554

EXIGEONS INDEXATION

GRANDE MANIFESTATION

RÉSISTONS INJONCTIONS

JEUDI LE 5 SEPT.

DÉPART

CARRÉ VIGER

COIN CRAIG-BERRI

7.30 P.M.

Indépendamment de vos heures de piquetage, il est très important que tout le monde y participe.

PRÉSENTEMENT EN LUTTE POUR L'INDEXATION ET AUX PRISES AVEC DES INJONCTIONS, APPELLENT À LA SOLIDARITÉ DE TOUS LES TRAVAILLEURS

La Victoire est au BOUTTE!

LE JOURNAL des grévistes.

L'Université de Porto-Rico: bastion anti-impérialiste

par Mireya Castaneda
(Service spécial de PRENSA LATINA)

L'Université de Porto Rico (UPR), centre traditionnel d'opposition, est aujourd'hui l'objet d'un plan de répression dont les premières manifestations ont été la violation de son autonomie et l'élimination de dirigeants étudiants.

L'attitude du gouvernement colonial envers les problèmes universitaires fait partie d'une politique plus large de répression pratiquée dans toute l'île.

Le schéma de répression laisse entrevoir la proximité d'un processus tendant à mettre fin à la légalité bourgeoise elle-même; celle-ci, bien que très superficiellement, les empêche de procéder ouvertement à l'application de la politique du gros bâton.

Le projet de réforme judiciaire

Un exemple évident de ce processus est ledit "Projet de réforme judiciaire" qui réduira le nombre et la participation des jurés, supprimera le recours d'"Habeas Corpus" et permettra à la police d'effectuer des perquisitions sans autorisation préalable.

Elle prend forme également avec la consolidation des organes classiques de répression (police, garde nationale et corps de recherches criminelles, CIC) utilisés pour la persécution des étudiants, des ouvriers et contre le mouvement indépendantiste en général.

Des mesures spécifiques ont été conçues pour l'UPR, mais elles n'ont pas encore pu être mises en pratique grâce à la combativité déployée par les étudiants.

L'établissement d'un règlement général des étudiants et la réorganisation du système universitaire sont quelques-uns des principaux aspects de ce schéma.

Ladite organisation a été approuvée par le Conseil de l'Education supérieure (CES) en mars 1973, mais elle n'a pu être mise en vigueur jusqu'à maintenant.

Le Conseil de l'Education supérieure a expliqué, dans le projet, la nécessité de régionaliser l'éducation supérieure afin de supprimer la concentration d'étudiants sur le campus de Rio Piedras.

LES ETUDIANTS de l'Université de Porto-Rico ont été reçus dans les bureaux de la présidence par un cordon policier.
(Photo Prensa Latina)

Démanteler le réseau étudiant

Lors de discussions tenues avec des jeunes, ceux-ci ont manifesté que l'objectif fondamental du CES est de démanteler le mouvement étudiant afin de pouvoir neutraliser la lutte dans l'Université de Porto Rico.

Par ailleurs, ils affirment que le règlement proposé par l'administration de l'UPR est inacceptable, car il vise à mettre la communauté universitaire en marge de tous les processus institutionnels et il entraine, en outre, son affaiblissement.

La création d'un règlement était une des exigences de la grève d'octobre qui s'est terminée par une victoire éclatante des étudiants.

Pendant la grève, la Fédération des universitaires pro-indépendance (FUPI) s'est distinguée par sa capacité de combat et son organisation dans toutes les enceintes et les facultés.

Le mouvement d'octobre a été provoqué par la médiocrité de l'enseignement, par la rigidité des structures de l'institution, par la répression contre les étudiants et le manque de participation de la communauté aux discussions qui les intéressent.

La grève à laquelle ont participé des milliers d'étudiants, de professeurs et de travailleurs, a obligé le CES à reconnaître l'existence d'une crise universitaire et d'accepter une révision complète de tous les rapports entre la communauté universitaire et l'administration.

Par ailleurs, une commission spéciale a également été créée qui abordera les problèmes de la communauté, sa participation au processus de sélection et d'élection des fonctionnaires et le retour de la Garde universitaire à ses fonctions originales.

Mais ces accords ne pouvaient pas être réellement mis en pratique et ils furent violés par le CES. La première violation a consisté à nommer sans consultation préalable le nouveau recteur de Rio Piedras par le président de l'UPR, Arturo Morales Carrion.

Le recteur, Ismael Rodriguez Bou, a dû s'installer clandestinement dans le campus à cause de l'opposition des étudiants.

Les universitaires ont essayé de se réunir avec Morales Carrion, mais ils ont été reçus dans les bureaux de la présidence par un cordon policier.

La manifestation, qui exigeait l'exécution des accords du mois d'octobre, a été violemment dispersée par les forces de l'ordre qui firent usage de leurs armes réglementaires.

Cependant, ces événements n'ont pas conduit à un jugement des coupables du désordre et de l'agression, mais à un procès disciplinaire contre les dirigeants étudiants.

Le recteur en arriva même à accuser le président de la FUPI, José Rafael Coss, de participer à des activités tendant à mettre un obstacle au bon fonctionnement du centre d'enseignement, ainsi que Jaime Lopez, président du Conseil général des étudiants (CGE); Julieta Munoz, présidente du CGE de la Faculté de Lettres et Carlos Fonseca, membre du CGE.

Ces quatre étudiants furent déclarés coupables et Coss fut expulsé de l'UPR pour une durée de trois ans.

La décision prise à l'encontre de Coss n'a surpris personne puisque les cinq derniers présidents de la FUPI ont tous été expulsés de l'Université.

"Malgré la répression systématique, dit Coss, la lutte étudiante s'est poursuivie".

CROISIERES TRAVELAIDE — LE LUXE ET L'AMBIANCE, LE PLUS GRAND CHOIX, LES PLUS BEAUX BATEAUX

S.S. RAFFAELLO
Joignez-vous dès maintenant à ce groupe accompagné par Mme Fernande Phillie. Tél.: 845-8225. Départ de Montréal, le 12 octobre par autobus pour vous rendre directement à l'embarcadère à New York. Même service pour le retour. Escales: St-Thomas, Martinique, Grenade, San Juan. Retour, le 21 octobre.
A partir de $526

CROISIÈRE GALA MÉDITERRANÉEN
S.S. LEONARDO da VINCI
50 jours—15 escales—1000 aventures.
Joignez-vous à un groupe homogène de Canadiens français, accompagné de Montréal par monsieur André Dufresne (679-3777).
Départ, le 24 mars. Retour le 13 mai 1975. $1900 et plus.

Travelaide a des spécialistes des croisières qui se font un plaisir de donner gracieusement des conseils. Ils connaissent tous les paquebots, les escales prévues et tous les tarifs. Ils sont en mesure de faire vos réservations et de vous guider dans le choix de votre cabine.

S.S. MICHEL ANGELO
Directeur: Monsieur Lionel Savard (845-8225).
Départ de Montréal, le 12 novembre par autobus. Embarquement à New York, 9 jours. Escales à St-Thomas, à Puerto-Rico et Curacao.
À partir de $526

CROISIÈRE GASTRONOMIQUE S.S. OCEANIC
Groupe accompagné de Montréal par André Dufresne (Tél.: 679-3777). Autobus spécial directement au bateau. Le bel itinéraire: Martinique, Grenade, La Guaira, Curacao, St-Thomas.
Départ 30 novembre, retour 13 décembre. $795, $1060 et plus

CROISIÈRE DE NOËL 1974
Groupe canadien-français accompagné de Montréal par monsieur Charles-E. Pelletier. S.S. LEONARDO da VINCI, départ 24 décembre de New York: 13 jours. 5 escales: San Juan, Aruba, La Guaira, Antigua, St-Thomas.
Tarif à partir de $760 (selon la cabine choisie) comprenant le transport de Montréal à Montréal et la manutention des bagages.

AU BON ACCUEIL DES CANADIENS DEPUIS 44 ANS

TRAVELAIDE—CENTRE-VILLE
1010 ouest, Ste-Catherine
METRO PEEL 861-7272

TRAVELAIDE—LONGUEUIL
1 PLACE LONGUEUIL 679-3777

TRAVELAIDE - ÂGE D'OR
911 est, rue BEAUBIEN
METRO BEAUBIEN 273-2581

LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANÇAIS
TRAVELAIDE ltée
SIÈGE SOCIAL, ÉDIFICE DOMINION SQUARE, MONTRÉAL 110

TRAVELAIDE—Carrefour MT-ROYAL
4454 ST-DENIS angle MT-ROYAL
METRO MT-ROYAL 845-8225

TRAVELAIDE—PLAZA-ST-HUBERT
911 est, rue BEAUBIEN
METRO BEAUBIEN 273-7755

TRAVELAIDE—CENTRE-LAVAL
Sortie 6E autoroute Entree exterieure 687-0880

TRAVELAIDE—CENTRE-LAVAL
Sortie 6E Autoroute — Promenade interieure 688-5310

TOUS NOS BUREAUX OUVERTS LE SOIR JUSQU'À 9 H P.M. SAMEDI 5 H P.M. STATIONNEMENT À L'ARRIÈRE DE NOS BUREAUX À LAVAL ET LONGUEUIL GRATUIT ET ILLIMITÉ

L'extrême

GAUCHE

au Québec

(photos Michel Elliott)

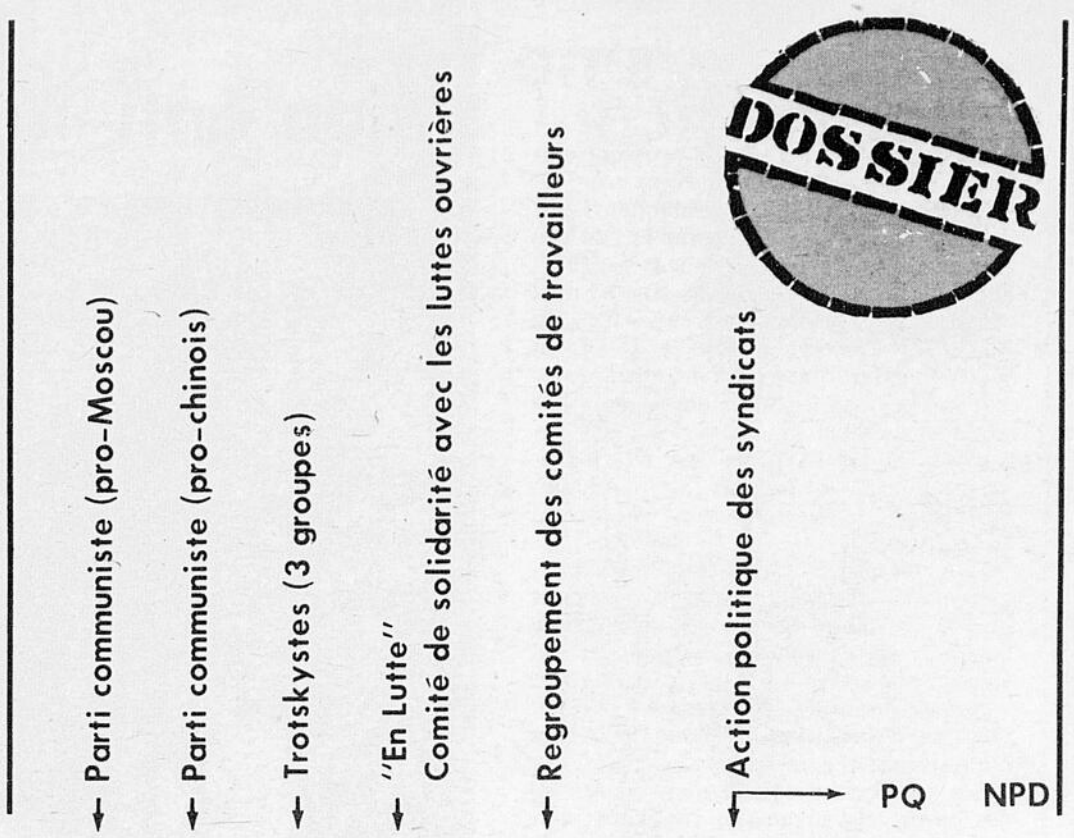

Bâtir le Parti des travailleurs

par Louis Fournier et Pierre Julien

Où en est le mouvement socialiste au Québec? L'extrême-gauche, la gauche "avancée", c'est quoi?

Qu'y a-t-il à côté de l'aile gauche, remuante mais fidèle, du parti Québécois et à côté du tout petit NPD-Québec? Qu'y a-t-il en marge de la social-démocratie ou du socialisme démocratique? (Nous ne parlons évidemment pas du délirium trémens social-démocrate du premier ministre Bourassa).

La réponse n'est pas facile car tous ceux qui veulent "faire la révolution", au Québec, ne s'y rendent pas par la même route, tant s'en faut.

Bâtir le Parti

L'objectif stratégique recherché, malgré les divisions, est pourtant assez clair: il s'agit de bâtir au Québec un **"parti de la classe ouvrière"**, un parti qui arrachera le pouvoir à la bourgeoisie et entamera la construction du socialisme. Ce parti, on lui donne des appellations diverses qui recouvrent, bien souvent, des conceptions divergentes: parti ouvrier de masse, parti prolétarien, parti révolutionnaire, parti des travailleurs. Et pour certains, le parti des travailleurs n'est pas encore le parti révolutionnaire.

Des différences notables fleurissent dans la "ligne" politique et la pratique, dans les mots d'ordre, le style de travail, les formes d'organisation. Nous ne pourrons en signaler toutes les subtilités dans ce dossier.

Un fourmillement

C'est qu'il commence à surgir ici un fourmillement de groupes progressistes et politiques **"d'avant-garde"**, marxistes, socialistes, communistes. Tout ce petit monde, hyperpolitisé et grouillant, a tendance à s'agglutiner en sectes ou groupuscules multiples, souvent antagonistes. A telle enseigne qu'un groupe qui se dit "révolutionnaire" peut fort bien se faire traiter de "réformiste petit-bourgeois" par un autre.

Les groupes d'avant-garde au Québec sont à l'oeuvre, presque exclusivement, dans la région de Montréal. Certains sont rattachés à des organisations canadiennes et même internationales. Quelques-uns ont jailli de scissions, appliquant à leur manière le mot d'ordre de Lénine: "Scission, scission et encore scission". Certains groupes comptent des militants de mouvements de gauche aujourd'hui disparus comme le **parti Socialiste du Québec** (1963-1968), le **Front de libération populaire** (1968-1970) et le **Front d'action politique (FRAP)** à Montréal (1970-1974).

Le travail d'implantation et de politisation au sein de la classe ouvrière - moteur de la révolution - est plus ou moins avancé, plus ou moins artificiel et efficace selon les groupes.

Le danger du gauchisme

Le plus grand danger qui guette les groupes politiques est ce qu'on appelle le gauchisme. Mais c'est une étiquette qu'on se renvoie allègrement d'un groupe à l'autre.

Au sens strict du terme, le gauchisme appartient au langage politique marxiste et désigne les révolutionnaires trop pressés. Il a été dénoncé par Lénine, en 1920, dans un ouvrage célèbre intitulé "Le gauchisme, maladie infantile du communisme". L'anarchiste Daniel Cohn-Bendit, tête de proue des événements de mai 1968 en France, devait répondre à cela par un autre livre: "Le gauchisme, remède à la maladie sénile du communisme"...

Grosso modo, les gauchistes ont tendance à rejeter tous les compromis et, en particulier, l'action au sein des syndicats et des parlements. Ces puristes critiquent aussi la notion de parti trop centralisé. Pour eux, la tentation est toujours forte d'"aller aux usines" pour être, selon la formule de Mao, "l'étincelle qui met le feu à la plaine". Ils sont souvent **en avant** et **en dehors** du mouvement ouvrier, intellectuels et groupusculaires.

Tous les groupes politiques ne sont pas gauchistes mais beaucoup le sont, à un moment ou à l'autre de leur évolution.

Dans les syndicats

La gauche "avancée" se retrouve aussi, au Québec, organisée à l'intérieur des syndicats, en marge des groupes politiques ou en liaison plus ou moins étroite avec eux. Il s'agit des militants "radicaux" qui, au sein des trois grandes centrales (CSN, FTQ, CEQ), travaillent à développer l'action politique "autonome" des syndicats, le "deuxième front", en vue de la création éventuelle d'un parti des travailleurs. Dans cette lignée peut s'inscrire le projet des comités populaires de la CSN et le nouveau **Regroupement des militants syndicaux (RMS),** créé à Montréal en mai dernier.

Peu de tradition de gauche

Au Québec, "l'avant-garde ouvrière" ne peut guère s'appuyer sur une forte tradition de gauche, qui aurait pu être implantée par de grands partis socialistes ou communistes comme en Europe, par exemple. La répression anticommuniste, chez nous, y est pour beaucoup.

Il reste qu'aujourd'hui, l'extrême-gauche québécoise ou la gauche "avancée" n'a jamais été aussi riche en mouvements et en tendances de tous poils qui interviennent, de plus en plus, au sein du mouvement ouvrier.

Ils se heurtent souvent (et le choc est parfois frontal) à l'hostilité des syndicats qui restent, jusqu'à nouvel ordre, la première force organisée du mouvement ouvrier. Il y a aussi des heurts avec des partis sociaux-démocrates comme le PQ, le NPD et le jeune **Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM),** créé à l'initiative des syndicats, du PQ et du NPD pour faire la lutte sur la scène municipale en prenant la relève du FRAP - qui s'est sabordé discrètement en février 1974.

Et le PQ?

Autre obstacle: la "question nationale" au Québec. La fondation du parti Québécois, en 1968, a drainé vers le PQ social-démocrate un grand nombre de militants socialistes. Ceux-ci y ont formé une sorte d'aile gauche qui accepte de "faire un bout de chemin" avec le PQ en disant que l'indépendance sera un pas vers le socialisme. Ainsi Gilbert Paquette, responsable du programme à l'exécutif national du PQ, peut-il affirmer: "On peut très bien travailler à la construction du socialisme au Québec et ne pas être d'accord avec le dogmatisme d'une certaine ligne trotskyste". Ce dogmatisme, selon Paquette, consiste à orienter l'action politique des syndicats uniquement ou prioritairement en fonction de la création d'un parti des travailleurs, aux dépens du PQ, bien sûr.

En principe

De leur côté, beaucoup de dirigeants syndicaux reconnaissent en principe la nécessité d'un parti ouvrier au Québec mais soutiennent que le temps n'est pas encore venu de le bâtir "parce que les travailleurs ne sont pas encore prêts" ou parce qu'il faut appuyer le PQ.

Tout cela rend plus difficile encore la construction d'une organisation socialiste pour laquelle travaillent, chacun selon leur ligne politique et avec des fortunes diverses, les groupes "d'avant-garde" dont nous parlons dans ce dossier.

Le parti Communiste

Le **parti Communiste du Québec** (ortho doxe ou pro-soviétique) est la plus ancienne organisation politique de gauche dans la province, bien qu'elle n'ait plus guère d'influence aujourd'hui, avec à peine 250 membres. Il ne s'agit pas d'un groupe d'avant-garde mais d'arrière-garde, disent ses directeurs.

Le PC, fondé au Canada en 1921, a fait élire un député à Montréal en 1943 et en 1945, Fred Rose, dans le comté multi-ethnique de Cartier. Il n'a cessé de décliner au Québec à partir de 1947, alors qu'il comptait plus de 2,500 membres dont 500 Canadiens français. La grande majorité des francophones ont alors quitté le PC à la suite d'une scission sur la "question nationale". D'autres crises ont éclaté: en 1956, après les révélations sur le stalinisme et les événements de Hongrie et de Pologne, et au début des années 1960. Le membership est alors tombé à une cinquantaine de membres.

Aujourd'hui, après sa traversée du désert, le PC avoue compter environ 250 membres (150 il y a un an selon son chef, Samuel Walsh). On peut ajouter à cela les adhérents des **Jeunesses communistes** et d'une autre organisation proche du PC, la **Ligue des femmes.**

Parti fédéré

Le PC s'est donné une aile québécoise distincte en 1965 et reconnaît le droit du Québec à la sécession.

Nombre de syndicaliste ont déjà milité dans le parti et on en trouve encore quelques-uns comme Jean Paré, directeur québécois des Ouvriers unis de l'électricité (FTQ). Le milieu syndical reste d'ailleurs le terrain prioritaire de recrutement.

Le PC favorise l'unité syndicale et les front communs. Il préconise une union large (style Front populaire) de toutes les forces progressistes (y compris l'aile gauche du PQ) pour créer ce que Sam Walsh appelle "un parti fédéré de masse des travailleurs", titre d'une brochure qu'il a publié en 1973.

Le PC édite un journal bimensuel, **"Combat"** et anime une librairie, **"Nouvelles frontières".** Le Q.G. du parti est situé au 356 est rue Mont-Royal à Montréal.

Le trotskysme

Il existe maintenant trois(3) groupes au Québec qui se réclament du trotskysme.

Ce mouvement tire son nom de Léon Trotsky, compagnon de Lénine et l'un des leaders de la Révolution Russe en 1917. Exilé d'URSS en 1929 par Staline (contre lequel il avait constitué "l'opposition de gauche"), Trotsky fondera en 1938 la Quatrième Internationale, le Parti mondial de la révolution socialiste avec des sections dans chaque pays. Et ce, en réaction contre la Troisième internationale communiste dominée par la Russie stalinienne. Il sera assassiné au Mexique en 1940.

Schématiquement, les trotskystes pensent que la révolution socialiste ne peut se dérouler dans un seul pays. Chaque territoire passé sous le contrôle des révolutionnaires sert de base pour relancer le processus dans le territoire voisin. C'est la "révolution permanente", titre d'un ouvrage-clef de Trotsky.

Les trotskystes cherchent à construire des partis très organisés, composés pour une large part de "révolutionnaire professionnels". Ils gardent comme modèle le parti bolchévique que Lénine avait érigé jusqu'à la révolution d'Octobre 1917, révolution baptisée parfois "le coup de Lénine".

Le mot d'ordre actuel au Québec est la création d'un "parti ouvrier" à l'initiative des syndicats, comme étape transitoire vers le "parti révolutionnaire". Certains trotskystes pratiquent la tactique de "l'entrisme", notamment dans les syndicats, pour conquérir la direction de l'intérieur.

La scission de 1953

Au Québec, on retrouve les deux grandes tendances du mouvement trotskyste international, issues d'une scission survenue il y a plus de 20 ans, en 1953, au sein de la Quatrième Internationale.

- La **Ligue socialiste ouvrière (LSO),** fondée à Montréal en 1964, est une section affiliée au secrétariat unifié de la Quatrième Internationale, animé par le Français Pierre Frank.
- Le tout nouveau **Comité de liaison pour la reconstruction de la Quatrième internationale** représente la tendance scissionniste de 1953, qualifiée de "lambertiste" du nom de son leader, le Français Pierre Lambert. Au Québec, cette tendance a pris le nom de **Groupe socialiste des travailleurs québécois (GSTQ).**
- Quant à la troisième tendance, c'est **le Groupe marxiste révolutionnaire (GMR),** éclos d'une scission consommée en juillet 1972 au sein de la LSO. Elle publie un journal, **"La taupe rouge",** qui rappelle cette phrase de Karl Marx sur la révolution: "Nous reconnaissons notre vieille amie, cette vieille taupe qui sait si bien travailler sous terre pour apparaître brusquement"...

Le GMR est qualifié de gauchiste par la LSO, qui lui reproche notamment ses "action de commandos". Depuis la scission de 1972, le GMR s'est rattaché à une nouvelle tendance de la Quatrième Internationale.

La Ligue socialiste ouvrière

La Ligue socialiste ouvrière est donc le plus ancien groupe trotskyste au Québec.

Comme à peu près tous les groupes d'extrême-gauche, elle ne dévoile pas le nombre de ses membres. Et comme pour les autres groupes, il est peu élevé. Elle chapeaute la **Ligue des jeunes socialistes (LJS).** Son journal, **"Libération",** est tiré à 5,000 exemplaires. Sa **"Librairie d'Avant-Garde"** est situé au quartier général du groupe, 226 est rue Sainte-Catherine.

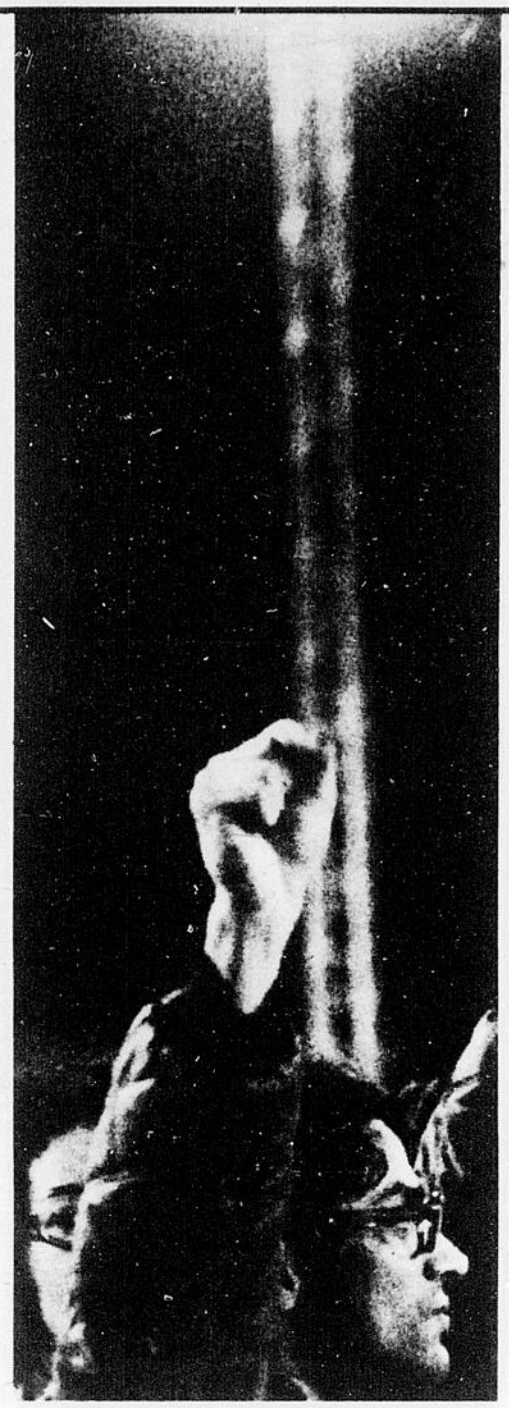

La Ligue a comme mot d'ordre au Québec, bien sûr, la création d'un parti ouvrier de masse à l'initiative des syndicats. Traditionnellement, lors des élections fédérales, elle appuie le NPD; mais en juillet 1974, elle a présenté des candidats contre le NPD, à qui elle donne désormais un "appui critique".

A Montréal, la Ligue a décidé, isolément, de présenter un candidat à la mairie lors des élections municipales de novembre 1974 – comme elle l'a fait en 1970 avec Manon Léger.

La LSO a été active dans les campagnes en faveur du français au Québec, concluant même une alliance tactique avec les Chevaliers de l'indépendance de Reggie Chartrand. Elle compte des militantes féministes au sein du Front commun pour l'abrogation des lois sur l'avortement.

Le Comité de liaison

De son côté, le Comité de liaison pour la reconstruction de la Quatrième Internationale est apparu au début de septembre. Il vise, lui aussi, à "la création d'un parti politique s'appuyant sur les organisations syndicales pour l'instauration d'un gouvernement des travailleurs".

La ligne est la suivante: au Québec, les syndicats sont les seules organisations qui appartiennent en propre aux travailleurs, le seul cadre où peut s'élaborer une politique ouvrière. Il faut favoriser l'action unie des centrales, dans la perspective de l'union organique. Le parti ouvrier à créer s'appuiera sur les centrales.

Au Canada anglais, il faut appuyer le NPD, un parti formé par les syndicats et qui a une base ouvrière. Au Québec, en revanche, à cause de l'oppression nationale des Canadiens français, il faut bâtir un parti ouvrier distinct, avec l'apport des militants du NPD-Québec.

Front unique ouvrier

Bref, "c'est au sein et non pas en dehors des organisations de la classe ouvrière (syndicats et partis) que le combat doit avoir lieu". Cette tactique est mise de l'avant car "c'est le seul cadre dans lequel puisse être engagé un véritable combat contre le réformisme et le bureaucratisme de la direction actuelle de la classe ouvrière".

Ce groupe trotskyste insiste sur l'unité de **tous les travailleurs,** - qui traduit son mot d'ordre central: le "front unique ouvrier". Les "fronts communs", au Québec, s'insèrent dans cette perspective.

Le groupe se dit extrêmement hostile à toute forme de gauchisme, qu'il perçoit notamment dans les comités de travailleurs. Il insiste donc sur le travail patient au sein des syndicats, "un travail de taupe qui conduit à la collaboration avec les bureaucraties syndicales" disent ses détracteurs. D'où les accusations contre cette tendance, la plus "modérée" du mouvement trotskyste: "Ce sont des réformistes, des sociaux-démocrates, des opportunistes".

Le **Groupe socialiste des travailleurs québécois (GSTQ)** a son quartier général dans l'ancien local du **Front d'action politique (FRAP),** au 3960 rue Saint-Denis à Montréal. Il rassemble d'ailleurs quelques anciens militants du FRAP.

Le maoïsme

Le maoïsme est une importation de fraîche date au Québec. Plusieurs militants, favorablement impressionnés par l'expérience de la Chine populaire, sont loin d'être membres, pour autant, de l'organisation "officielle": le **parti Communiste du Québec marxiste-léniniste (PCQML),** jugé trop sectaire.

Le PCQML, rattaché au parti canadien du même nom, a été fondé à Montréal en mai 1970. Il semble réserver le plus clair de ses attaques au parti Communiste pro-soviétique, "complice du social-impérialisme russe". On connaît la chanson.

Le mot d'ordre principal semble être d' "aller aux usines pour se lier aux larges masses". Ce travail s'accomplit dans la plus grande discrétion, pour éviter la répression policière, explique-t-on.

Les Internationalistes

Le Parti fait remonter ses origines à la fondation à Vancouver, en 1963, d'un groupe étudiant: les "Internationalistes". Voici ce que raconte à ce sujet le chef canadien du parti, Hardial Bains de Toronto, dans le langage habituel: "Qui aurait pu imaginer, en 1963, qu'un petit groupe d'étudiants se dresserait avec pareille force et ferveur et que, dans une courte période, il s'étendrait dans tout le Canada pour prendre en mains la glorieuse tâche de semer le marxisme-léninisme et la pensée de Mao Tsé-Toung? Le jour n'est plus très loin où le Canada connaîtra la transition du capitalisme au communisme"...

Cette vision du monde enthousiasmante a été véhiculée lors des élections fédérales de juillet 1974. Le parti a présenté 36 candidats au Québec (105 dans tout le Canada). "Des candidatures révolutionnaires, précise-t-on, pour dénoncer les élections de la bourgeoisie".

Le parti publie une édition française et anglaise du "Quotidien du Canada populaire" (malgré son nom c'est un bihebdomadaire de quatre pages), de même qu'une édition mensuelle en grec et en italien. Il est actif dans les milieux néo-québécois, auprès des immigrants. Son organe théorique s'appelle "Ligne de masse".

Le langage du PCQML a quelque chose d'incantatoire et d'irréel tant il est modelé sur celui des publications de la Chine populaire vendues à la librairie du parti, "Livres et périodiques progressistes", située au quartier général du 814-A est, rue Ontario.

"En lutte."

Le groupe "En lutte"

Le groupe formé autour du bimensuel **"En lutte",** publié depuis un an, est animé notamment par Charles Gagnon, l'ancien compagnon de Pierre Vallières. Avec quelques camarades, Gagnon a formé l'**Equipe du journal (EDJ)** au moment où il lançait son livre, "Pour un parti prolétarien", à l'automne 1972.

"En lutte" veut diffuser "l'idéologie prolétarienne, c'est-à-dire le marxisme-léninisme et la pensée de Mao Tsé-Toung appliqués aux conditions de la lutte révolutionnaire au Québec". Il ne cache pas ses sympathies pour la Révolution chinoise.

Dans son livre, Gagnon écrit: "En affirmant la nécessité du parti révolutionnaire ouvrier, nous adoptons la ligne stratégique déjà défendue par les principaux groupes politiques existants". Qu'est-ce qui différencie alors "En lutte" des autres groupes? Gagnon répond: "A moins d'un redressement radical de leurs pratiques actuelles, les groupes politiques risquent fort de faire objectivement le jeu de la social-démocratie et du réformisme syndical".

Il préconise donc ce qu'il appelle la "lutte idéologique", essentiellement la propagande: il s'agit non seulement de propager la théorie marxiste mais "les acquis que représentent les luttes ouvrières quand elles sont menées dans la perspective du développement de la lutte de classe du prolétariat".

La lutte idéologique est une nécessité à l'étape actuelle, précise Gagnon, car "il serait plutôt naïf de croire que les conditions concrètes au Québec se prêtent présentement au développement rapide du parti prolétarien". Il dira encore que "le marxisme de la plupart des militants québécois sort à peine des livres"...

En appuyant les luttes ouvrières et la mise sur pied de **"comités ouvriers"** dans les entreprises et les quartiers, le groupe de Gagnon entend préparer la construction du parti, "non pas le parti des conspirateurs ni celui de l'élite ouvriériste mais celui des masses".

Le Comité de solidarité

Pour concrétiser cette ligne, le groupe "En lutte" a été le moteur du **Comité de solidarité avec les luttes ouvrières,** une "organisation de masse très large" née en octobre 1973 à l'occasion de la grève de la Firestone. Le Comité a démarré sous l'impulsion de trois groupes: "En lutte", le Comité d'information politique (CIP) – des militants du cinéma et de l'audiovisuel – et le Théâtre de la Shop.

Le but: organiser des activités de soutien aux grèves et aux luttes "les plus avancées" (Firestone, Gypsum, Carter, Shellcast).

Le Comité de solidarité réunit sous ses banderoles une vingtaine de groupes dont beaucoup d'étudiants. Dans un bilan de ses activités, il s'est dit "conscient de l'importance de renforcer sa composition ouvrière".

Les comités de travailleurs

Depuis deux ans, des **comités de travailleurs** sont apparus dans une douzaine d'usines de la région de Montréal dont la Canadian Steel, American Can, Volcano, Johnson & Johnson, Sommerville et Pétrofina. Il s'agit d'organisations extérieures aux syndicats, de "noyaux" qui se donnent pour but de regrouper les travailleurs "les plus combatifs et les plus conscients".

A l'origine les comités constituent une expérience d' "implantation" dans la classe ouvrière de militants socialistes d'origine intellectuelle, souvent de formation universitaire.

La revue Mobilisation, une publication officieuse du mouvement, décrit ainsi cette tentative de "liaison": "Des militants intellectuels s'introduisent dans les entreprises pour créer des comités de travailleurs. A l'étape actuelle, il s'agit de constituer des bases politiques en milieu de travail".

La ligne des CAP

Ce "parachutage" vers les usines traduit la ligne politique suivie par les **comités d'action politique (CAP)** des quartiers Saint-Jacques et Maisonneuve, à Montréal, qui ont rompu avec le FRAP lors du congrès de mars 1972. Cette ligne est appuyée par des noyaux de soutien comme l'Agence de presse libre du Québec (APLQ), qui publie le bimensuel "Bulletin populaire", le Centre de formation populaire (CFP), le Centre de recherche en information sur le Québec (CRIQ), la Librairie progressiste – malgré une rupture récente – et quelques autres groupes "intellectuels".

Les comités de travailleurs ont un journal, "L'unité", et leur organe théorique, "Mobilisation", se présente comme "la revue mensuelle de la gauche québécoise". Elle rappelle que tous ces groupes oeuvrent à rien de moins qu'à l'édification du parti du prolétariat.

Et les syndicats?

Plusieurs de ces militants "vomissent" les syndicats, surtout la FTQ, cette "infâme union américaine". Mais depuis deux ans que les comités existent, certains sont revenus sur leur position: constatant que la structure syndicale est la seule organisation des travailleurs, ils ont décidé de l'utiliser. On retrouve maintenant des militants qui occupent des postes dans l'exécutif de leur syndicat. Les autres n'ont pas changé d'idée mais quand on les interroge, on se rend compte qu'ils connaissent mal le mouvement syndical québécois et qu'ils n'ont jamais, eux-mêmes, fait partie d'un syndicat. Il faut toutefois établir une distinction entre ces derniers et ceux qui formulent une critique articulée des limites du syndicalisme. →

Pro-syndical, mais...

La ligne générale des comités est d'appuyer les revendications syndicales mais en démontrant toujours les limites de ces revendications et en expliquant que des solutions durables à la hausse du coût de la vie et à la sécurité d'emploi, par exemple, sont impossibles dans tout régime capitaliste. Ils appuient donc des luttes comme l'indexation, la hausse du salaire minimum et profitent de ces luttes pour démontrer aux travailleurs que la seule solution véritable, à long terme, est le contrôle ouvrier collectif de l'économie. Par ailleurs, ils attaquent la "corruption du syndicalisme-gangstérisme", promeuvent la désaffiliation du congrès du Travail du Canada et de l'AFL-CIO et préconisent "l'unité à la base".

Le paragraphe suivant, tiré d'un document de travail du groupe de comités qui se situe dans le sillage du **Centre de formation populaire,** illustre bien la position face aux syndicats: "Il faut toujours garder en tête que c'est dans les syndicats, combatifs ou non, qu'il faut être présent. On crée un comité de masse dans l'entreprise, parmi les fonctionnaires ou chez les enseignants pour nettoyer le syndicat, pour lutter contre le syndicalisme d'affaires, pour dépasser le syndicat dans la lutte économique. Il ne faut pas délaisser le syndicat, tout en maintenant une ligne de démarcation nette entre nous et le syndicat. Là où il n'y a pas de syndicat, nous devons lutter pour la syndicalisation".

Quel regroupement?

On est, en ce moment, à jeter les bases d'une forme de **Regroupement des comités de travailleurs** dans la région de Montréal. On se rencontre fréquemment et parfois... fébrilement. On connaîtra dans le courant de l'automne, la formule de regroupement que les comités auront adoptée. Le travail consiste aussi à voir quelle organisation politique on doit mettre sur pied, en collaboration avec d'autres groupes.

Les comités de travailleurs

Une critique acerbe du syndicalisme

"Notre principal ennemi, c'est le communisme". Telle était l'attitude que les syndicalistes nord-américains affichaient au milieu du siècle.

Les gens qui militent dans les **comités de travailleurs** ne vont pas jusqu'à affirmer que les syndicats sont leur pire ennemi puisqu'ils reconnaissent, dans leurs textes, que "les centrales syndicales ont contribué à l'éveil des travailleurs aux problèmes qui nous affligent". Mais leur critique du syndicalisme est acerbe, voire violente.

"Les luttes syndicales se situent à un niveau d'affaires, disent-ils. La négociation est un compromis alors que le but à atteindre est le contrôle collectif de l'économie par les travailleurs. De plus, les centrales syndicales appuient des partis bourgeois comme le parti Québécois et le Nouveau Parti démocratique. Les assemblées syndicales ressemblent à des réunions d'actionnaires de compagnie. On n'y comprend rien. Tout est décidé par l'exécutif du syndicat ou par le permanent. Les syndiqués donnent des mandats en blanc à leur comité de négociation, dominé par l'"agent d'affaire" qui rend des comptes à Washington ou à Colorado Spring. Le siège social de notre syndicat est aux Etats-Unis tout comme le siège social des compagnies qui nous exploitent. Il faut des experts pour interpréter la convention. La domination des agents d'affaires et de l'exécutif se trouve donc renforcie.

"Les problèmes des travailleurs dépassent le cadre de l'entreprise. Il faut donc situer ces problèmes dans le cadre de la société et proposer des solutions globales. Ainsi, en dehors des milieux de travail, en province et dans les quartiers, des groupes de militants s'attaquent à des problèmes qui ne peuvent être du ressort syndical: la mise sur pied de garderies populaires rappelant les problèmes de la femme et la nécessité de sa libération, les cliniques de santé, les cliniques juridiques, les coopératives alimentaires, les coopératives d'agriculteurs, etc. Tous ces noyaux seront les bases du futur parti des travailleurs."

Initiatives illégales

C'est l'avalanche. Il s'agit d'ouvrir la vanne pour que fusent des propos de ce type. Et quoi encore? Cette chose importante qu'il ne faut pas oublier: "Nos initiatives sont brisées dans l'oeuf par la structure syndicale parce qu'officiellement, elles sont illégales. Pourtant, la loi est faite par les agents des patrons (le gouvernement) pour les patrons. Elle prévoit, par exemple, des peines de prison allant jusqu'à un an et des amendes jusqu'à $50,000 si l'un d'entre nous participe à un arrêt de travail illégal.

Mais si cette grève a été causée par une répétition de négligences criminelles de la compagnie concernant des questions de sécurité et d'hygiène, la loi, alors, prévoit des amendes ne dépassant pas $500! Or, sachant cela, sachant aussi que les chefs syndicaux ont été emprisonnés arbitrairement, les syndicats jouent le jeu de la légalité. Pourquoi? Parce que pour être mandaté et établir ce compromis entre les revendications des travailleurs et les exigences patronales, il faut être respectables.

Bien sûr qu'avant d'aller plus loin, il faut acquérir le pain et le beurre. Mais il ne s'agit-là que d'un premier pas. Et nous estimons que le deuxième pas n'est pas encore franchi, même si Marcel Pépin écrit qu'on ne doit compter que sur nos propres moyens et que Louis Laberge clame que le capitalisme est le rouage de notre exploitation. En paroles, les leaders des syndicats exposent admirablement bien le fossé qui existe entre la classe dominante et la nôtre. En fait, ils collaborent avec l'autre classe. Car la conciliation est une forme de collaboration puisqu'on se trouve à reconnaître l'autre classe avec tous ses pouvoirs, fussent-ils odieux et arbitraires. Encore dernièrement, Marcel Pépin s'enfermait en tête-à-tête avec Robert Bourassa, pendant plusieurs heures, pour discuter du conflit de la CTCUM et du problème de l'indexation en général. Inimaginable!

L'un a mis l'autre en prison et les voilà discutant ensemble: "Dans le fond on s'aime bien. Mettons chacun un peu d'eau dans notre vin et la paix sociale règnera"... Ainsi les chefs syndicaux veulent donner l'impression à leurs troupes, dans les faits, qu'une classe sociale cessera d'exploiter l'autre. Et les troupes se laissent prendre à cette illusion. Si les chefs syndicaux refusaient ce genre d'intervention, ils clarifieraient les enjeux. Ils exposeraient clairement la question fondamentale des classes.

Mais il est trop tôt, disent-ils Entretemps, il faut essayer de trouver un modus vivendi. A ce compte-là, on pourra toujours dire qu'il est trop tôt car ce n'est jamais exactement le bon moment. Et le parti des travailleurs ne verra jamais le jour. Nous avons beaucoup de respect pour les conciliateurs syndicaux, mais entre-temps nous rassemblons les éléments les plus combatifs de la classe ouvrière afin de déboucher sur quelque chose de concret. C'est peut-être vrai qu'il est trop tôt mais ce n'est pas une raison pour se croiser les bras en attendant qu'il soit temps."

Une réponse:

La structure syndicale est suffisamment "permissive"

Comme on s'en doute, la mise sur pied de comités de travailleurs suscite beaucoup de réactions dans les milieux de gauche et même d'extrême-gauche. Nous avons eu moultes conversations avec des gens qui regardent d'un oeil critique l'expérience des comités: syndicalistes, syndiqués, militants de quartier et même... des membres de comités de travailleurs, ceux qui y croient assez pour en faire partie tout en conservant beaucoup de réserves. C'est la synthèse de ces conversations que nous livrons ici.

Il faut noter, dès le point de départ que la plupart des critiques (sauf les péquistes) sont fondamentalement d'accord avec la lutte de fond des comités de travailleurs: la mise sur pied progressive d'un parti des travailleurs. C'est contre la façon de procéder qu'on en a.

Les objections

On s'accorde à dire que cette façon est "anti-dialectique, peu efficace et, dans certains cas, susceptible de diviser la classe ouvrière."

Anti-dialectique parce que s'il s'agit de former un parti ouvrier, il faut rejoindre le plus de gens possible, répandre partout l'idée et la critiquer en assemblée, bref "viser les larges masses", pour employer le langage en usage à gauche. On ne forme pas un parti en multipliant des "noyaux" et en les rassemblant ensuite.

Peu efficace parce que, jusqu'à présent, la seule structure organisée pour les travailleurs est la structure syndicale. Si elle est inappropriée, il sérait plus logique de l'envahir pour la transformer que de construire une autre structure à côté.

Susceptible de diviser la classe ouvrière parce que les comités de travailleurs s'adressent aux "militants les plus conscients et les plus combatifs". Ce qui revient à dire que les autres, qui forment quand même la majorité des syndiqués, seraient inconscients et peu combatifs! Si les travailleurs sont en lutte contre l'élite bourgeoise, il y a toutes les chances qu'ils soient antipathiques à l'idée d'une élite ouvrière: "Qui sont-ils pour déclarer que nous sommes indignes d'avoir accès à leur cénacle", s'étonnent-ils. Dans une usine où le comité de travailleurs noyaute l'exécutif du syndicat, les syndiqués n'ont pas tardé à constater qu'ils avaient perdu le contrôle de leur organisation. Se sentant manoeuvrés, le vieux réflexe anti-charriage a joué et cet exécutif a été renversé. Le patron en a évidemment profité pour attiser le mécontentement de l'une et l'autre des factions, "foutant le bordel" dans l'unité syndicale.

Seulement 40 voix

Les critiques des comités de travailleurs sont d'avis que la structure syndicale est "suffisament souple et permissive" pour accepter les idées qui vont au-delà du syndicalisme d'affaires. C'est d'ailleurs dans les réunions et les congrès des syndicats que ces idées doivent être ouvertement débattues. A preuve, disent les critiques, la résolution présentée au dernier congrès de la FTQ, et visant à organiser un congrès intersyndical afin d'élaborer une plate-forme politique de revendications, n'a été battue que par 40 voix. Tous les congressistes savaient que cette plate-forme politique aurait constitué le solage d'un parti des travailleurs.

On admet, par ailleurs, que la "bureaucratie syndicale" est réfractaire aux idées trop à gauche et que ce n'est pas au niveau des hautes instances qu'il faut mener le combat. Des organismes comme les conseils centraux (CSN) et les conseils du travail (FTQ) sont beaucoup plus appropriés.

Il en est de même d'une initiative comme le **regroupement des militants syndicaux (RSM),** qui groupe des syndiqués des trois centrales. C'est là qu'on peut tenter de trancher les pommes de discorde entre les centrales.

Les syndicats et le parti ouvrier

Même si beaucoup de militants syndicaux appuient le PQ (et le NPD, surtout à la FTQ), on peut constater, depuis quelques années, un sérieux développement de l'action politique "autonome" des travailleurs à l'intérieur des trois grandes centrales syndicales.

Avec des nuances différentes, des avancées et des reculs, les présidents de la CSN, de la FTQ et de la CEQ reconnaissent d'ailleurs que ce travail devrait déboucher sur l'action politique directe des travailleurs, sur la formation d'un parti ouvrier au Québec. "C'est une question de temps" disent-ils avec prudence. Avec attentisme aussi.

Une certaine opposition syndicale les accuse alors de vouloir "noyer le poisson". D'autres, plus gauchistes, dénoncent déjà ce futur parti "travailliste" qui serait lancé par ce qu'ils appellent les "bureaucraties syndicales". D'autres enfin veulent s'en tenir à l'appui "critique" au PQ.

L'action politique dans les syndicats a pris plusieurs formes à ce jour. A titre d'exemples, on peut mentionner les expériences suivantes:

- Les **"comités populaires",** une initiative lancée au congrès de la CSN en juin 1972;
- **L'action "socio-politique"** à la CEQ;
- Le **Regroupement des militants syndicaux (RMS),** un nouveau groupe de coordination qui réunit des syndiqués CSN, FTQ et CEQ.

1

Les comités populaires

Les comités populaires visent à regrouper les travailleurs syndiqués (et non syndiqués), autour d'objectifs de lutte concrets, dans toutes les régions du Québec. Ils doivent être "autonomes" par rapport aux syndicats.

Au dernier congrès de la CSN, en juin 1974, le président Marcel Pépin a dû avouer: "L'implantation des comités populaires n'est pas encore tellement avancée. Il y a des raisons à cela mais nous ne devons surtout pas prendre prétexte des difficultés pour cesser nos efforts". Le congrès a donc fait de la création des comités la **priorité** du Service d'action politique de la CSN.

Le directeur de ce Service, André L'Heureux, fait état de "noyaux" créés à Joliette, Drummondville, Québec, Thetford, Baie-Comeau. "Les priorités dans les efforts de recrutement, dit-il, devraient être axés sur les syndiqués et leurs conjoints". Pour Marcel Pépin, au contraire, les comtés devraient être "largement ouverts".

Dans son rapport au congrès, L'Heureux proposait aussi: "D'ici un an, c'est-à-dire à l'automne 1975, il faudrait prévoir une réunion des délégués des comités, précédée de consultations régionales, afin de préciser la constitution et les modalités d'un **mouvement national** indépendant des centrales mais favorisé par elles". Cette proposition n'a pas été retenue.

A vrai dire, l'expérience des comités populaires sort à peine des limbes et on ignore encore à quel point elle pourra être menée à bien.

2

L'action socio-politique (CEQ)

L'action dite socio-politique à la CEQ est le fait d'un **"réseau de militants"** actif depuis quelques années. Cette aile gauche se rassemble autour du projet de création d'un parti ouvrier. Sans elle, la CEQ n'aurait sans doute jamais adopté, ni même préparé, le célèbre manifeste "L'école au service de la classe dominante". Les militants se retrouvent dans le **Comité d'action sociale (CAS),** qui compte des "poteaux" dans à peu près toutes les régions du Québec. Leur candidat, Jacques Brodeur, a été battu par 10 voix à l'un des postes de l'exécutif lors du dernier congrès.

3

Le Regroupement des militants syndicaux

Le **Regroupement des militants syndicaux (RMS)** est un nouvel organisme "large" d'échange et de liaison qui rassemble des syndiqués des trois centrales. Il a démarré modestement en mai dernier à Montréal, peu après la dispartition du **Front d'action politique (FRAP).**

Le FRAP, fondé pour faire la lutte lors des élections municipales de 1970, déchiré par des crises, s'est étiolé jusqu'à se rapetisser en groupuscule qui s'est sabordé en février 1974.

En annonçant sa dissolution, le FRAP a fait part de son désir de travailler, en collaboration avec d'autres militants, à la construction d'un regroupement de travailleurs syndiqués (et non syndiqués) d'accord avec les positions suivantes: 1- Défense sans condition des acquis du mouvement ouvrier; 2- Unité et indépendance des syndicats face à l'Etat; 3- Indépendance politique des travailleurs par rapport aux partis existants afin de bâtir, progressivement, au Québec un parti des travailleurs à l'initiative des syndicats.

C'est sur cette base qu'est né le Regroupement des militants syndicaux, qui demeure un organisme très souple, un "lieu de rencontre" plutôt qu'un groupe politique rigide.

L'adresse de correspondance du comité de coordination du RMS est 1033 est, rue Fleury, à Montréal.

LES ÉDITIONS DE L'AURORE VOUS OFFRENT:

Onésime
par Albert Chartier

La première bande dessinée, typiquement québecoise. Un humour bien de chez nous. Un best-seller.

128 pages -- $3.75

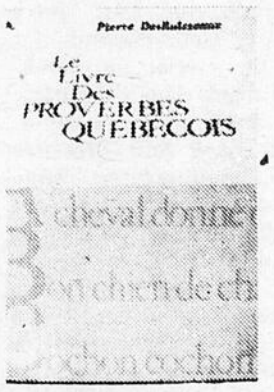

Le livre des proverbes québécois
par Pierre DesRuisseaux

Une somme de nos proverbes populaires. Un outil de consultation et une source d'enrichissement personnel.

208 pages --$5.95

"chaque pays fournit son monde"

221 ouest rue Saint-Paul
Montréal - 844-8764

EN VENTE PARTOUT

$ 5.75

parti pris
C.P. 149
Station N
Montréal

Au Québec, il y a quelques décennies, le chômage, le goût de l'aventure et l'espoir d'une vie meilleure poussèrent des milliers de travailleurs à s'exiler dans les provinces de l'Ouest. L'auteur, Marie B. Froment, raconte ici cette expérience qu'elle a personnellement vécue.

Marie B. Froment

Les trois courageuses québécoises

Une aventure dans l'Ouest canadien

"Dans la jungle, si on veut survivre, il faut jouer dur"

–La FTQ–Construction

par Gérald Godin

"Dans la jungle, il faut jouer dur, si on veut survivre." C'est, en quelques mots, le sens du mémoire de la FTQ-Construction à la commission Cliche.

Le mémoire décrit avec force détails les dédales de cette jungle: d'un côté, les employeurs, et leurs tendances à faire une piastre vite et à disparaître sans laisser de traces; de l'autre, le gouvernement, avec ses procédures de grief tellement lentes qu'elles sont une invitation à l'illégalité et, enfin, les travailleurs, presque deux fois plus nombreux qu'il n'y a de "jobs" disponibles.

Les employeurs

"L'instabilité économique qui caractérise cette industrie est maintenue et encouragée par les pouvoirs politiques qui y soutiennent avant tout les intérêts financiers des employeurs: ceux-ci représentent en effet un réservoir extraordinaire de fournisseurs aux caisses électorales."

L'instabilité économique de l'industrie, ça veut dire quoi? En 1973, 6,000 nouveaux employeurs sont apparus au Québec dans la construction tandis que 4,000 autres disparaissaient. L'année précédente, il y en avait 7,000 nouveaux tandis que 5,000 d'entre eux disparaissaient.

Un des moyens les plus faciles pour disparaître, c'est la faillite. Le mémoire de la FTQ-Construction l'affirme: "Il est des entrepreneurs peu scrupuleux qui pratiquent cette méthode sur une haute échelle. Le Conseil provincial est en mesure de signaler des cas où des "spécialistes en la matière" écument l'industrie de la construction, en fonctionnant sous une raison sociale, pour disparaître ensuite et renaître sous une nouvelle appellation. Ces pratiques sont connues et rien n'a été fait pour les supprimer.

"Tout ce problème des faillites devrait faire l'objet d'une analyse de votre part, car il tend à maintenir un climat d'insécurité économique chez les travailleurs", ajoute la FTQ.

La solution à ce problème? L'adoption tant désirée de la fameuse loi 51, qui prévoit des critères de qualification pour les employeurs.

Les sous-traitants

Ce sont les gros entrepreneurs ainsi que les gérants de projets qui obtiennent les contrats. Ils redistribuent ensuite les tâches à une pléiade de sous-traitants et de petits entrepreneurs. Ce sont eux qui fixent les conditions aux contrats des sous-traitants; ils ont donc intérêt à s'opposer à toute demande de la part des sous-traitants, qui aurait pour effet de modifier leur contrat, soit pour leur permettre une hausse du coût du contrat pour satisfaire aux revendications syndicales, soit pour couvrir les hausses des prix des matériaux, soit pour couvrir les hausses des taux d'intérêt sur le marché des prêts.

Les petits entrepreneurs sont donc toujours "pris entre deux feux". Résultat: ils se battent entre eux, se "pilent sur les pieds", ne se soucient pas du lendemain, ne planifient pas leur activité et s'accrochent aux situations immédiates et à des projets à court terme.

Un rapport gouvernemental le dit: "La plupart des employeurs se servent de la main-d'oeuvre un peu comme ils utilisent l'équipement, c'est-à-dire qu'ils embauchent des ouvriers au début des travaux et ils les congédient à la fin."

Dans cette jungle, là où le syndicat n'est pas "puissant et rapide" et où il n'y a pas de délégué de chantier, les travailleurs "chercheront à s'accommoder des mauvaises conditions de travail, même si elles constituent souvent des violations au décret et au code de sécurité. Des années d'insécurité d'emploi, d'intimidation et de vexations de toutes sortes dans leurs droits les plus essentiels, de risques, de dangers sans cesse défiés, ont habitué les travailleurs à une forme de résignation que le syndicalisme est en train de faire disparaître graduellement."

La FTQ à deux doigts de boycotter la Commission Cliche

La FTQ-Construction est venue à deux doigts de boycotter la commission CCM (Cliche, Chevrette, Mulroney) la semaine dernière et de quitter la salle d'audiences en claquant les portes.

Pourquoi? Parce que la FTQ reproche à la commission CCM de concentrer ses travaux sur un seul aspect du problème, la violence sur les chantiers, au lieu de s'interroger sur les causes profondes de cette situation déplorable.

C'est uniquement quand la commission a consenti à lâcher ses dossiers de police sur certains syndiqués FTQ, pour étudier sérieusement le mémoire de la FTQ sur les causes de la situation actuelle, que la FTQ a accepté de revenir devant la commission.

"Oui, il y a de la violence".

Dans son mémoire, la FTQ-Construction n'hésite pas à reconnaître qu'il y a de la violence sur les chantiers de construction, mais elle l'explique ainsi:

"Devant des employeurs "assassins" reconnus coupables de négligence criminelle, mais jamais condamnés à autre chose que des amendes dérisoires, devant des employeurs qui mettent en chômage des pères de famille qui oeuvrent dans le secteur depuis quinze et vingt ans, leur préférant des travailleurs occasionnels peu qualifiés, devant le viol impuni des conditions de travail, les travailleurs sont souvent amenés à se faire justice eux-mêmes. Ils font entendre le langage de la force à des gens qui n'en connaissent pas d'autre. Les gestes qu'ils posent alors sont peut-être illégaux aux yeux d'une justice hypocrite, mais ils témoignent de plus de dignité que l'inaction et la soumission devant l'injustice.

"Peut-on comparer les motivations de ceux qui sont impliqués dans ces luttes défensives et celles des prêteurs usuriers ou des spécialistes du chantage? Les Bourdon, Choquette et autres alliés des patrons ont tout intérêt à le faire croire. Ils laissent entendre ainsi que les uns et les autres sont dirigés par une mafia syndicale qui tente d'imposer une hégémonie dont les chefs tireront profit. Ils savent comme nous, cependant, que ces éléments indésirables pénètrent dans le secteur de la construction, à la faveur d'une anarchie, qui est liée aux systèmes économiques et aux agissements patronaux.

"Notre position a toujours été claire là-dessus: les actions criminelles axés sur les gains personnels doivent être éliminées sans complaisance. Elles le seront d'ailleurs plus efficacement lorsque l'industrie elle-même sera civilisée. Qu'on songe à des industries comme celle du camionnage en Amérique du Nord, qu'on songe aux activités portuaires au Québec, qu'on songe au taxi à Montréal. Dans les deux premiers cas, l'introduction, à la suite de luttes syndicales exemplaires, d'une certaine sécurité d'emploi et de conditions de travail plus décentes, à peu près épuré la main-d'oeuvre de ses parasites. Dans l'industrie du taxi montréalaise, où l'anarchie patronale est à bien des points de vue comparable à celle de la construction au Québec, on trouve aussi des éléments indésirables qui profitent de la situation.

"Quant à la présence fréquente d'individus détenant un casier judiciaire, elle s'explique facilement par le fait qu'une industrie aussi ouverte offre aux ex-détenus une intégration sociale plus rapide que tout autre milieu de travail. Ceux-ci, qui ont souvent appris un métier en détention, ne pénètrent pas dans l'industrie pour récidiver, mais pour travailler. Ceux qui voient dans leur présence une preuve de la mainmise du crime organisé sur les syndicats, ne sont pas seulement dans l'erreur. Ils compliquent par leur attitude intolérable la réhabilitation de ces travailleurs et ils les incitent à retourner à des activités illicites.

"Le taux de roulement de la main-d'oeuvre et les conditions auxquelles elle est soumise empêchent tout contrôle sérieux et toute autodiscipline systématique des syndicats et de leurs membres. Ce que nous sommes en mesure d'affirmer, et qui n'a jamais été contredit par des faits, c'est que la structure syndicale FTQ n'est en rien reliée avec quelque acte criminel que ce soit dans l'industrie de la construction."

Les Cooprix deviendront-ils des magasins comme les autres?

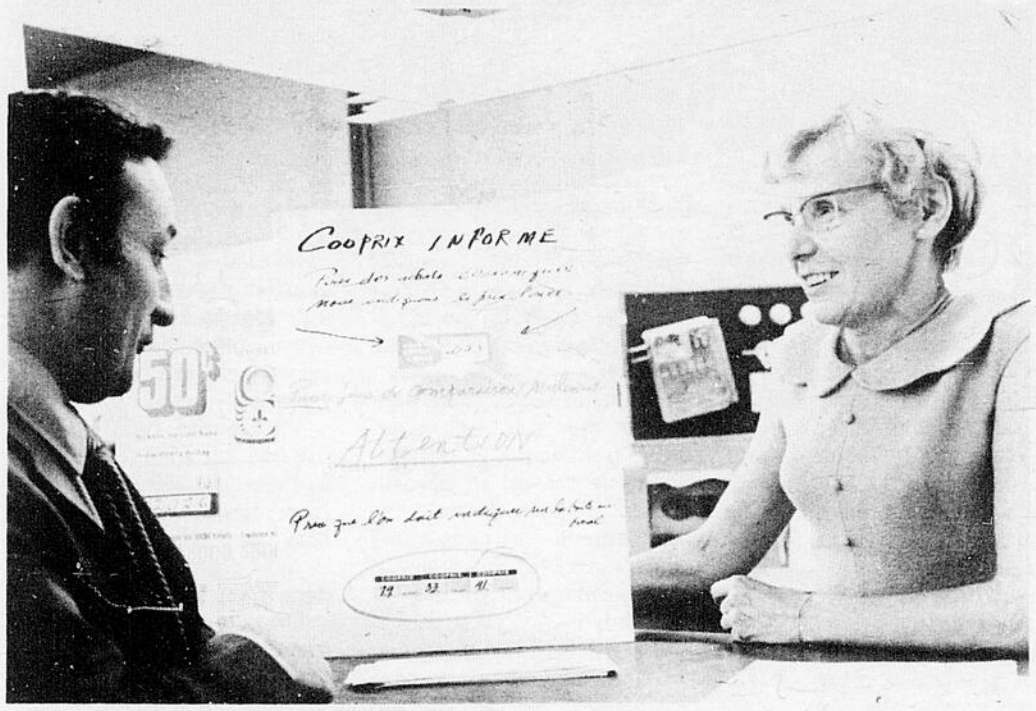

L'INFORMATION du consommateur, un rôle clé... (Photos Michel Elliott)

En notre temps de lutte contre l'inflation, bien téméraires seraient ceux qui oseraient contester ouvertement le droit du public à être renseigné sur les produits de consommation. On cherche plutôt à limiter l'information elle-même...

A cet égard, les Cooprix disséminés par tout le Québec constituent jusqu'à présent un secteur privilégié. Leurs clients, moyennant une addition de $0.10 à chacune de leurs commandes, contribuent à subventionner l'un des guides les plus authentiques en matière de consommation, la revue Le Réveil du Consommateur. Peut-être ne profitent-ils pas tous encore des services des agents d'information de l'IP IC (Institut de promotion des intérêts des consommateurs), à leur disposition sur place. Il n'en reste pas moins que M. Gilles Robert, directeur de l'Institut, peut à juste titre qualifier cette présence de "réalisation absolument unique dans l'organisation de structures de travail appliquées au domaine de la consommation".

Le contact direct

Le succès certain remporté par une telle formule dans les Cooprix montréalais le prouve: les agents d'information, en contact direct avec le coopérateur, lui garantissent une meilleure connaissance des secrets de l'offre, une conscience plus aiguisée de ses pièges multiples, bref, représentent à ses yeux un élément essentiel de sa participation à une entreprise qui repose sur sa confiance.

Personne ne douterait que la métropole ne soit pas la seule ville du Québec où les consommateurs veuillent faire un marché "profitable", acheter de "vrais" spéciaux... Il semble bien que la direction des trois Cooprix de la région de Québec en ait jugé autrement lorsqu'elle expulsa les agents d'information de l'IPIC au mois de janvier dernier. Il semble bien que l'exécutif de la fédération des magasins Co-op ne partage pas non plus cet avis puisqu'il n'hésite pas à menacer l'existence de l'IPIC tout entier.

La Fédération, dont l'Institut tire la majeure partie de son financement, subordonne la poursuite de son aide à des conditions qui feraient de ce dernier "un organisme politiquement neutre", travaillant à "la promotion du coopératisme" et **renonçant à "sa liberté d'expression quant aux activités de la Fédération et de celles de ses partenaires".** En d'autres mots, l'IPIC s'il veut assurer sa survie mais rester fidèle à ses buts de protection et de défense du consommateur, est contraint de retirer des Cooprix des agents d'information qui seraient réduits au rôle exclusif de promoteurs, il est acculé à changer de nature ou à ne pas être.

La critique

L'avènement des magasins Co-op marquait un pas important dans la prise de conscience par la base de ses intérêts véritables. S'il était normal au début que l'IPIC participe à leur implantation, il est tout aussi normal qu'au fur et à mesure de leur développement, il en soit devenu le critique. A eux seuls, les Cooprix rapporteraient ajourd'hui $34 millions de dollars. Pareil résultat justifie une vigilance accrue. Or, les faits démontrent que l'exécutif de la Fédération, sans doute resté sur les positions défensives de ses origines, redoute l'information fournie par le personnel de l'IPIC. Faut-il en déduire que les méthodes commerciales des Co-op auraient évolué au point de ne plus se distinguer de celles des Steinberg, Dominion...

Quoi qu'il en soit, le conflit latent depuis un an entre l'exécutif de la Fédération et l'IPIC éclate aujourd'hui, si bien qu'il fait l'objet de la page couverture du dernier numéro du Réveil du Consommateur, organe officiel de l'Institut. Le sort de celui-ci, lié à la remise en cause de son fonctionnement actuel, se joue d'ici au 30 septembre.

Par-delà les acteurs immédiats du conflit, que penseront les coopérateurs eux-mêmes? Seront-ils d'accord pour faire les frais de l'image de marque sans nuage que veut projeter la Fédération?

C'est, à peu de choses près, la question posée par M. Gilles Robert dans sa lettre à chacun des membres des Conseils d'administration des divers Cooprix. Question à laquelle on pourrait en ajouter une autre: n'est-il pas dans l'intérêt même du coopératisme de permettre à l'IPIC de remplir sa mission au sein des Cooprix, c'est-à-dire de se faire l'agent d'un progrès qui concerne aussi bien le consommateur qu'à long terme, son fournisseur?

L'article sur les boissons gazeuses paru au dernier numéro comportait une erreur. Ce n'est pas Coca-Cola mais Pepsi-Cola qui distribuera son produit en URSS, au terme d'une entente conclue le 19 avril 1973 par la compagnie elle-même.

Geneviève MANSEAU

CARTES D'AFFAIRES

Benoit Kemp, o.d.
Optométriste
4980, boul. Henri-Bourassa, Est.
Montréal-Nord Tél.: 321-5682

Paul Unterberg
Avocat
1980, Sherbrooke, Ouest, Suite 700
Montréal H3H 1E8 Tél.: 934-0841

L. Ray Tétrault
Luthier
Ventes et réparations d'instruments à cordes
737, rue Louise (près boul. Roland Therrien)
Longueuil. 674-6375.

Décary, Jasmin, Rivest et Laurin
avocats
1010, Côte du Beaver Hall
Suite 750
Montréal H2Z 1R3
866-7921

Jean Dicaire
Pharmacien
Centre de prescription du Québec
815, rue Provost, Lachine
4541, boul. Saint-Laurent, Tél.: 637-4441
Mtl. H8S 1M0 844-9335
Ligne directe pour l'extérieur:
1-800-361-6444

Huguette Viger
Notaire
264, rue de la Couronne, Québec
G1K 6C8 Tél.: (418) 529-5701

QUÉBEC-PRESSE
Pour vos cartes d'affaires, Service de la publicité: 381-1385

ABONNEZ-VOUS À

QUÉBEC-PRESSE

l'hebdo des québécois

Abonnez-vous : $15 par année ☐ $7.50 pour 6 mois ☐ $5 pour 4 mois ☐

Par la poste le vendredi, le lundi au plus tard

Je désire m'abonner à Québec-Presse: 9670 Péloquin Montréal 358, Québec.

La grève à Québec–Téléphone

Le service téléphonique périclite constamment

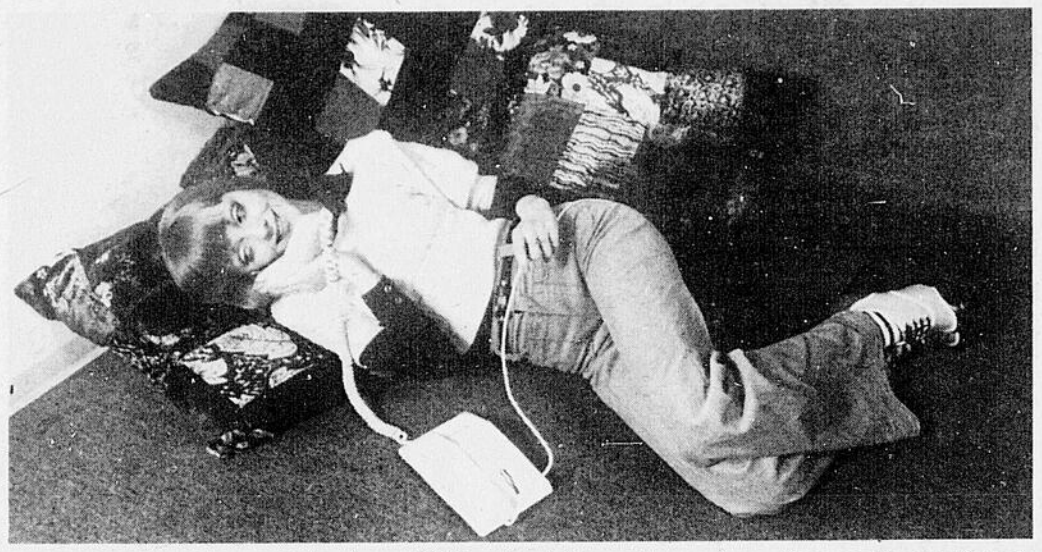

ALLO, ALLO... L'image du bonheur téléphonique telle que les vendeurs d'appareils nous la présentent! L'ennui, c'est qu'entre les interlocuteurs il y a les grévistes de Québec-Téléphone! Elles et ils sont tannés d'être traités comme du "cheap labor" par un géant américain!

par Jacques Keable

"On va arrêter de payer nos comptes, c'est aussi simple que ça", commencent à dire des clients de Québec-Téléphone. A Saint-Vallier de Bellechasse, entre autres, des citoyens, déjà fort indisposés à l'endroit de la compagnie, à cause de la mauvaise qualité du service téléphonique, de même que des coûts imposés, songent à couper les paiements. "Il est anormal, dit l'un d'eux, que la compagnie nous fasse payer pour un service que nous n'avons maintenant qu'à moitié".

En fait, le conflit dure depuis maintenant un mois et demi et rien n'indique qu'un règlement soit attendu pour les prochains jours. Québec-Téléphone, petite filiale d'un autre géant américain, a décidé de tenir la dragée haute à ses employés.

Pendant que la grève se continue, que le service se détériore, que des abonnés songent à cesser de payer leurs comptes, un mouvement s'amorce pour réclamer du gouvernement la nationalisation de cette entreprise mise au monde en 1927, par Jules Brillant, de Rimouski, et vendue à General Telephone and Electronics of USA il y a quelques années.

Un petit morceau

La General Telephone a, aux Etats-Unis, plus de neuf millions d'abonnés. Au Canada, elle en a plus d'un million deux cent mille. Quant à Québec-Téléphone, sa filiale, elle dessert quelque 350 municipalités au Québec. Dans le monde, la General Telephone ne fait pas que fournir des services: elle fabrique aussi, par l'intermédiaire de filiales, du matériel téléphonique et électronique. Par exemple, c'est General Telephone qui possède Lenkurt, Sylvania, Information Systems... Ce qui lui a permis d'avoir un chiffre d'affaires de trois milliards et demi en 1970.

La petite filiale québécoise, pourtant, même si elle est marginale par rapport à l'ensemble de la Corporation, n'en demeure pas moins intéressante, financièrement. Ainsi, en 1972, Québec-Téléphone annonçait des revenues d'exploitation de plus de $37 millions, ce qui lui donnait un profit net de quatre millions et demi de dollars.

Les salaires

Les salaires payés aux employés québécois de Québec-Téléphone sont discriminatoires, affirmait récemment le secrétaire général de la FTQ, M. Fernand Daoust. Des chiffres: en Colombie-Britannique, la téléphoniste de B. C. Telephone, qui est petite sœur de Québec-Téléphone, ayant toutes deux la même mère, soit General Telephone of USA, reçoit $166.12 par semaine. Celle de Québec-Téléphone reçoit, pour le même travail, à compétence égale, $109.67. La différence est de taille: $56.45, ou 51%. Et M. Daoust d'ajouter: "Comme bien d'autres compagnies étrangères, la General Telephone considère le Québec comme un paradis du "cheap labor" où il est facile de faire une piastre à bon compte."

Le film du conflit

Rappelons les principales étapes du conflit actuel: le 29 avril, le syndicat réclame de Québec-Téléphone que la convention collective soit réouverte pour négocier l'indexation des salaires. La compagnie fait la sourde oreille. Les employés procèdent alors à un ralentissement de travail, ce qui a pour conséquence, souligne le syndicat, d'amener la compagnie à accepter de négocier. Les employés, qui réclament une clause de rétroactivité applicable à compter de janvier 1973 et une base de calcul applicable au taux horaire de base, n'obtiennent cependant pas gain de cause et rejettent les offres patronales.

La compagnie ne bougeant pas de ses offres, un nouveau ralentissement de travail se produisit le 6 août dernier, ce qui amena la compagnie à riposter en suspendant indéfiniment 23 de ses téléphonistes.

La riposte des employés, regroupés pourtant en trois syndicats, ne se fit pas attendre et, le 16 août, une journée d'étude fut organisée. Depuis, le travail n'a pas repris. Et les grévistes, à la suite de ce mouvement spontané, ont ajouté une nouvelle revendication: la levée des sanctions contre les téléphonistes suspendues par la compagnie.

Un Comité de solidarité fut mis sur pied à Rimouski, des manifestations se sont déroulées et des câbles de transmission de la compagnie furent accidentellement sectionnées...

Du côté syndical on note que, le personnel-cadre de Québec-Téléphone n'ayant pu tenir en bon usage normal l'équipement de la compagnie, c'est à des employés "scabs" de la puissante IBM que le soin fut confié d'intervenir...

SUPERBES CARTES MURALES COULEURS

Laval et Rive Sud
Grandeur 36" x 48"

Imprimées sur papier plastifié

Aussi disponibles en format de poche:

Beloeil région
Boucherville
Brossard
Chateauguay
Laval
Longueuil
Rive-Sud
Sorel région
St-Basile
St-Bruno
St-Jean
Valleyfield
Varennes
Waterloo

CARTOGRAPHIE G.B. Inc.
653-3142

SCRIBEC
45 est, rue Jarry
Montréal H2P 1S9
387-2486
SECRETARIAT
DACTYLOGRAPHIE
IMPRESSION
PHOTOCOPIE XEROX

1-3	. . . . .	10¢
4	. . . . .	9¢
5-10	. . . . .	8¢
11-16	copies du même original	7¢
17-30	. . . . .	6¢
31-49	. . . . .	5¢
50-70	. . . . .	4¢

la copie

Format légal et papier couleur: 10% en sus
Réduction à partir de 14" x 18"

IMPRESSION OFFSET

copies	8½ x 11"	8½ x 14"
100	3.25	3.75
200	4.30	5.40
300	5.40	6.50
400	6.50	8.35
500	7.55	9.15
600	8.35	10.25
700	8.90	10.80
800	9.45	11.60
900	10.00	12.15
1000	10.80	12.70
2000	19.15	23.50
3000	28.00	34.55
4000	36.75	45.35
5000	45.35	56.15

CONSTRUISEZ DONC CES MAGNIFIQUES HORLOGES ET RÉALISEZ DES ÉCONOMIES APPRÉCIABLES

Envoyez simplement $1.50 pour les plans et les instructions pour construire au choix: a) l'horloge de grandpère b) de grandmère c) de l'école du Haut-Canada d) l'horloge à poids. Plus un catalogue très documenté de mouvements, cadrans, pièces detachées et nécessaires pour construire ces horloges et 14 autres encore.
Tous les quatre plans $3.50
Le catalogue seul $0.25.

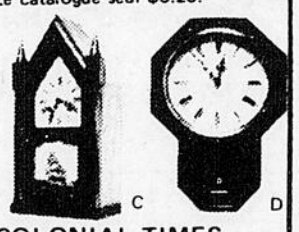

COLONIAL TIMES CLOCK COMPANY
Dept. - 500 Weber St. N.
Waterloo, Ont. N2J 3Z6

Ad No. 4 70 x 1
REPROS FOR AD NO. 4

ST4	TS4	EJ4	HC4
MG4	MS4	OC4	KW4
GM4	HS4	KR4	LF4
WT4	WF4	SP4	GP4
CH4	BS4	CA4	VS4
VP4	VC4	DN4	WS4
SC4	RL4		

CHERCHONS UN DENTISTE

Pour travailler dans une clinique populaire

A PLEIN TEMPS

OU

A TEMPS PARTIEL

Possibilité de faire un travail de prévention.

Salaire: à discuter

Contacter Christiane à:

Clinique des citoyens de St-Jacques
523-1203
277-9418

Les petites annonces

Couturière ferait réparation et confection
Tél.: 279-9389.

L'aeternitalogie

C'est une explication du super-conscient et une nouvelle méthode d'aborder les problèmes d'inquiétudes, tensions nerveuses, dépressions, etc, causés par la crainte de la mort ou la peur de la vie. (Analyse de problèmes personnels. Tél. 235-3668) L. Hotte, 114 Boteler, Ottawa, Ont., K1N5A6

AMASO
Service de rencontres, 822 Sherbrooke, Est suite 5
Marthe Gaudette, B b.a., b. péd., b. phil., lic. ès lettres.
Service sérieux pour personnes seules, intéressées à des relations durables. Informations et entrevue gratuites.
Cotisation raisonnable. Dépliant sur demande. 524-3852

"COMMUNE" - Grande maison à partager à Longueil, avec personnes intéressé(e)s à la vie de groupe. Tél.: 679-2917 (Pas d'appel le matin S.V.P.).

EN VOUS AFFILIANT AU:
CENTRE DE RECHERCHES ASTROPSYCHOLOGIQUES DE MONTRÉAL INC.

vous pourrez bénéficier des COURS D'ASTROLOGIE donnés par **Mme Huguette Hirsig** et **M. Roger Warmoes**, commençant au début d'octobre:
1ère année: étude du thème natal individuel, caractère et aptitudes.

Nombre de places limité.

Renseignements et conditions: ***931-2195.***

Dernières inscriptions **le 30 septembre 1974**

MICHEL GARNEAU: "Je pensais faire une pièce intellectuelle mais les personnages m'ont amené là où je ne m'y attendais pas."

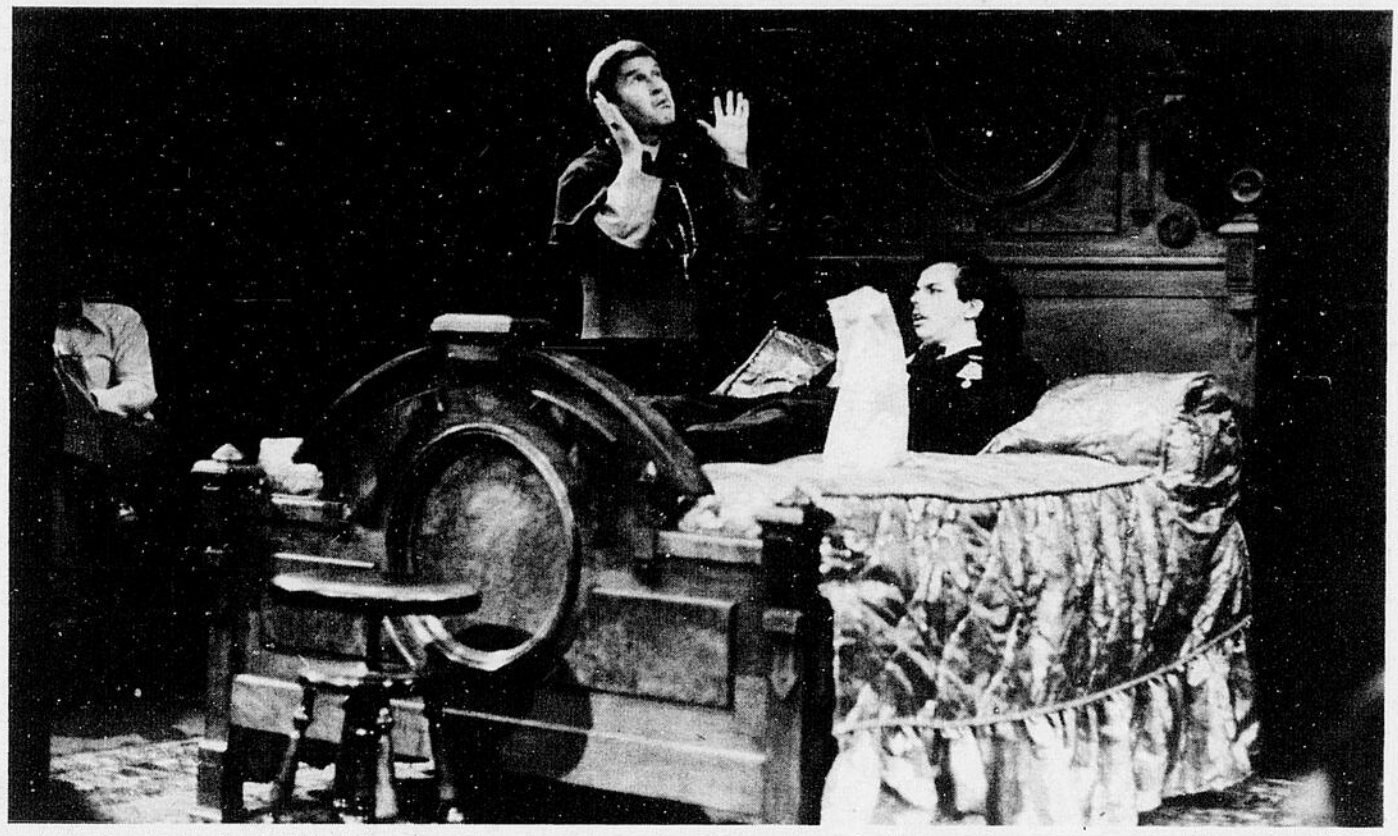

ROLAND LEPAGE ET GUY NADON ou Monseigneur Pesant et l'agent de police Strauss. Deux personnages "dérangeants" admirablement bien joués. L'absente, c'est Rosa (Denise Morelle). (photos Michel Elliott)

"Strauss et Pesant"

Le petit monde "brainwashé" de Michel Garneau

par Micheline Lachance

Rappelez-vous les poèmes de Simone Routhier: "Tu m'as planté, Yavhé, près des eaux d'arrosage..." Et les complaintes de Jeanne Bélanger: "Vienne le Seigneur, vienne le Seigneur avec sa crosse."

La poésie québécoise est truffée de folles mystiques, ces femmes qui désirent rejoindre l'absolu, un absolu qui ne passerait pas par la sexualité. Le poète Michel Garneau nous rappelle, de mémoire, ces vers qui ont été lus plus d'une fois aux jeunes novices dans les couvents et qui traduisent des désirs sexuels inavoués. Il vient justement de créer pour la scène une de ces folles. C'est Rosa, la femme de J. A. Strauss, un policier retraité qui n'a jamais réussi à monter en grade. Un policier qui aime le sexe.

Toujours est-il que Rosa, la Rosa de Michel Garneau, s'identifie à la Vierge. "J'aurais voulu être vierge, pis avoir un fils à moi tout seul", dira-t-elle. Seulement voilà, J.A., lui, il ne se chauffe pas du même bois: "Rosa, ça fait longtemps qu'on s'est pas mis... maudite calvaire de folle, tu m'feras pas ça, tu fais la morte parce que tu veux pas te faire mettre!"

Vous me voyez venir. Une nouvelle pièce, "Strauss et Pesant", une nouvelle charge contre la religion. Mais attendez, ce n'est pas tout. Un deuxième uniforme entre bientôt en scène. C'est Monseigneur Pesant. Le thème s'articule. C'est, on l'aura deviné, la complicité entre l'Eglise et l'Etat.

Mais à y regarder de près, ce n'est pas tout à fait cela. L'auteur a contourné de justesse le danger. "Strauss et Pesant", qui aurait pu goûter le réchauffé, deviendra sans doute une pièce importante de notre dramaturgie. Michel Garneau nous raconte comment il en est venu à faire profession de foi anticléricale pour ensuite se laisser attendrir par les êtres qu'il a férocement méprisés quelques années plus tôt.

"Je déteste toutes les formes de prêtres"

- Michel Garneau, vous détestez les curés?

- Je ne déteste pas les curés mais je déteste la religion, Dieu, toutes les formes de prêtres, bouddhistes ou autres. Je déteste l'idée d'un organisme inventé par les hommes pour justifier leur incapacité de vivre la vie. Mais je ne déteste pas du tout l'esprit cosmologique, c'est-à-dire la perception qu'on est dans un univers et qu'on en cherche les causes.

Il en a fallu, du temps, avant de pouvoir exprimer avec des mots un sentiment haineux que Michel Garneau traîne derrière lui depuis l'enfance. "Strauss et Pesant" est peut-être le dernier acte d'un scénario qui se jouait dans la tête de l'auteur.

L'histoire, à ses débuts, n'a rien d'original. Comme tant d'autres Québécois, Michel Garneau se souvient d'une soeur de l'Immaculée-Conception qui lui a fait passer bien des nuits blanches. Elle le grondait gentiment, lui répétait qu'il ne fallait pas être méchant ("Ca fait de la peine au petit Jésus") tout en lui caressant doucement les joues, le ventre et le pénis en une fin de geste. "Elle me pognait le cul subrepticement", dira l'auteur.

"J'ai perdu la foi quand j'ai fait ma première communion", ajoute-t-il en blaguant. Sérieusement, j'ai eu des doutes très tôt (le petit Jésus, le péché d'impureté, une bonne soeur vicieuse). Je prenais conscience que ça sentait la "bull shit". Plus tard, j'ai compris des tas de choses, y compris le rôle économique des prêtres au Québec. Mais à cette époque, je sentais cela d'une façon viscérale."

Démontrer la complicité

Toutes ces choses, il fallait les dire. Garneau s'y appliquait déjà, il y a huit ans, quand il traça le canevas de ce qui allait devenir "Strauss et Pesant": "Au début, explique-t-il, j'étais très influencé par tout ce que j'avais lu à propos du théâtre politique. Je voulais faire une démonstration distanciée d'un sujet qui me tenait à coeur: la complicité entre l'Eglise et l'Etat.

"Mais les personnages ont dépassé mes attentes. Je sentais tout à coup de la compassion pour eux. Ils devenaient émouvants, achalants. Ca m'a complètement désorganisé."

L'auteur s'arrêta, le temps de repenser à tout cela: 8 ans. A chaque année, il sortait son manuscrit, y travaillait un peu et le replaçait dans ses tiroirs. Il y a trois mois, André Pagé, qui connaissait la pièce, songea à la monter. Garneau mit alors le point final à une pièce beaucoup plus humaine, avec des personnages dérangeants tant ils choquent et attendrissent à la fois.

Une victime "libérée"

Rosa meurt. Son mari J.A. s'ennuie. Il porte son habit de police quand son ami d'enfance, Pesant, un évêque retraité, vient lui rendre visite, en uniforme. Ils se blessent, se rappellent des souvenirs pendant qu'apparaît sous leurs yeux au gré de leur mémoire une Rosa tantôt fillette retroussant sa jupe pour dix sous, tantôt femme triste entourant de ses bras un support à lampions, chaque petite flamme représentant un enfant qu'elle n'a pas eu. (Elle a fait une quinzaine de fausses couches.)

C'est Rosa qui a subi les plus importantes transformations: "J'ai grandi le personnage, poursuit Garneau. Elle était une victime et j'en ai fait un être libéré, prise dans la folie dans laquelle elle a vécue. Une folle mystique qui s'identifie à la Vierge."

Des thèmes vieux comme le monde

Qui ne connaît pas un curé qui, comme Pesant, menace "les petits oiseaux du bon Dieu": "Prépare-toi, J.A., y va venir comme un voleur." Ou encore: "Rosa est allée au bon Dieu, la chanceuse. Elle te regarde-là, elle prie encore pour toi."

Tous ces pieux conseils dont on nous a gavés depuis la tendre enfance sont là, au coeur même de "Strauss et Pesant." Les thèmes sont vieux comme le monde. Notre littérature regorge d'écrits dénonçant l'influence malsaine de l'Eglise sur les gens. Quant au mythe de la vierge, on le retrouve même chez les Summériens et chez d'autres civilisations.

Alors, pourquoi y revenir? L'éveil ne se fait-il pas déjà sentir chez nous?

"Pas vraiment. Prenons le cas du cardinal Léger. Personne ne se souvient qu'il a fallu l'expédier en Afrique parce qu'il était sur le point de nous parler de ses visions. Et que dire de son intervention à Sherbrooke quand il expliqua à l'assistance que c'est lui qui a fait de son frère un lieutenant-gouverneur (il a failli en crever, le pauvre). Il n'y a qu'au Québec qu'on laisse passer de telles insanités."

"Je suis profondément anticlérical et antireligieux. Et pour moi, l'assouplissement de l'Eglise qu'on sent actuellement ne me rassure pas. A travers l'histoire, il y a toujours eu une période de triomphe et une période underground. Cette dernière est plus dangereuse parce qu'alors le clergé travaille en souterrain au niveau politique et social. C'est dans ce temps-là qu'il faut attaquer. Ce n'est pas quand l'Eglise triomphe qu'il faut s'inquiéter parce qu'alors le succès lui monte à la tête."

Des robots culturels

Les pièces de Garneau nous arrivent comme la manne. L'an dernier, on s'en souvient, les jeunes comédiens du TNM présentaient "Les grands moments". Le théâtre-midi du TNM, de son côté, montait "La chanson d'amour et de Q". Au Théâtre populaire du Québec, ce fut "Chrisporlipopette et Saperlipochrist".

Dans tout le théâtre de Michel Garneau, il est question à un moment donné de ce que l'auteur appelle les "Robots culturels", "ces gens qui ne savent pas de quoi ils parlent mais le transmettent grâce à un pouvoir. Cela s'appelle l'autorité et ces personnes sont "brainwashées": ce sont des prêtres, des polices ou encore un ministre des Affaires culturelles"

"Les Ordres", de Michel Brault

Un très grand film sur un très grand sujet

par Robert Lévesque

Des gardiens avancent dans un long corridor. Ils poussent un chariot sur lequel il y a une vingtaine de sacs en papier brun. Ce sont les "commandes". Les prisonniers doivent sortir chacun son tour pour signer un papier en échange d'un sac. Ils n'ont mangé que du mauvais gruau depuis 4 jours. Dans chaque sac brun, des chips, tablettes de chocolat, des canettes de pepsi.

La caméra, qui précède les gardiens, laisse passer ceux-ci et revient, lentement, discrètement, regarder en biais dans la cellule de Clermont Boudreau. Assis sur le bout de son lit, Boudreau sort un sac de chips, ouvre sa canette, puis soudain sa figure se décompose. Il pleure, la main dans le sac de chips.

Clermont Boudreau travaille dans une usine de textile. Il est délégué syndical. Pour faire vivre sa famille, il fait du taxi le soir. Le 16 octobre 70, le matin où les forces de l'ordre ont reçu les pleins pouvoirs, on est venu chez lui l'arrêter. Sa femme aussi. Elle est restée six jours en prison, lui plus d'un mois. Ils n'ont jamais su pourquoi.

C'est à partir de 50 interviews réalisées avec des Québécois qui furent ainsi emprisonnés lors de la crise d'Octobre que Michel Brault a bâti le scénario de son film "Les ordres". Avec ce que lui ont raconté ces Québécois ordinaires (et non les vedettes de la gauche), Brault a tracé le portrait de trois hommes et de deux femmes qui ont subi l'humiliation de la loi des mesures de guerre.

"Les ordres", qui devait être au départ un film sur l'intolérance exercée sur ceux qui avaient été arrêtés, est devenu, en recueillant les divers témoignages, un film sur l'humiliation des hommes à qui on enlève toute liberté. Un très grand film sur un très grand sujet.

L'art de Michel Brault a été de réunir tous ces témoignages, toutes ces sensations, toutes ces colères, et d'en faire le scénario des "Ordres", le film le plus intense jamais réalisé au Québec, le film le plus important politiquement et le plus envoûtant sur le plan esthétique.

Sans aucune concession

LES PRODUCTIONS BEAU BEC PRÉSENTENT

EN SPECTACLE OUTREMONT
au cinéma
1248 Bernard 277-4145

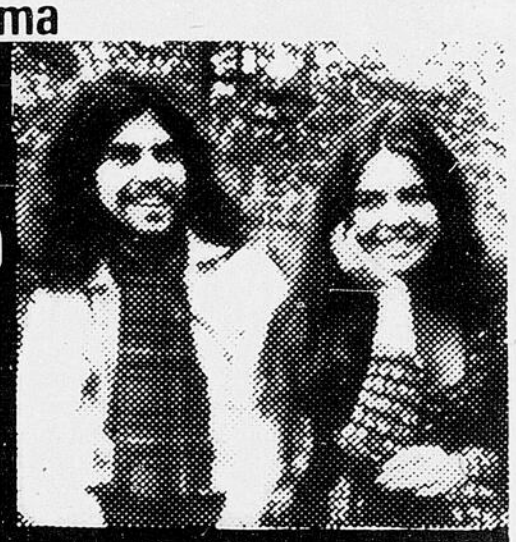

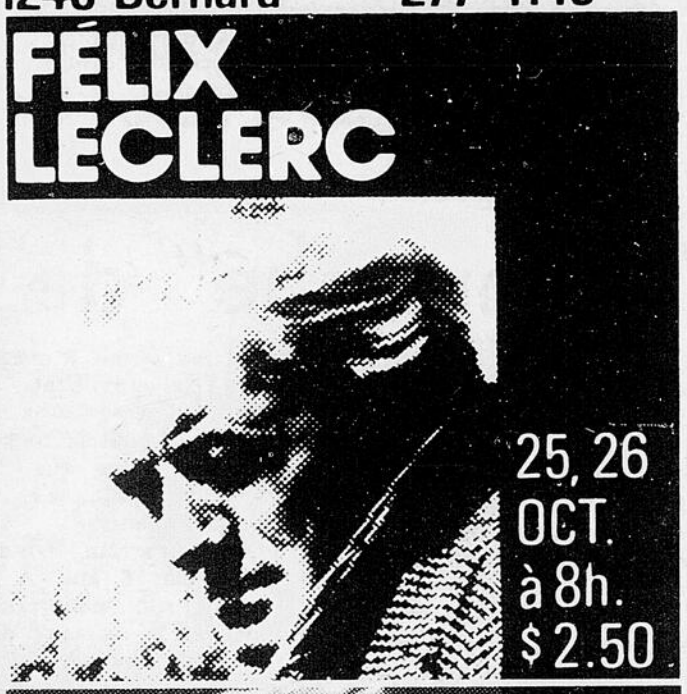

A venir
31 octobre
Groupe
Octobre

TOUBABOU

billets EN VENTE au cinéma et à L'ALTERNATIF

NOUS PENSONS A VOUS

OUTREMONT
1248 ouest, Bernard
(Via AUTOBUS 160, à la station Beaubien)
277-4145

CINÉMA 2001
855 DÉCARIE 277-2001

855 DÉCARIE
au nord du boul. Métropolitain
près de Côte-Vertu
277-2001

POUR RECEVOIR UNE COPIE DE NOTRE PROGRAMME
...et tous les autres qui suivront
...et ce, GRATUITEMENT,
il suffit d'appeler à l'un ou l'autre des cinémas.

$1.50 prix d'entrée chacun des films

à la facilité, à l'effet, au spectaculaire, "Les Ordres" se contente d'observer cinq drames particuliers reliés entre eux par cette décision du gouvernement Trudeau qui donna lieu aux pires excès: faire croire à des gens qu'on allait les fusiller dans trois jours; refuser à quelqu'un d'aller voir son père qui venait de mourir, etc.

Le sujet aurait pu se prêter à la surcharge. C'est plutôt du côté de Bresson que de celui de Costa-Gavras qu'a penché Michel Brault. Le film n'en est que plus fort. Il en a fait un film intimiste, une oeuvre qui scrute à l'intérieur de ses personnages pour aller à l'essentiel.

Tout est retenu dans "Les Ordres". Du début à la fin, dans le jeu des comédiens, dans la construction du film, dans son rythme régulier, le spectateur est constamment soutenu dans un état de grande émotion face à ce qui se déroule sur l'écran, mais il n'est jamais provoqué par le film lui-même. Il l'est uniquement par ce qui habite les principaux personnages.

La caméra de Brault n'appuie sur rien, elle est d'une grande subtilité, se faisant oublier. Le dépouillement du film lui-même correspond à cet état que Brault a essayé (et a magistralement réussi) de décrire chez ces hommes et femmes qui, soudain, ne savaient plus ce qui "pouvait" leur arriver. Ce viol de la liberté humaine qu'Octobre a représenté pour ceux-là qui, le 16 octobre au matin, ont pris le chemin des prisons.

Hélène Loiselle est tragique, elle demeurera inoubliable. Quelle comédienne! Jean Lapointe est bouleversant, inoubliable également, comme Claude Gauthier, comme Guy Provost, comme Louise Forestier. La distribution des "Ordres" est parfaite. Jamais un film québécois n'a été aussi bien joué. C'est là une des richesses des "Ordres".

La façon dont chaque comédien se présente, au début, n'est pas qu'une trouvaille ("Mon nom est Hélène Loiselle, dans ce film je serai Marie Boudreau..."), c'est l'indication de la distance qu'ont prise ces Québécois comédiens vis-à-vis ces Québécois humiliés qu'ils ont à interpréter. Tout le principe du théâtre de Bertolt Brecht si efficace pour un théâtre (ou un cinéma) politique.

Intensité

Michel Brault vient de donner avec "Les Ordres" le premier véritable chef-d'oeuvre du cinéma québécois. Un film ancré dans la réalité du peuple d'ici, un film juste, authentique, mais une oeuvre qui rejoint l'universel par son sujet et surtout par la grande sensibilité avec laquelle le cinéaste a abordé ce sujet.

J'aime à classer les films, parfois, par le degré d'intensité auquel ils nous font parvenir. Dans cette optique, je classe "Les Ordres" au même niveau que des films, fort différents par ailleurs, comme "Cris et chuchotements" de Bergman, "Fat City" de John Huston ou "Prima della revoluzione" de Bertolucci. "Les Ordres" est un chef-d'oeuvre.

On savait que Brault était l'un des meilleurs caméramen du monde. Pour faire "Les Ordres" (il a fallu 4 ans de démarches et de patience), il a refusé plusieurs contrats comme directeur de la photo pour des films étrangers. Ici, il a donné au cinéma québécois ses plus belles images, depuis "Les raquetteurs" de Gilles Groulx en 58, en passant par "A tout prendre", "Pour la suite du monde", "Mon oncle Antoine", "Le temps d'une chasse" et "Kamouraska". On sait maintenant qu'il est un véritable auteur.

Le premier scénario des "Ordres" avait été refusé par le commissaire en chef de l'ONF. Brault

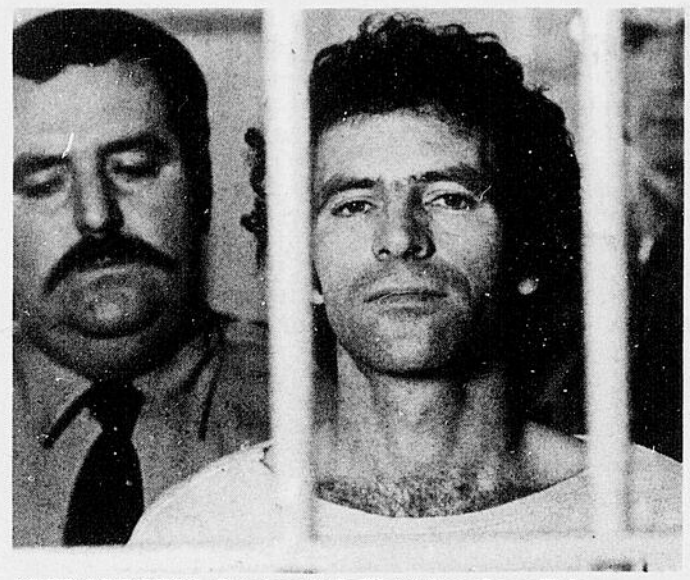

"LES ORDRES": Octobre 70 de l'intérieur des cellules...

le modifia mais sans plus de succès auprès de Sidney Newman. A la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne (SDICC), il n'eut pas plus de succès une première fois. Ce n'est qu'après une nouvelle modification (la quatrième), qu'il reçut l'aide de cet organisme fédéral. Brault savait qu'il fallait faire ce film. Il avait raison.

ON NE DIT PLUS UN DICTIONNAIRE...
ON DIT UN ROBERT

CINÉ-GUIDE

A ignorer: ●
A voir à la rigueur: *
A voir: **
A voir absolument: ***
Chef-d'oeuvre: ****

	Jean-Pierre Tadros LE JOUR	Luc Perreault LA PRESSE	Robert Lévesque QUEBEC-PRESSE	Martin Malina MONTREAL STAR
Rétrospective Dovjenko à la Cinémathèque	****	***	***	****
Lacombe Lucien (Louis Malle) au cinéma de Paris et Fleur de Lys	***	**	****	***
Les ordres (Michel Brault) à la Place Ville-Marie	****		****	***
Chinatown (Roman Polanski) à la Place Ville-Marie	***	*	***	***
Viol en première page (Bellochio) à l'Outremont		***	***	***
I.F. Stone's Weekly (Jerry Bruck Jr.) à l'Outremont	***		***	***
Rétrospective Peckinpah au Cinéma 2001	***		**	***
Le trio infernal (Francis Girod) au Chevalier	***		*	**
La montagne sacrée (Jodorowsky) à l'Elysée	**	**		**
Mean Streets (Martin Scorsese) au Cinéma 2001	****			**
Un homme qui dort (Pérec et Queysanne) à l'Outremont	****			**
California Split (Robert Altman) à l'Atwater 1	***	**		***
L'Arnaque (George Roy Hill) au Champlain	**	**		**

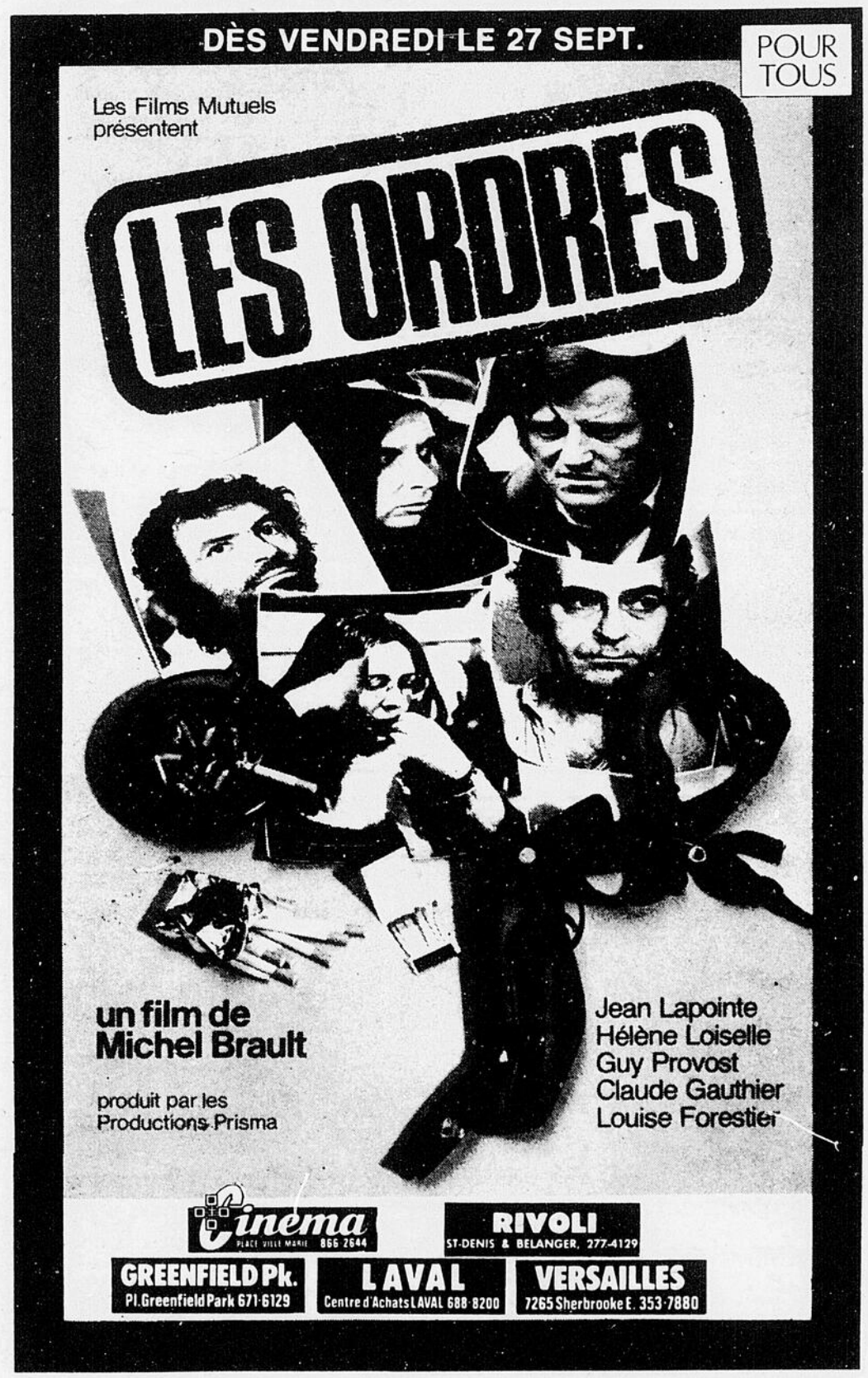

2ème saison de spectacles à l'Outremont

Jazz, pop et chansonniers

L'an dernier, l'Outremont innovait dans le domaine du spectacle. Il présentait le tour de chant des grands noms de la chanson à prix populaires, c'est-à-dire à $1.99 et $2.49. L'expérience a obtenu un tel succès qu'on a l'intention de présenter cette saison non seulement des chansonniers et des grues pops mais aussi des musiciens de jazz et de blues et peut-être même du théâtre.

35,000 personnes

80% des spectacles de l'an dernier ont été présentés à guichet fermé. Yvon Deschamps, Gilles Vigneault, Pauline Julien, Louise Forestier et Jean-Pierre Ferland ont fait salle comble même si la plupart d'entre eux s'étaient produits sur la scène de la Place des Arts auparavant. En tout 35,000 personnes ont assisté à ces spectacles. Ravi Shankar, on s'en souvient, a préféré donner un spectacle sur la scène exiguë de l'Outremont plutôt que de monter sur celle plus prestigieuse de la Place des Arts. Félix Leclerc a comparé l'ambiance de la petie salle a celle qu'il a connue à Bobino, à Paris. Quant au spectacle de Louise Forestier, il a eu l'effet d'une bombe.

"Non", dit le ministère

Pour que cette formule soit rentable il faut faire salle comble à tout coup. "Mais cela ne suffit pas", nous explique Paul Hébert, directeur des productions "Bobec" qui produisent les spectacles à l'Outremont. "C'est pourquoi nous avons demandé une subvention au ministère des Affaires culturelles qui a cependant refusé." La raison est simple: "Vous n'êtes pas en déficit, a fait remarquer le ministère, et puis à part ça, on subventionne déjà la Place des Arts, on ne peut quand même pas aider son concurrent direct."

La réalité est tout autre. Le concurrent direct ne nuit vraisemblablement pas à l'éléphant blanc de la rue Saint-Urbain. A preuve, le soir du spectacle de Bob Dylan au Forum l'an dernier, alors que Diane Dufresne se déhanchait sur la scène de la Place des Arts, les Séguin n'en faisaient pas moins salle comble à l'Outremont. C'est dire qu'il y a un public prêt à payer $2 pour le programme du spectacle de Gilles Vigneault à la Comédie-Canadienne et un autre qui paiera le même montant pour assister au spectacle du même interprète. Quoi qu'il en soit il a fallu remonter légèrement le prix d'entrée qui sera cette année de $2.50 pour tous.

Mais revenons au programme de l'Outremont, qui débute, soit dit en passant, le 21 septembre avec Paul Horn. Les 25 et 26 octobre, c'est Félix Leclerc qui revient à 8 heures, suivi des Séguin a 0 heures 30. Le 14 décembre on verra Jean-Guy Moreau. A la mi-janvier, on entendra John Lee Hooker; puis, les 25 et 26 du même mois c'est le tour d'Yvon Deschamps. Le 7 février, place au groupe Harmonium. Et le 21, ce sera Claude Dubois. Plus tard, Louise Forestier enregistrera son prochain microsillon sur la scène de l'Outremont. On entendra aussi Maneige, Véronique Samson, Sonny Terry et Browie Mcghee.

Québec–Presse Chaud, le 5 octobre

Pour arrondir ses fins de mois durant l'année qui vient, QUEBEC-PRESSE organise cette année un festival pop qui s'inscrira dans la bonne tradition des deux premiers Québec-Presse Chauds. A preuve, la présence du groupe Harmonium, (notre photo) qui fait parler de lui depuis une dizaine de mois. On attend en outre Priscilla, François Guy, Cocoran et Gosselin et June Wollack. Un festival pop, me direz-vous, avec Philippe Gagnon, Raymond Lévesque et Denise Guénette? C'est encore drôle. Et puisqu'on vous le dit que ce sera un vrai festival pop! Rappelons enfin la présence sur scène de Pauline Julien, Jacques Michel et Raoul Duguay. L'an dernier, le Québec-Presse Chaud version 1973 a attiré plus de 4,000 personnes. C'est, on s'en souvient, le troubadour breton Alain Stivell qui a volé la vedette tandis que l'apparition tardive de Moustaki mettait un point final fort agréable au spectacle. En deux ans, personne n'a été déçu. Alors à samedi, le 5 octobre. Le spectacle a lieu au centre Paul-Sauvé à 8 heures. Le prix d'entrée est de $3.00 comme l'an dernier, et ce même si le coût de la vie augmente.

CARON LIBRAIRE
C'EST VRAI! CE SERA TOUTE UNE LIBRAIRIE
Voyez deja au 2e etage les centaines de rayons de livres français neufs et d'occasion.
CARON
LIBRAIRIE
251 est, Ste-Catherine
845-5698
LA LIBRAIRIE A CONNAÎTRE

LA CASANOU
On continue c't'année avec
Dim. 29 sept.
Cyrille Lepage
Jeudi 3 oct. à dim. 13 oct.
Obelix et ses fleurs du mal
Jeudi 10 oct. à dim. 13 oct.
Le Capitaine Nô
Jeudi 17 oct. à dim. 20 oct.
Le Komuso à corde
Jeudi 24 oct. à dim. 27 oct.
Elise et Raymond
(piano, guitare et voix)
Jeudi 31 oct. à dim. 3 nov.
Los Quinchamali
Jeudi 7 nov. à dim. 10 nov.
Faire la vie
Shows à 22.30 $1.00
485 ouest Sherbrooke
(coin Aylmer) 844-3691
au dessus de l'Ass. Espagnol

MACHINES A DICTER
Sono Services Inc.
416 McGill
Montréal 125, P.Q.
Tél.: 842-4651
André E. Laberge

L'histoire de la Liberté
Des pays qui fabriquent leur liberté
S'adresser à 9670, rue Péloquin
Montréal H2C 2J4
Nom. . . . . .
Adresse. . . . . .
Ville. . . . . .
Profession. . . . . .

NE SOYEZ PAS DECUS!
ACHETEZ VOS BILLETS DES MAINTENANT!
La Compagnie Jean Duceppe inc.
présente
en collaboration avec CJMS
de TENNESSEE WILLIAMS
UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR
traduction de GUY DUFRESNE
mise en scène OLIVIER REICHENBACH

MICHEL FORGET
ANDREE BOUCHER
SOPHIE CLEMENT
AUBERT PALLASCIO
JACQUES GALIPEAU
JEAN-DENIS LEDUC
PAUL SAVOIE
MARC MESSIER
MARTINE ROUZIER
LOUISE ST-PIERRE
décor
GUY NEVEU
costumes
FRANCOIS BARBEAU
musique originale
MICHEL HINTON
éclairages
MICHEL BEAULIEU

La Compagnie Jean Duceppe Inc. est représentée en tournée par les productions Artébec Inc. — Agent Les Productions Guy Roy Ltée.

THÉÂTRE PORT-ROYAL
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

A voir, à lire, à écouter

télévision

Vigneault, Duceppe, Ravel

Pour souligner la première d'une nouvelle série d'émissions, "Monsieur B", présentée dans le cadre des "Beaux dimanches", Jacques Boulanger reçoit Gilles Vigneault, Ginette Ravel, Renée Claude et Jean Duceppe.

"Il est une saison"

Une comédie musicale, signée Marcel Dubé, Claude Léveillée et Louis-Georges Carrier, inspirée du Misanthrope de Molière. Avec Albert Millaire, Andrée Lachapelle et Pascal Rollan. Aux "Beaux dimanches", à 20h30.

PIERRE LETOURNEAU chante ses nouvelles chansons à "Vedettes en direct".

En vedette, Pierre Létourneau

Cette semaine, à "Vedettes en direct", on entendra Pierre Létourneau.

"12 + 1"

Une comédie italo-française, "12 + 1", avec Orson Welles, Vittorio Gassman et Sharon Tate. Un coiffeur new-yorkais se rend à Londres pour recueillir l'héritage d'une tante. Mardi soir à minuit.

"Les célibataires et les divorcés"

Il sera question des problèmes que rencontrent célibataires et divorcés dans le cadre de la série de Radio-Québec "C'est quoi ça?" consacrée à l'éducation sexuelle. A 20h30, mardi soir.

L'automobile de l'année

Est-ce vraiment nécessaire de changer de voiture? On tentera de répondre à cette question à "Consommateurs avertis" mercredi à 19h30. Il sera aussi question de l'indexation des salaires.

"Masculin — féminin"

Une étude de moeurs de Jean-Luc Godard, avec Jean-Pierre Léaud et Marlène Jobert. L'histoire d'un jeune homme à la recherche d'un emploi. Mercredi soir, minuit.

"La légende des Strauss"

Feuilleton en huit épisodes relatant la vie de la famille Strauss de 1824 à 1899 alors qu'elle comptait parmi ses membres quatre musiciens de grand talent. Vendredi soir, 20h30, à Radio-Canada.

Lise Payette et Joséphine Baker

Joséphine Baker vient d'effectuer sa rentrée au music-hall. Lise Payette l'a rencontrée à Paris l'été dernier. L'entrevue sera présentée à "Appelez-moi Lise" vendredi soir.

JOSEPHINE BAKER à "Appelez-moi Lise".

galeries

Edmund Alleyn au Musée de Québec

Peintre québécois, Edmund Alleyn travaille à un vaste projet intitulé "Une belle fin de journée". Cette suite québécoise se compose de six grands tableaux représentant des couchers de soleil et une trentaine de "spectateurs" grandeur nature peints sur plexiglass. Ces personnages anonymes sont tirés de photos que l'artiste a prises à la ronde. L'exposition se tient au Musée de Québec jusqu'au 7 octobre. Elle sera à Montréal au Musée d'art contemporain du 10 octobre au 10 novembre.

Chez Laurent Tremblay

A la galerie-atelier Laurent Tremblay, Yves Forest, céramiste, et Louis-Pierre Bougie, graveur, exposent leurs oeuvres. La galerie, située rue Marquette, est ouverte tous les jours sauf le jeudi.

A la galerie Georges Dor

Dernier jour, dimanche, de l'exposition du peintre Gabriel Contant. Du 10 au 27 octobre, Pierre Gendron exposera ses toiles nouvelles.

Luc Béland et Michel Lancelot

La galerie Media, Gravures et Multiples présente les oeuvres Luc Béland et Michel Lancelot.

Gérard Tremblay aux "Deux B"

Depuis le 21 septembre dernier, on peut apprécier les oeuvres récentes de Gérard Tremblay à la galerie des Deux B, à Saint-Antoine sur le Richelieu.

Première manifestation de la SAPQ

La Société des artistes professionnels du Québec organise l'exposition d'un groupe d'artistes membres de la SAPQ à la galerie d'art Claude Luce, 1637 rue Saint-Denis. 17 artistes exposent jusqu'au 11 octobre.

livres

"Symbolique d'hier et d'aujourd'hui"

Jacques Grand'Maison, à qui l'on doit déjà "Nouveaux modèles sociaux et développement" signe maintenant "Symboliques d'hier et d'aujourd'hui". Il s'agit d'un essai socio-théologique. Publié chez Hurtubise HMH.

"Québec 1960-1980 — la crise du développement"

Une série de textes choisis et présentés par Gabriel Gagnon et Luc Martin qui constituent des matériaux pour une sociologie de la planification et de la participation. Ces textes ont été écrits durant la dernière décennie.

spectacles

Un seul Jérolas

Les Jérolas ne sont plus. Jérôme Lemay revient pourtant sur la scène, en compagnie cette fois d'Henri Des. Le spectacle aura lieu au Patriote, du 30 septembre au 13 octobre. Pendant ce temps, au Patriote en Haut, on présente une nouvelle pièce de Jacqueline Barrette: "Dis-moi qu'y fait beau, Méo".

"IL EST UNE SAISON", comédie musicale avec Jean-Louis Millette, Andrée Lachapelle, Gaétan Labrèche et Jean Besré.

Québec Blues

Un nouveau groupe de musiciens sera à l'affiche de l'Imprévu (hôtel Iroquois) les 1er, 2 et 3 octobre. Il s'agit de Québec Blues qui se définit comme "un groupe de chansonniers électriques". Des textes québécois en blues électronique. Le groupe est formé de Jacques Dubé, Mario Devin, Jacques Gratton et Luc Lessard.

cinéma

Bulldozer

Dimanche soir à 19 heures, le 29 septembre, on a une chance de voir le fameux long-métrage de Pierre Harel, "Bulldozer". Ce film choque ou séduit, c'est donc un film intéressant. A ne pas manquer.

California Split

Pour plusieurs, Robert Altman est l'un des cinéastes américains les plus intéressants de l'heure. "Thives like us", son avant-dernier film, était en effet, assez merveilleux, reprenant, en l'améliorant, le thème de "Bonnie and Clyde". Voici "California Split", son dernier film, au cinéma Atwater. Avec George Segal et Elliot Gould.

"Monkeys in the Attic"

Mercredi soir (le 2 octobre), la Cinémathèque québécoise présentera en avant-première le dernier long métrage du cinéaste canadien Morley Markson, "Monkeys in the Attic", Markson s'est imposé en Europe avec son précédent fiim, "Breathing Together". Il sera à la Cinémathèque mercredi.

RENEE CLAUDE, l'invitée de Monsieur B aux "Beaux Dimanches".

Salvador Allende Gossens

Maurice Bulbulian, cinéaste à l'ONF, est allé au Chili quelques mois avant le coup d'état fasciste de la junte militaire. Il en a rapporté des images et des propos de Salvador Allende Gossens. Au même programme, on pourra voir un documentaire qui a pour titre: "Portugal, peuple uni". Tout sur les événements d'avril.

théâtre

"Le deuil sied à Electre"

En début de saison, le théâtre du Rideau-Vert a décidé de jouer une grosse carte: une des grandes pièces de l'auteur américain Eugene O'Neil, "Le deuil sied à Electre". A compter de jeudi prohain, le 3 octobre, jusqu'au 2 novembre. Le texte français est de Louis Lanoix.

"Dis-moi qu'y fait beau, Méo!"

Jacqueline Barrette est revenue à la charge sans rien perdre de sa vivacité. Depuis le 25 septembre, elle joue sa nouvelle pièce, "Dis-moi qu'y fait beau, Méo!", sur la scène du Patriote à Clémence. Monologues, sketches et chansons, avec l'équipe habituelle de celle qu'on surnomme parfois la "Yvon Deschamps en jupon".

And now ladies and gentlemen, Reynald Bouchard

On connaît Reynald Bouchard surtout pour deux rôles inoubliables au cinéma: le jeune infirme de "La vraie nature de Bernadette" et Noël dans le film de Michel Bouchard, "Noël et Juliette". Au Quat'-Sous, depuis le 25 septembre, il présente son "one-man show". L'histoire d'un gars qui passe des auditions dans des clubs de nuit. A ne pas manquer.

Les grévistes de la United Aircraft de Longueuil, afin de pouvoir subvenir à leurs besoins élémentaires — offrent en retour d'un don minimum de $3.00 "La croix de solidarité" et "La fleur du souvenir", fabriquées avec des clous de fer à cheval.

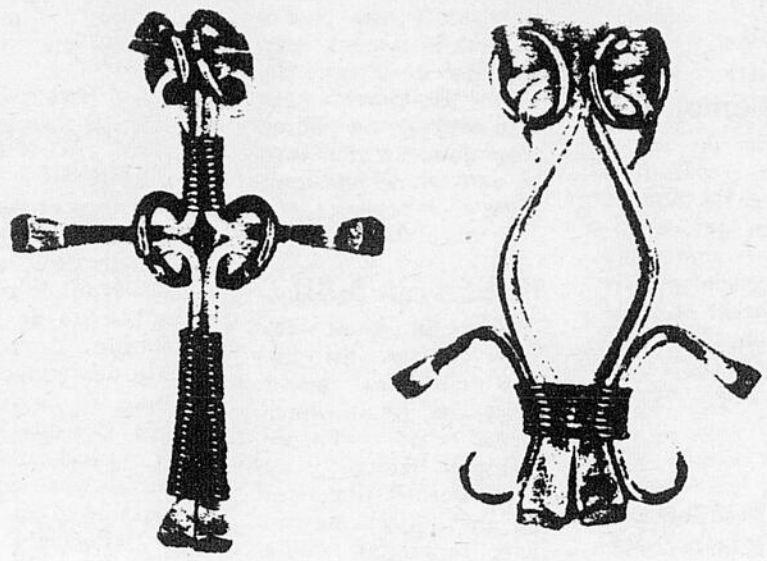

$3.00 chacune

Ces oeuvres artisanales sont fabriquées individuellement par des grévistes. Le profit réalisé est versé au fonds de dépannage de la grève. On peut s'en procurer en s'adressant:

Local "510" T.U.A. (Travailleurs Unis de l'Automobile)
125-B rue St-Charles Ouest, à Longueuil P.Q. Can.
Téléphone: Code 514 — No: 679-2070

Le Syndicat des vitriers et travailleurs du verre a défrayé le coût de cette publicité par solidarité avec les grévistes de la United Aircraft.
lachez pas!

POUR TOUS

Le plus beau film de Louis Malle
ELLE

Louis Malle s'impose comme le nouveau patron du cinéma français.
EXPRESS

Un chef-d'oeuvre.
FRANCE INTER

LACOMBE LUCIEN

ETUDIANTS $1.50

un film de Louis Malle

FLEUR DE LYS
858 est Ste Catherine 288 3303

CINEMA DE PARIS
896 ouest Ste Catherine 861 7996

CINÉMA V salon rouge
5550 Sherbrooke O
489 5559

DOCUMENTS SECRETS d' ITT AU CHILI

Parti pris

Aux éditions parti pris

C.P. 149
Station N
Montréal

LES ÉDITIONS DE L'AURORE VOUS OFFRENT:

Don Quichotte de la démanche

par Victor-Lévy Beaulieu

Un roman émouvant dont Jean-Marie Poupart a déjà écrit qu'il était une manière d'Alice au pays des merveilles ... québécois ! L'événement littéraire de l'année.

280 pages -- $6.95

Le livre des sacres et blasphèmes québécois

par Gilles Charest
avec 7 illustrations inédites de Girerd

Le premier ouvrage sur le sujet. Une étude fascinante sur l'emploi que nous faisons des sacres et des blasphèmes. Un grand succès de librairie.

128 pages -- $3.25

"chaque pays fournit son monde"

221 ouest rue Saint-Paul
Montréal - 844-8764

Pharmacie à la recherche d'un commis d'expérience dans le laboratoire, capable d'initiative, bilingue. Pas de fin de semaine, pas de soir. Tél.: 932-8947 ou 932-9194.

Dans Québec-Presse vos petites annonces

SONT LUES

Michelle Simard s'en occupe

381-1385

Service de la Publicité

SERVICE DE RENSEIGNEMENTS

Groupement recherche jeune personne possédant gamme de qualifications naturelles exceptionnelles; intelligence, imagination, bilinguisme parfait (dactylo 75 m/m) personnalité flexible, libre de voyager pendant de longues périodes. Rémunération minime pendant période d'entraînement dans le domaine du renseignement économique et politique. Pierre Laliberté: 382-4816.

Dans Québec-Presse vos cartes d'affaires

SONT REMARQUEES

Appelez Michelle Simard

381-1385

Service de la Publicité

ANNONCE

QUÉBEC-PRESSE

Personnel féminin demandé pour sollicitation d'abonnements par téléphone. Québec et région seulement. Composer (Québec) 527-8585.

SPÉCIALISTE
Meubles non peints
Matelas

Votre choix de grandeur et qualité

Tables - chaises Bibliothèques Cubes

Berçante Pupitres Commodes lampes etc. etc.

Sur mesure si désiré

Coin de Gaspé
207 Beaubien Est
276-9067
André D. Legault Meuble Ltée

Coin St-Antoine
790 Atwater
935-6716
Le Centre de Matelas, Atwater Inc.

POINT DE VUE

L'échec du hockey professionnel

Déjà, au moment où j'écris ces lignes sur le hockey professionnel, s'amorce la deuxième série du siècle. La rondelle de la première mise au jeu n'a pas été déposée que l'on proclame la Russie vainqueur incontesté, au même titre que le Canada il y a deux ans. A l'inconscience succède la clairvoyance; il aura fallu une délégation soviétique bien entraînée, de façon rationnelle, pour ébranler le trop bel équilibre acquis par le hockey professionnel.

Après le triomphe mitigé de la ligue Nationale, l'Association mondiale souhaite en faire autant pour prouver au public sa valeur égale à celle de la ligue rivale. Mais elle risque gros, l'enjeu est grand, il en va de l'avenir du hockey professionnel au Canada. Le public trop souvent naïf tolérera-t-il encore longtemps des spectacles pourris et sentira-t-il une menace grandissante à l'Est sans qu'aucun remède soit proposé? Mieux vaut prévenir que guérir, dira-t-on, mais est-il trop tard, hélas?

Ma conception personnelle du hockey, que l'on trouvera peut-être pessimiste, m'amène à la conclusion que l'épidémie a fait des ravages depuis longtemps, que le mal est profondément ancré. Les Russes sont venus nous apporter que la mauvaise nouvelle. Pour s'en convaincre il suffit d'une analyse objective du hockey professionnel et de ses conséquences directes et indirectes dans le milieu social au Québec.

Le hockey professionnel est une entreprise capitaliste fondée sur l'exploitation du spectateur et donne un spectacle qui est par surcroît de qualité médiocre. Un spectacle qui ne respecte que très peu l'esprit sportif.

De plus l'information sportive est donnée de façon non pas à satisfaire le public selon des goûts prédéterminés, mais à lui inculquer une façon de penser, à lui donner une réceptivité telle qu'il demande d'en savoir toujours plus sur le sport professionnel et ses idoles. En fait, c'est tout ce que l'on peut retrouver comme absentéisme de pensée.

Cette pyramide du sport professionnel écrase le hockey junior. Il forme des jeunes esclaves du hockey qui ressemblent un peu aux esclaves romains que l'on envoyait dans l'Amphithéâtre pour divertir lors des jeux du Cirque. Le hockey junior est fondé sur le même principe que le professionnalisme. Il devient une foire, un spectacle trop souvent de boxe ou de lutte.

Le hockey mineur, lui, est déformé par le poids de la pyramide, car il se situe au bas et converge vers le sommet du professionnalisme comme le lui imposent les media d'information. Les jeunes sont aisément endoctrinés par le milieu ambiant et adoptent une attitude négative envers l'activité sportive; le désintéressement total ou à l'opposé la recherche de gloire personnelle qui se traduit par le culte du héros.

Pendant ce temps la masse devient inerte, assise bien confortablement devant sa télé couleur, avec sa caisse de bière, et elle roule toujours en automobile, ne fait jamais même de marche à pied. Prenons juste à titre d'exemple le taux des crises cardiaques au Québec, plus élevé que partout ailleurs au Canada, et le faible pourcentage de participation à l'activité physique de la population en général.

A la suite de tout cela on peut se poser une question: à quel échec retentissant est voué le sport amateur ou, pour être plus optimiste, à quel degré minime va-t-il progresser?

Je crois sincèrement qu'il est temps de se réveiller! Enfin, si l'on y regarde de plus près, que nous rapporte maintenant le hockey professionnel si ce n'est qu'un spectacle de médiocrité recherchée?

Pierre Lafond,
Professeur d'éducation physique,
Saint-Vincent-de-Paul,
Laval

Vient de paraître

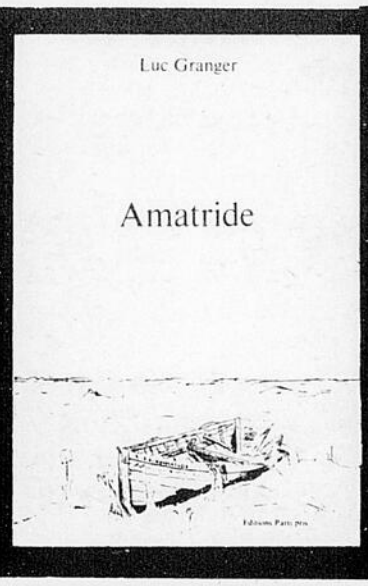

Aux éditions parti pris

A la personne même de l'Islande,
dont je ne désespère pas,
un jour, être sacré Orphelin

C.P. 149
Station N
Montréal

En vente partout $4.00

EN VENTE PARTOUT
$24.00

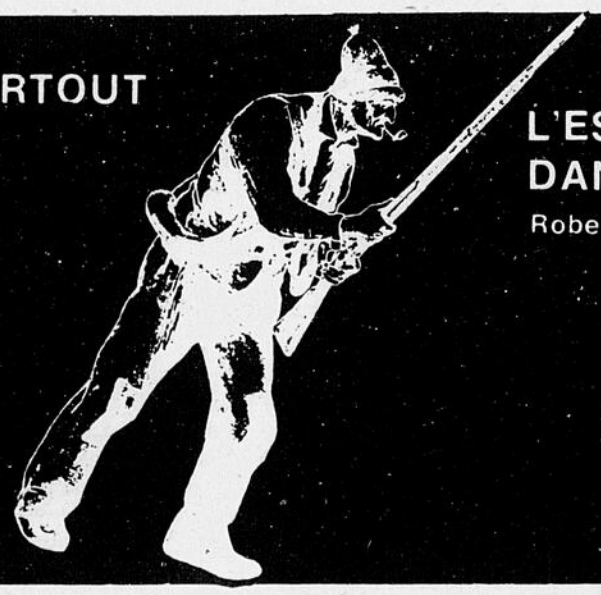

L'ESPRIT RÉVOLUTIONNAIRE
DANS L'ART QUÉBÉCOIS
Robert Lionel Séguin

AUX ÉDITIONS
PARTI PRIS

C.P. 149
Station N
Montréal

265 illustrations

LE CADEAU IDÉAL
POUR LES FÊTES

Un exemple de la désorganisation des soviétiques dans leur zone. Deux défenseurs se frappent pendant que l'attaque canadienne se poursuit.

coup de griffe

Les Canadiens intelligents?

"Les Russes, ils ne sont pas si bons que ça, hein?"

Qu'est-ce que vous voulez répondre à ça. C'est pas que les Russes soient moins bons que nous pensions, c'est que put-être, par quelque réflxion que nouevons e ils en sont venus àla conclusion que le jeu d'ensemble n'était plus nécessaire. Peut-être croient-ils maintenant qu'ils peuvent gagner des matches par leur seul talent... comme on l'a cu si longtemps. Allez donc y comprendre quelque chose.

De toute façon, que les Russes jouent ou non collectivement aujourd'hui, ça ne nous dérange pas plus que ça. C'est eux autres que ça devrait déranger. Nous n'en continuons pas moins, nous, et la gang qui croit au jeu collectif, de prétendre qu'une équipe, une vraie, est toujours plus forte que le meilleur individu.

Et encore

Ce que nous ne pouvions pas savoir avant la série, en déclarant les Russes vainqueurs faciles, c'est que nos joueurs deviendraient intelligents, comme ça, le plus subitement du monde. Ce n'est pas à ça qu'ils nous avaient habitués au cours des dix dernières années, avouez-le.

Entendons-nous sur le mot intelligents. Disons que ça veut dire pour nous: un peu plus réfléchis dans l'action. C'est déjà "énorme. Vous voyez, ça donne déjà de bons résultats.

Reste à savoir s'ils pourront continuer à le faire dans cette série et durant la saison régulière de l'AMH. On gagerait pas notre chemise là-dessus.

Pierre Terroux

Statistiques
Troisième partie

Canada		Russie
	première période	
47 passes		83 passes
57 attaques		60 attaques
moyenne 0.82		moyenne 1.38
	deuxième période	
57 passes		63 passes
44 attaques		43 attaques
moyenne 1.29		moyenne 1.46
	troisième période	
54 passes		46 passes
45 attaques		41 attaques
moyenne 1.2		moyenne 1.1

On constatera que dans les deux premières périodes la moyenne de passes par attaque des Russes est supérieure à celle des Canadiens. Ca change au troisième vingt au cours duquel les Canadiens ont changé une dégelée de 7-2 en une confortable défaite de 8-5.

Quatrième partie

	première période	
96 passes		97 passes
65 attaques		57 attaques
moyenne 1.4		moyenne 1.7

Très bonne moyenne de passes par attaque pour une équipe canadienne. Moyenne supérieure chez les Soviétiques, mais leurs passes sont survenues surtout en zone (à 63% d'ailleurs).

	deuxième période	
68 passes		112 passes
61 attaques		68 attaques
moyenne 1.1		moyenne 1.6

Nette diminution chez les Canadiens. Contrôle de la rondelle chez les Soviétiques.

	troisième période	
74 passes		98 passes
70 attaques		67 attaques
moyenne 1.0		moyenne 1.4

Canada–URSS

Que sera la série?

Textes: Pierre Terroux
Photos: André Paquet

Et ça reprend mardi!

Mardi à Moscou, Canadiens et Soviétiques croiseront à nouveau les bâtons dans cette deuxième série du siècle qui tient les amateurs de hockey en haleine depuis le 17 septembre dernier.

Québec, Toronto, Winnipeg et Vancouver ont été le théâtre de cet affrontement qui jusqu'à maintenant n'a pas réussi à déterminer un "maitre". Les gars de l'AMH que nous prétendions, comme tous les autres, servir de proies faciles à l'équipe soviétique se sont avérés de fiers compétiteurs, capables de sortir des schèmes de pensée dans lesquels ils croupissaient depuis l'avènement de l'expansion.

Les Soviétiques, précédés par une réputation de penseurs sur patins, de joueurs d'équipe, ont par contre prouvé qu'ils subissaient eux aussi les affres de l'individualisme et s'encroûtaient eux aussi dans des comportements de petites vedettes frustrées qui ont été pendant longtemps l'apanage des nôtres.

Les deux équipes ont donné du jeu enlevant. Les deux clubs ont fait de belles choses... et de mauvaises aussi, si nous faisons allusion par exemple aux passes aveugles et molles des Soviétiques et au comportement des joueurs Canadiens qui deviennent "fous comme des balais" en troisième période, défaite ou victoire en vue.

Nous vous livrons en vrac les observations que nous avons pu faire au cours des premiers matches de la série. Par "nous", nous entendons Jean-Paul Girard, Michel Bélisle, Christian Pelchat et moi-même.

Premier match (Canada 3 - URSS 3)

Les Russes qu'on dit méthodiques, déçoivent. Ils ont substitué à leurs attaques planifiées des montées individuelles, le plus souvent inefficaces. Tirant de l'arrière, ils ne travaillent plus ensemble comme ils avaient jadis la sagesse de le faire. Chacun voudrait faire le travail tout seul.

Kharlamov, Maltsev, Schadrin et Kapustin, sans oublier Anissin, sont devenus individualistes. Anissin, on se le rappellera, avait été mis de côté par l'instructeur Bobrov en 1972 après avoir pris part à la première rencontre.

Kulagin, le nouvel instructeur, tolère-t-il plus l'individualisme ou a-t-il sur ses joueurs moins d'emprise qu'avaient avant lui Tarasov et Bobrov? Posons la question.

Les Canadiens annulent de justesse. Ils sont tout heureux, ils ont prouvé qu'ils pouvaient tenir tête aux Russes mieux que les "idoles" de la ligue Nationale. Leur motivation n'était pas surfaite. Il nous faut l'admettre.

Deuxième partie (Canada 4 - URSS 1)

Débandade soviétique. A part du début du troisième engagement alors que les Russes bourdonnent autour du filet de Cheevers et réussissent à marquer un but qui sera annulé, les Canadiens ont l'avantage.

Anissin est confiné au banc des joueurs. Kapustin (2 fois), Mikhailov (2 fois), Kharlamov (4 fois) se lancent seuls à l'assaut de la forteresse canadienne. Dans les filets, Tretiak fait un show comme dans le premier match. Il est bon Tretiak, on le sait. Pourquoi veut-il encore nous le prouver?

Les Canadiens font des choses qu'on ne leur connaissait pas. Plutôt que de se lancer follement à l'attaque, ils attendent. Un avant mis en échec remet la rondelle en arrière, il ne s'entête pas. McKenzie et Bernier, Henderson et McGregor, se laissent aller à cette tactique jadis courante chez les Soviétiques. Ces derniers reviendront d'ailleurs à cette tactique dans les troisième et quatrième parties afin d'exer-

maintenant A Moscou

cer un meilleur contrôle du jeu, surtout en zone neutre.

Les Canadiens surprennent aussi d'une autre façon. Ils évitent de se débarrasser de la rondelle. Rarement les voyons-nous lancer la rondelle au fond de la zone. Les Russes, par contre, semblent vouloir adopter ce "vice tactique". C'est désolant. Nous imiteraient-ils dans ce que nous avons de moins bon?

Troisième partie (URSS 8 - Canada 5)

La machine russe se met à fonctionner. En première période, ils effectuent 83 passes en 60 attaques pour une moyenne de 1.38 contre une moyenne de 0.82 pour les Canadiens. Ils attaquent sans relâche et prennent une avance de 7 buts à 2. Mais surprise! Les Soviétiques qui jadis assommaient l'adversaire, ralentissent et se contentent de voguer vers la victoire. Les Canadiens enregistrent trois buts rapides contre un Tretiak faible pour une rare fois, mettant ainsi en doute l'ussue du match.

On remarque des failles dans le système russe. Autrefois, les attaquants soviétiques effectuaient des passes sûres. Ils préféraient retarder l'attaque plutôt que de passer à l'aveuglette. Aujourd'hui, les avants bataillent pour la rondelle dans les coins ou derrière le but et quand ils s'en emparent, la lancent au hasard devant le but. Autrefois, la rondelle serait allée sans hésitation au défenseur posté à la ligne bleue.

Phénomène étrange, dans la quatrième partie, ce sont les Canadiens, Réjean Houle et Frank Mahovlich en tête, qui utiliseront la passe au défenseur.

Quatrième partie (Canada 5 - URSS 5)

Les Russes roulent encore... mais pas en première période alors qu'ils accordent cinq buts. Les Canadiens sont opportunistes, Hull et Howe surtout. Réjean Houle exécute un des plus beaux jeux de la série. Posté devant le filet, assez bien situé pour tenter un lancer, Houle n'en choisit pas moins de tourner le dos au but, sacrifiant ainsi sa chance de marquer pour atteindre Frank Mahovlich d'une passe précise. Mahovlich arrive en trombe pour compter. Ce sont des jeux qu'on ne voit pas souvent dans la LNH ou dans l'AMH où les gars sont hantés par le désir de compter eux-mêmes.

Quatre des buts des Soviétiques surviennent alors que la défensive canadienne est bien établie dans sa zone. Des passes précises lui font commettre des erreurs et les buts suivent. Tirant de l'arrière, les Russes se sont sentis obligés de créer.

Dans toute cette série, les petits joueurs des deux clans n'ont pas eu peur de frapper, d'utiliser leur corps pour ralentir l'adversaire. Serait-ce l'absence de combat aux poings où un petit joueur peut être humilié qui les porte ainsi à être plus audacieux? On n'en constate pas moins que la rudesse de notre hockey nous prive de ce comportement agréable de petits joueurs. Dans cette série, le hockey n'est pas uniquement l'affaire des gros.

Et à Moscou?

Qu'est-ce qui va se passer à Moscou? La série continuera sûrement d'être chaude. A moins que la patinoire plus grande ne handicape les Canadiens en fin de match. Mais si les Russes persistent à jouer individuellement, si les avants soviétiques continuent à laisser les défenseurs se débrouiller seuls dans leur zone, ce handicap sera vite compensé.

Ce qui ne fait aucun doute, c'est que nous serons encore, pour quatre parties, rivés à notre appareil de télévision. Gagne ou perd. C'est la beauté du jeu lui-même qui compte.

Mike Walton devant Tretiak et poursuivi par le défenseur Vasiliev.

Jean-Claude Tremblay n'était pas "fini"

Jean-Claude Tremblay est fini. Il est pourri. Les Canadiens ont bien fait de le laisser aller à l'AMH et de ne rien faire pour le retenir. Ce sont les principaux commentaires qui furent entendus en 1972 quand Jean-Claude s'est exilé à Québec pour renouveler le nouveau club des Nordiques de Québec.

Nous souscrivions alors généreusement à ces commentaires. Surtout l'an passé, quand le défenseur a passé une saison "péniible", pour employer une expression chère aux joueurs de défense.

Mais il doit bien rire dans sa barbe (puisqu'il en a une), Jean-Claude, aujourd'hui. Sa performance éblouissante contre les Russes démontre qu'il a encore du hockey "dans le système", ce Jean-Claude.

Si Jerry Cheevers a été très utile à l'équipe du Canada, si Bobby Hull a fait preuve d'une nouvelle fougue et si Gordie Howe a étalé une autre fois ses superbes qualités d'athlète, Jean-Claude, lui, s'est illustré par sa finesse, son calme et son efficacité.

Les Soviétiques préconisent depuis toujours la rapidité d'exécution, la vitesse continue. Les Canadiens vantent les mérites de l'échappée, des montées individuelles étourdissantes. Jean-Claude Tremblay se moque, lui, de ces "éclairs" et de ces écervelés du patin, si on peut les appeler ainsi.

Aussi drôle que cela puisse paraître, ce qui fait la force de Jean-Claude Tremblay, c'est sa lenteur. Ainsi, il a le temps de tout voir. Il a le temps d'apercevoir ses coéquipiers. Il a le temps de voir venir l'adversaire. Comme la rondelle voyage toujours plus vite qu'un patineur, Jean-Claude a souvent le meilleur.

La finesse de Jean-Claude et sa lenteur dans l'exécution ont été des facteurs déterminants dans l'opposition inattendue que les gars de l'AMH ont offerte aux Soviétiques.

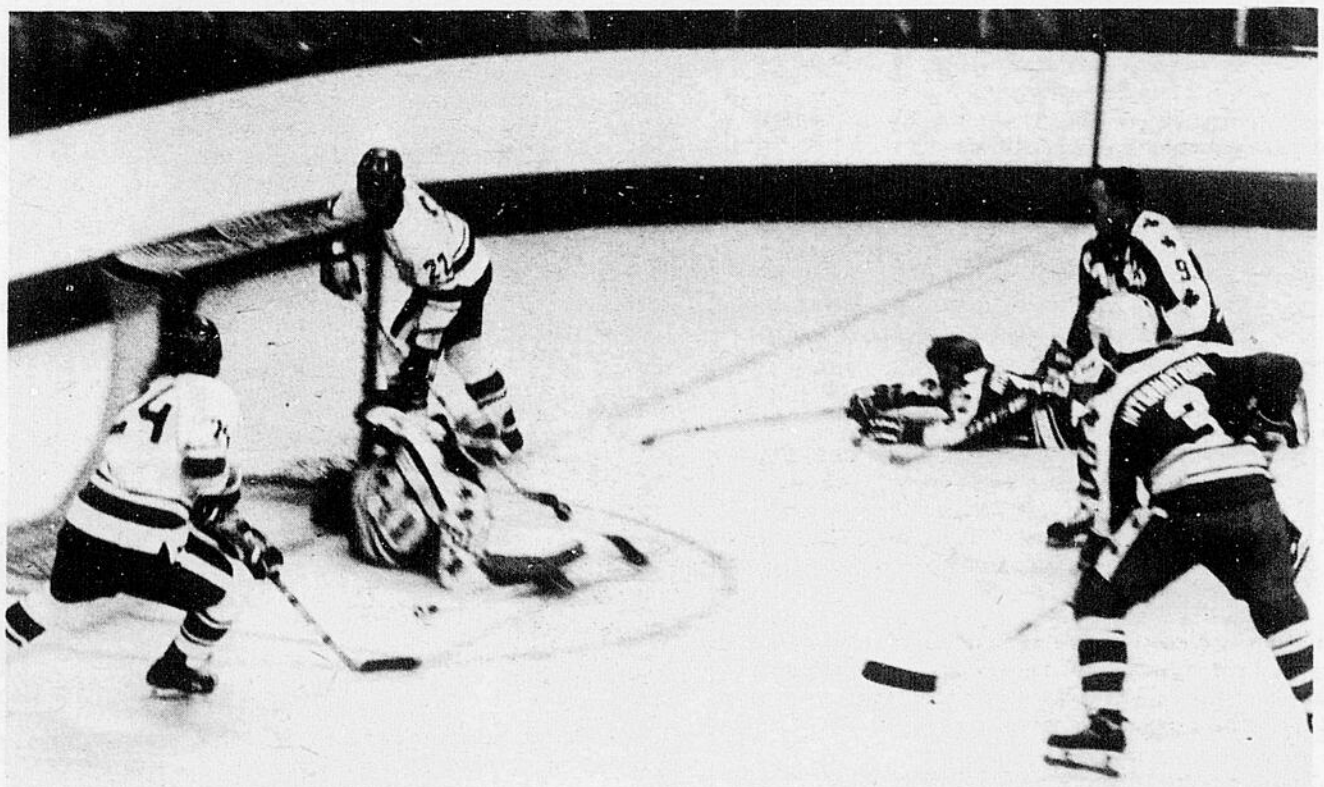

Jean-Claude Tremblay (3) arrive peut-être en retard sur ce jeu mais il n'en fut pas moins un des meilleurs joueurs du Canada.

Aux chasseurs sachant chasser... c'est ouvert

par Christian Lambert

La disparition du chevreuil

"Chasseurs qui sachez chasser, si votre cible cette année est le chevreuil, ne vous avisez surtout pas de parcourir les bois de la Belle province à la recherche de ce gibier. Il n'y a rien à faire, c'est mort le chevreuil au Québec! De toute façon, la saison de la chasse au chevreuil, telle que planifiée par le ministère de la Chasse et de la Pêche, ne vous permettra pas, ici, de chasser à votre aise. Soit que la durée de la saison dans bien des régions soit trop courte ou que, tout simplement, il n'y ait pas de bêtes dans la zone choisie. Dans certaines zones la chasse ne dure que quatre (4) jours. Par contre, si vous tenez tant à faire cette chasse, il vous reste la possibilité d'aller au Maine, au Vermont, au New Hamsphire. Bien que le coût du permis soit plus élevé, vos chances de réussite le seront d'autant. Actuellement, le tarif demandé par ces Etats voisins est d'environ 35 dollars par personne. Les chances de faire de belles chasses ici sont nulles. Le cheptel est tellement décimé que les possibilités de ramener un trophée sont des plus alléatoires. Soit dit en passant, ce n'est pas la fameuse loi du mâle qui remédiera à ce problème. La véritable solution à la baisse constante de la population du chevreuil au Québec réside beaucoup plus dans l'abolition pure et simple de la chasse pour quelques années. Tout en offrant évidemment une saison plus longue de chasse l'orignal lui, est en bien meilleure situation, quant à sa densité et sa répartition sur l'ensemble du territoire québécois.

La petite chasse

Le lièvre, la perdrix, le petit gibier, sont pour la majorité des gens la seule chasse permise. A cause des coûts moins grands et de plus grandes possibilités de pratique. La petite chasse reste la plus appréciée des amateurs. Ce qui est particulièrement intéressant, c'est la possibilité de chasser dans les parcs à condition de ne pas y séjourner pour la nuit. Les parcs qui sont ouverts au grand public sont les parcs de Joliette, de Mastigouche, de Papineau-Labelle, de Portneuf, de Rimouski, du Saint-Maurice. Aucune réservation n'est nécessaire pour aller chasser dans ces parcs. Pour obtenir des renseignements à ce sujet, il suffit de téléphoner. Pour les résidents de Montréal à 873-5349, pour ceux de Québec à 643-5349, et pour tous les autres à l'extérieur de ces deux grands centres à 1-800-462-5349.

Les oiseaux migrateurs

Les résidents de la zone métropolitaine n'auront aucune difficulté à chasser les oiseaux migrateurs. En effet, tout le Saint-Laurent, le lac Saint-Louis, le lac Saint-Pierre, le lac des Deux-Montagnes offrent des sites excellents de chasse. Evidemment, la chasse aux oiseaux pose des problèmes bien précis d'équipement mais, encore là, un bon pourvoyeur pourra y voir et vous rendre de grands services à des coûts relativement bas. Par exemple, au lac Saint-Pierre, les Gobeil ou les Desmarais pourront vous offrir une embarcation à moteur, un affût, un guide pour la somme de $40.00 par jour, ce qui est quand même préférable à l'achat de tout un équipement qui ne sert qu'occasionnellement.

L'orignal est sous-exploité

Depuis le 28 septembre partout sauf en Beauce et dans la région du Bas Saint-Laurent où la saison n'ouvre que le 5 octobre, la chasse à l'orignal est en cours au Québec. Les règlements quant au nombre de têtes que l'on peut rapporter restent les mêmes, une bête par personne. Le coût du permis est d'environ une douzaine de dollars et il est nécessaire de posséder la carte de compétence du maniement des armes à feu pour l'obtention de ce permis.

L'orignal au Québec demeure un gibier sous-exploité. Malheureusement, la saison est trop courte. Trois fins de semaines de chasse, ce n'est pas assez pour le nombre de chasseurs qui existent au Québec. Près d'un demi million de personnes possèdent maintenant le permis ou la carte de compétence de maniement d'armes à feu. Avec une saison aussi courte, cette situation fait en sorte qu'un beau matin tout le monde se retrouve dans le bois à chasser. Ce qui augmente le risque d'accidents et diminue les chances de réussite.

D'après les statistiques de l'an dernier, c'est dans les régions de l'Abitibi et du Témiscamingue qu'il s'est tué le plus d'orignaux. Ce qui peut nous faire croire qu'il s'agirait encore d'une excellente région pour cette année. Par contre, la plus grande quantité de chasseurs peut avoir pour effet de diminuer le nombre de prises. Au nombre des coins à ne pas négliger pour la chasse à l'orignal, il faut mentionner la Gaspésie. Un bon pourvoyeur pourrait bien vous indiquer les régions à fréquenter pour faire une bonne chasse tout en fournissant les moyens à prendre pour y arriver. On peut rejoindre l'association des outfitters en téléphonant à: 1-418-651-9441.